LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 56—No 22 | ST-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 18 SEPTEMBRE 1968 | PRIX 10c

L'AFFAIRE ROSSILLON AU MANITOBA

Pour M. Trudeau

La visite de M. Rossillon à St-Pierre est de l'agitation politique!

OTTAWA — Au cours d'une conférence de presse mercredi dernier, 11 septembre, où il prit à partie le Général de Gaulle et le premier ministre Johnson du Québec, M. Pierre-Elliot Trudeau dénonça ce qu'il a appelé les "agissements (à un moment donné, il a parlé d'agitation) d'un agent plus ou moins secret de la France, M. Philippe Rossillon, un fonctionnaire français qui rendit visite à quelques Franco-manitobains de Saint-Pierre du 26 au 30 août dernier.

M. Trudeau a qualifié d'incorrecte l'initiative de M. Rossillon. "L'entrée au Canada est libre, a dit M. Trudeau, mais cette sorte d'action peut causer beaucoup de tort aux Canadiens français du Manitoba ou d'autres provinces. Rien ne peut être plus néfaste pour l'action que nous avons entreprise, que la venue au pays d'agitateurs. La présence ici d'agents étrangers peut causer un ressac dans les provinces anglaises."

Il existe un accord cadre entre la France et le Canada, a précisé M. Trudeau, qui prévoit des négociations sur le plan culturel avec des groupes canadiens. Il a dit que la France agissait clandestinement en outrepassant l'accord cadre.

"Nous sommes étonnés a dit M. Trudeau qu'un agent du gouvernement français soit venu au pays sans la connaissance du gouvernement canadien. Sans se formaliser de la visite en tant que telle, il faut dire que cette sorte d'approche peut brouiller les progrès que nous voulons réaliser. Je crains que des non canadiens-français se rebiffent contre ce genre d'initiative."

M. Trudeau a conclu en disant que la France peut nuire plus qu'aider aux progrès en matière de droits culturels des francophones, en complotant avec "des agents plus ou moins secrets".

☆ ☆ ☆

Réaction des Franco-manitobains

Beaucoup de bruit qui ne nous rapporte rien!

"Beaucoup de bruit pour pas gr.nd-chose!" Voilà comment un cultivateur de St-Pierre résumait ses impressions de l'affaire Rossillon. "Depuis mai, ajouta-t-il, on ne peut pas vendre de blé à cause d'une poignée d'hommes qui paralysent tout. Et pendant ce temps-là, le gouvernement se préoccupe de Rossillon, en fait un incident international qui ne nous rapporte rien à nous les cultivateurs!"

A St-Pierre même, à part les quelque vingt personnes qui avaient participé d'une façon ou d'une autre à l'organisation du voyage-échange à Orléans, la majorité de la population ne montra pratiquement aucun intérêt pour l'affaire. Quelques-uns trouvèrent l'incident fort amusant et se réjouirent même de voir que le village de St-Pierre recevait tout à coup tant de publicité sans l'avoir cherchée. Ils auraient aimé cependant que M. Trudeau se fût appliqué davantage à dissiper l'élément de doute ou de soupçon que sa conférence de presse a laissé planer sur leur village. Ils ne prisent pas surtout ces rapprochements que des rapports de la presse anglophone cherchent à faire entre leur conduite et les agissements des séparatistes de l'Est du pays.

Dans les autres centres franco-manitobains, l'ensemble de la population resta tout à fait indifférente, croyant que ce n'était qu'une nouvelle querelle entre Trudeau, de Gaulle et le Québec! D'autres croyaient que ce n'était que des exagérations de journalistes de langue anglaise comme il en arrive à tout moment quand il s'agit des Canadiens français.

Seuls les milieux officiels du Manitoba français ont suivi la chose de près, afin de prévenir toute implication malveillante à l'endroit d'une poignée de Franco-manitobains qui s'étaient contentés d'exercer de la façon de la plus correcte leur devoir de civilité et d'hospitalité. Comme le président de l'AECFM, M. Maurice Gauthier, devait le déclarer lundi dernier dans une conférence de presse, on déplorait les proportions fantaisistes que la

(Suite à la septième page)

Impressions de M. Rossillon sur le Manitoba français

...Lors de son court séjour non officiel à St-Pierre, M. Philippe Rossillon ne put s'empêcher d'exprimer son étonnement devant la richesse des édifices scolaires et les sommes importantes d'argent investies dans des arénas et des centres récréatifs.

Il trouva que dans l'ensemble les Franco-manitobains jouissaient d'un certain confort et qu'ils pouvaient contribuer plus qu'ils ne le faisaient au maintien de leurs organismes ou associations. Selon lui, la minorité franco-manitobaine devrait chercher à obtenir des différents niveaux de gouvernement toute l'aide possible, la France ne pouvant qu'apporter un supplément d'aide technique telle que livres, disques, etc. Il n'a proposé aucune offre monétaire, et même, dans certaines de ses suggestions, des personnalités franco-manitobaines ont trouvé qu'il manquait de réalisme.

Quant aux chances de survie des minorités françaises dans les provinces de l'Ouest, il les a trouvées fort minces si les autorités gouvernementales laissaient plus longtemps les minorités à leurs propres forces et ne les aidaient pas de façon concrète à assurer leur propre relèvement.

L'AECFM déplore le mutisme du gouvernement Weir

A l'occasion de la même conférence de presse où il rétablissait les faits autour de l'affaire Rossillon, le président de l'AECFM, M. Maurice Gauthier, en profita pour exposer à la presse les plans que se propose actuellement l'Association des Canadiens français du Manitoba.

Même si, pour les Franco-manitobains, l'affaire Rossillon était considérée comme classée, "les minorités françaises au Canada n'en demeurent pas moins, déclara-t-il, dans un état lamentable qu'il faut étudier au plus tôt et améliorer sérieusement. Nous ne pouvons plus nous payer de mots et nous contenter de miettes."

Manque d'intérêt des gouvernements provincial et fédéral

"L'Association des Canadiens français du Manitoba au cours des années passées, dit encore M. Gauthier, a écrit des mémoires, fait des requêtes, rencontré à maintes reprises et longuement les Messieurs de nos gouvernements provincial et fédéral. Jusqu'à présent les résultats ont été plutôt moindres.

"En toute honnêteté, ajouta M. Gauthier, il faut dire que nous avons reçu du gouvernement de la province de Québec, du Consulat et de l'Ambassade de France plus de sympathie et d'aide matérielle que de nos propres gouvernements provincial et fédéral.

"Nous avons lieu de croire que le nouveau gouvernement de M. Trudeau s'apprête à faire passer dans les faits sa théorie de 'l'unité nationale'."

Mutisme du premier ministre Weir

"Récemment nous avons pré-

(Suite à la septième page)



C'est le maire de ce pittoresque village de Beynac, dans le Périgord, que l'on aurait soupçonné d'agitation au Manitoba le mois dernier! En effet, M. Philippe Rossillon serait maire de village en même temps que fonctionnaire à Paris.

La chronique de l'affaire Rossillon

Voici, tel que raconté à "La Liberté et le Patriote" par des membres de l'Association culturelle de la Rivière-Rouge, l'enchainement fortuit des circonstances qui ont conduit à la venue du fonctionnaire français Philippe Rossillon au Manitoba.

La statue de Jeanne d'Arc

Tout a commencé il y a quatre ans. L'ambassadeur de France, en visite au village de Saint-Pierre lors de l'inauguration officielle de la bibliothèque publique, fut fort impressionné de découvrir sur la place de l'église de ce petit centre franco-manitobain une statue de Jeanne d'Arc. Il se promit alors d'en parler aux gens d'Orléans à son retour en France.

Jumelage d'Orléans et de Saint-Pierre

Quelques mois plus tard, l'Association France-Canada d'Orléans entrait en correspondance avec le maire de Saint-Pierre et commençait à lui envoyer livres et revues pour la bibliothèque municipale. Peu de temps après il y avait jumelage de la célèbre ville française et du petit village franco-manitobain.

Des Orléanais visitent le Manitoba

En 1967, un groupe d'Orléanais visitent l'Expo et en profitent pour se rendre jusqu'à Saint-Pierre où ils sont fort bien reçus.

L'Association culturelle de la Rivière-Rouge

Se voyant sollicités à tout moment, surtout par le bureau manitobain du Département fédéral des Voyages-échanges, d'accueillir divers groupes de passage au Manitoba, des gens de Saint-Pierre décident au début de l'hiver 1968 de former un organisme de caractère purement local qu'ils appellent "l'Association culturelle de la Rivière-Rouge". M. René Mulaire en est nommé le président. C'est alors que le maire de l'endroit leur demande s'ils ne pourraient pas organiser un voyage à Orléans en réponse

(Suite à la neuvième page)

Mise au point des milieux français sur la visite de M. Rossillon au Manitoba

PARIS — A propos de la controverse suscitée par la présence de M. Philippe Rossillon au Manitoba, Canada, on donne dans les milieux autorisés les précisions suivantes: 1) M. Philippe Rossillon est rapporteur général du comité pour la défense et l'expansion de la langue française, l'un des très nombreux organismes qui relèvent de l'hôtel Matignon. Cependant, M. Rossillon n'appartient pas au cabinet du premier ministre. 2) Il n'avait été chargé d'aucune mission lorsqu'il s'est rendu au Manitoba où il a séjourné à titre privé. Il avait en effet été invité à se rendre au Manitoba par les représentants francophones de cette province qui se trouvaient à Paris en juillet dernier. C'est donc sur une base privée, à l'invitation de la Société Culturelle de la Rivière-Rouge, qu'il s'est rendu au Manitoba où il a eu des entretiens avec les personnalités qui l'avaient invité. Il y est resté quatre jours, du 26 au 30 août. Par leur entremise il a été mis en contact avec des professeurs et avec des membres de commissions scolaires. Les entretiens qu'ils ont eus ont porté sur la défense de la langue française, sur la question de l'équivalence des diplômes et du recrutement des professeurs francophones.

La Société Culturelle de la Rivière-Rouge, ajoute-t-on dans les milieux autorisés, avait du reste informé le gouvernement d'Ottawa du projet de visite de M. Rossillon. Un fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures, M. René Préfontaine, a d'ailleurs assisté à plusieurs de ces entretiens.

Ambassade de France

Pour la troisième fois en quatre ans, M. Maxime Désaulniers, directeur des programmes du réseau français de Radio-Canada à Winnipeg, remportait les honneurs au tournoi de l'Omnium franco-manitobain du golf qui s'est déroulé à St-Boniface le mercredi 11 septembre. On voit ici M. Roland Couture, gérant de CKSB, présentant le trophée CKSB à M. Désaulniers qui s'est mérité une fiche de 79. Le deuxième prix fut remporté par M. Léo Duguay (avec 81) et le troisième par M. Lucien Frédette (avec 85). (Photo Perrin du Manitoba)

Pour les Franco-Manitobains

Une tempête dans un verre d'eau!

— Le président de l'AECFM

Devant une quinzaine de journalistes représentant pour la plupart la presse parlée et écrite de langue anglaise de Winnipeg et les services des réseaux anglais et français de Radio-Canada, M. Maurice Gauthier, président de l'AECFM, a tenu lundi dernier 16 septembre une conférence de presse où il a présenté les mises au point officielles des Franco-manitobains au sujet de la visite au Manitoba du fonctionnaire français, M. Philippe Rossillon.

M. Gauthier était accompagné de Me Rhéal Teffaine, vice-président de l'AECFM, et de M. Etienne Gaboury, président de la Commission des Quinze du Rallye.

L'AECFM n'a jamais invité M. Rossillon

A cause des "reportages nombreux et fantaisistes" que la presse anglophone avait répandu dans le public, le président de l'AECFM crut bon tout d'abord de rétablir les faits dans leur véritable perspective.

"L'Association, déclara M. Gauthier, est présentement la seule organisation provinciale officiellement chargée des intérêts de la vie française au Manitoba. Elle est, certes, la seule organisation qui aurait pu faire une invitation officielle à un représentant du gouvernement français et préparer une rencontre avec les représentants élus des Canadiens français du Manitoba. Notre Association n'a jamais invité M. Rossillon au Manitoba. Ni officiellement, ni privément.

M. Gauthier présenta ensuite un sommaire des événements entourant la visite de M. Rossillon à Saint-Pierre. **(Voir le tableau de ces événements ailleurs sur cette page.)**

"Nous déplorons au plus haut point, ajouta M. Gauthier, faisant allusion aux rapports des grands quotidiens de Winnipeg, les insinuations, les affirmations aussi gratuites qu'erronées au sujet de la visite de M. Rossillon."

"L'Association Culturelle de la Rivière Rouge," précisa M. Gauthier, a invité M. Rossillon et lui a tout bonnement offert l'hospitalité lors de sa visite. Les faits sont clairs. Il ne reste plus qu'à féliciter ce groupe manitobain pour l'intérêt qu'il porte au développement culturel. Nous lui sommes reconnaissant parce que son geste a mis le Manitoba français en plein devant la caméra des "mass media". Cette expérience nouveau genre va nous permettre de faire connaitre notre situation avec plus d'espoir d'être pris au sérieux."

Respect des voies diplomatiques officielles

Parlant ensuite des relations des Franco-manitobains avec la France, le président de l'AECFM rapporta que "notre Association a toujours passé par les voies diplomatiques officielles. Elle n'a aucune envie de modifier ses habitudes. Cependant, en tant que citoyens canadiens, citoyens d'un

(Suite à la septième page)

La querelle scolaire de Saint-Léonard

Les associations canadiennes françaises de l'Ouest demandent un règlement équitable de l'affaire

Devant l'ampleur nationale que risque de prendre la querelle scolaire et linguistique qui prévaut dans la Commission scolaire régionale Le Royer de la municipalité de Saint-Léonard, dans la banlieue de Montréal, l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan et l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba ont l'une et l'autre exprimé le voeu de voir ce litige se régler le plus tôt possible dans le plein respect des droits mutuels de la majorité et de la minorité.

Télégramme à M. Trudeau

Le 12 septembre, M. Roger Lalonde, président de l'ACFC de la Saskatchewan, faisait parvenir à M. Pierre-Elliot Trudeau, premier ministre du Canada, le télégramme suivant:

"Les Canadiens de langue française de la Saskatchewan expriment, par le canal de l'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan, leur compréhension des conditions dans lesquelles se débattent les parents et commissions scolaires de Saint-Léonard. Nous partageons l'anxiété du groupe anglophone pour l'avoir expérimentée nous-mêmes depuis la fondation de notre association, en 1912. Ces développements de l'affaire de Saint-Léonard sont peut-être le contre-coup fâcheux du traitement qui a été infligé aux minorités francophones, partout au Canada, depuis la Confédération. Le "leadership" démontré par l'Ontario et par d'autres provinces en vue de corriger cette situation est cependant plus encourageant.

En Saskatchewan, le français pouvait être utilisé comme langue d'enseignement dans les écoles primaires jusqu'en 1918,

(Suite à la neuvième page)

Les informateurs de M. Trudeau

Une coincidence pour le moins étonnante

La façon dont la visite de M. Philippe Rossillon au Manitoba fut interprétée et par M. Trudeau et par la presse anglophone apparut dès le début tellement fantaisiste que les observateurs franco-manitobains se sont demandé qui aurait pu donner à Ottawa des informations aussi alarmistes. Il était impossible, selon eux, pour M. Trudeau de tirer de telles conclusions des renseignements que M. René Préfontaine avait recueillis de visu à Saint-Pierre. Quelqu'un d'autre avait donc alarmé M. Trudeau.

C'est ainsi que les observateurs franco-manitobains trouvent pour le moins étonnant que MM. Walter Weir, premier ministre du Manitoba, et Derk Bedson, secrétaire du Cabinet manitobain, se soient trouvés dans les bureaux de M. Trudeau juste quelques heures avant que ce dernier annonce

(Suite à la neuvième page)

Les rapports franco-canadiens ne changeront "certainement pas"

— de Gaulle

PARIS — A deux reprises au cours de sa conférence de presse, le général de Gaulle a parlé du Canada. Répondant à un journaliste qui voulait savoir si les événements de mai-juin en France et l'élection à la tête du gouvernement fédéral canadien d'un francophone du Québec allaient modifier les rapports entre la France et le Canada, le président de Gaulle a déclaré en deux mots: "Certainement pas!".

Un peu plus tard, .n parlant du Biafra, le général de Gaulle a textuellement déclaré:

"Il n'est pas sûr que la conception de la fédération qui remplace en certains endroits d'un certain côté la conception de la colonisation soit toujours très bonne, et très pratique, et en particulier en Afrique, mais pas seulement en Afrique, car, en somme, cela consiste à mettre ensemble d'office des peuples différents, quelquefois très différents et qui, par conséquent, n'y tiennent pas du tout. On le voit au Canada (rires), on le voit en Rhodésie, en Malaisie, à Chypre, et on le voit au Nigeria."

"Et d'ailleurs on peut imaginer que la Fédération de Nigeria elle-même, constatant l'impossibilité d'en rester où elle en est quant à son organisation, se transforme en quelque union ou confédération qui pourrait concilier le droit du Biafra à disposer de lui-même et les liens qui demeureraient entre lui et l'ensemble nigérien."

Une drôle de semaine

Décidément, les Canadiens français n'ont pas été chanceux la semaine dernière.

Tout d'abord il y eut le président de Gaulle qui s'est tellement apitoyé sur notre sort qu'il nous a pratiquement mis dans le même sac que les pauvres Biafrais!

Un jour ou deux après, c'était au tour du premier ministre Trudeau d'exagérer en laissant entendre (c'est ainsi du moins qu'une bonne partie de la presse anglophone du pays l'a interprété) que des Franco-manitobains auraient trempé innocemment dans les machinations subversives d'un "agitateur français"!

C'était le comble! Qu'un général de Gaulle ait pu confondre Canadiens français et Biafrais, il n'y avait pas à s'énerver. Après tout, les Français eux-mêmes ne craignent pas d'admettre qu'ils ignorent la géographie!

Mais qu'un homme normalement aussi bien informé que M. Trudeau se soit permis de transformer en affaire d'espionnage ou d'agitation politique la visite privée et amicale en nos milieux ruraux d'un simple fonctionnaire français, c'est inconcevable!

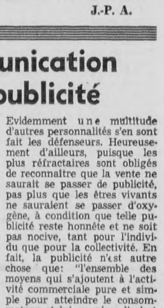
Nous nous attendions à beaucoup plus de circonspection de la part de notre premier ministre qui veut se faire le protagoniste de l'unité nationale. Nous le pensions plus au fait sur l'atmosphère de Francophobie qui prédomine toujours dans nos régions, chez la masse des gens, — francophobie habilement entretenue d'ailleurs par une bonne partie de la presse parlée et écrite de langue anglaise. Cela nous prouve une fois de plus ce que les Manitobains savent depuis déjà cent ans: les gens de l'Est du pays connaissent mal l'Ouest, et en particulier ils connaissent mal les difficultés concrètes des minorités françaises.

Au lieu de s'énerver et de prendre le mors aux dents quand les colporteurs du cabinet manitobain sont venus l'alerter, avec deux semaines de retard, de supposés mouvements subversifs au Manitoba, M. Trudeau aurait dû se féliciter du calme et de la discrétion des Franco-manitobains qui n'ont pas voulu s'emballer ni faire de tapage autour d'une visite qui se voulait intime et amicale. M. Trudeau a été vraiment mal informé si on lui a laissé entendre que les Franco-manitobains s'amusent à faire du séparatisme. Nous savons trop bien ici que le séparatisme, c'est notre mort! Nous n'en voulons pas plus que de cette anglicisation qui nous rogne de toutes parts, souvent sous le couvert de la "légalité" — à l'école!

M. Trudeau a répété maintes et maintes fois qu'il travaillerait à établir un Canada "uni et juste", où le Canadien français se sentirait chez lui partout, autant que possible. Cela veut dire qu'il est convaincu de la nécessité de la présence de minorités francophones fortes et dynamiques au Manitoba, en Saskatchewan et dans les autres provinces de l'Ouest. Il est grandement temps alors qu'il passe aux actes et qu'il cesse de s'amuser à jeter du feu sur cette querelle triangulaire d'Ottawa-Paris-Québec. Qu'il cherche plutôt à nous fournir cette aide concrète, en hommes et en argent, dont on a besoin ici pour réaliser des programmes de relèvement culturel, économique et social. Qu'il fasse aussi quelque chose pour communiquer ses ambitions d'unité nationale à ceux qui habitent sous la coupole du "Golden Boy". Jusqu'ici on n'y entend qu'un silence de tombe!

Pour les Franco-manitobains, l'affaire Rossillon est bel et bien classée. Mais ils espèrent qu'elle aura servi à susciter chez les gouvernements tant provincial que fédéral une véritable prise de conscience de la responsabilité qu'ils ont de soutenir de façon concrète la vie française dans l'Ouest. Et nous ajoutons que c'est là bien plus leur responsabilité que celle de la France ou même du Québec, dans une certaine mesure.

J.-P. A.



Du beau temps, c'est tout ce que les agriculteurs manitobains demandent pour récolter une moisson qu'on estimerait à 85 millions de boisseaux, quoique de qualité très inférieure à cause des pluies incessantes du mois d'août. Il est tombé une moyenne de 17 à 18 pouces d'eau sur le sud de la province depuis le 1er avril alors que la normale est de 10 pouces environ. Cela représenterait approximativement 700,000,000,000 de tonnes d'eau, soit 14,500,000 au mille carré! Les jardiniers sont parmi ceux qui ont subi les pertes les plus élevées: la gelée du début d'août a fait beaucoup de dommage en certaines régions mais partout les légumes tels que patates, carottes, concombres pourrissent dans les champs. Et pour combler la mesure, des nuées de moustiques se sont maintenant mises de la partie et rendent la récolte des légumes une des tâches les plus désagréables au monde.

(Cliché Winnipeg Tribune)

Les Québécois ne sont pas intéressés au séparatisme

QUEBEC — "Il est évident que la grande majorité des Québécois ne sont pas intéressés au séparatisme, et j'ai la forte impression que ceux qui se prétendent séparatistes ne le sont pas vraiment en profondeur... Je les vois plutôt comme des gauchistes ou des gens qui, insatisfaits de leur sort, cherchent quelque chose..."

C'est en ces termes que James Hagy, 32 ans, professeur à la faculté d'Histoire de l'Université Athens, en Georgie, résume la situation politique au Québec.

Le jeune professeur, qui s'était renseigné de ce qui se passe au Québec au moyen de journaux, livres, revues canadiennes et américaines, a décidé de venir séjourner à Québec dans le but de faire des entrevues sur le sujet.

Le Québec et les idées qui y circulent l'ont intéressé au point d'en faire le sujet de sa thèse de doctorat qu'il espère terminer l'an prochain; pour ce faire, il continuera ses recherches chez lui.

Le professeur Hagy, qui ne possède que des connaissances très élémentaires de la langue française, admet que c'est là une grave lacune, tout comme le fait de ne passer qu'un mois à Québec. Toutefois, il se dit bien content de son expérience et croit être suffisamment au coeur de la question pour tirer ses conclusions.

Vivant dans une partie des Etats-Unis où le problème noir est très aigu, le jeune professeur n'a pu s'empêcher de faire un parallèle entre ce dernier problème pour les Américains et l'indépendance du Québec pour le Canada.

Deux peuples qui souffrent de frustration, qui se sentent défavorisés, qui réclament des choses auxquelles ils ont droit et qui agissent en conséquence", a-t-il précisé.

Rencontres

Le professeur Hagy a pu s'entretenir avec MM. René Lévesque et Gilles Grégoire, mais n'a pu atteindre MM. Pierre Bourgault et François Aquin. Il souscrit volontiers à la thèse de M. Lévesque, sauf en ce qui concerne le côté économique, élément qui lui parait le plus difficile et la principale pierre d'achoppement du système.

Il a rencontré des étudiants, quelques ouvriers, des citoyens moyens, et il ne peut, a-t-il dit, s'empêcher d'éprouver beaucoup de sympathie pour les mécontents, ceux qui croient que l'indépendance arrangerait tout.

"Je crois que si j'étais citoyen du Québec, je serais séparatiste moi-même", a-t-il ajouté.

M. Hagy n'a pas caché son pessimisme concernant la culture française au Canada et en Amérique du Nord, puisque le Canada français en est le coeur et le centre. Quelques incursions à Montréal lui ont permis, a-t-il ajouté, de se rendre compte jusqu'à quel point cette ville, qu'on dit pourtant française, est anglicisée.

"Je crois vraiment que vous devez, Canadiens d'expression et de culture françaises, faire quelque chose, car autrement, dans quelques générations, vous aurez disparu...", a-t-il prédit, soulignant qu'il s'inquiète du fait que, dans plusieurs cas, l'anglais soit la langue de travail.

ADA ou l'utopie

(Suite)

par Gérald Backeland

Il existe au Canada un programme fédéral qui a pour but spécifique de promouvoir l'industrie dans le pays. Le programme de ADA (Area Development Agency) met à la disposition de certaines régions spéciales un système d'octrois en vue de créer de nouvelles industries. L'importance de la densité de la population ainsi que la disponibilité de la main-d'oeuvre ont servi de critères dans l'établissement des régions.

Des subventions impressionnantes

Le gouvernement fédéral offre trois avantages par les programmes de ADA. Premièrement, il existe un programme de subventions de développement initial sous forme de monnaie ou de crédit de taxe où le gouvernement fédéral assure le tiers du coût initial des machines ou des immeubles d'une nouvelle industrie. Les octrois se répartissent sur la base suivante: le gouvernement assure 33⅓% du coût de machines, équipement et immeubles jusqu'à $250,000; 25%, de $250,000 jusqu'à $750,000; 20%, de $750,000 jusqu'à un maximum de 5 millions de dollars. En d'autres termes, si une société industrielle évaluée à $1,000,000 s'établissait dans une région désignée par ADA, elle recevrait après un ajustement préliminaire une subvention de $240,833. Cette somme serait versée à la société au cours des deux années qui suivent le début de sa mise en production. Toutefois (et c'est généralement le cas), la société prendra l'exemption de taxe sur une même somme plutôt que la subvention.

Le deuxième programme a trait à l'expansion d'une industrie existante. Si une industrie veut améliorer sa situation, le gouvernement fédéral offre des subventions selon les mêmes taux que le programme de développement initial. Le gouvernement ne paye rien si l'amélioration est moins de $10,000 ou de 10% de la valeur de l'industrie existante. Par conséquent si une société industrielle évaluée à $250,000 prévoit une expansion de $150,000, le gouvernement alloue une subvention de $41,666, somme convenue après l'élimination de $25,000, c'est-à-dire du 10% de la valeur de l'industrie existante.

Enfin, tous ceux qui peuvent recevoir une subvention de développement sont éligibles à d'autres allocations qui ont trait à la dépréciation du matériel industriel. ADA offre des subventions de 50% par année sur la dépréciation des machines et de 20% par année de la valeur des immeubles. Mais tout ceci dit, le programme de stimulation industrielle telle qu'entrepris par ADA signifie en fin de compte que très peu de gens recevront de l'argent.

Le "happy few"

Les subventions de ADA ne viennent en aide finalement qu'aux grandes industries. Pour que les sociétés industrielles profitent quelque peu de ces programmes, il faut qu'elles aient d'abord un capital d'investissement très élevé pour entreprendre la construction d'une nouvelle industrie. En outre, d'après son programme d'expansion, le gouvernement fédéral n'alloue rien à moins d'une expansion de plus de $10,000 ou de 10% de la valeur de l'industrie existante: avec de telles conditions, les petites entreprises ne peuvent que péricliter. Evidemment il faut toujours beaucoup d'argent. Mais de la façon que sont présentés les programmes gouvernementaux, la possibilité d'expansion est réservée exclusivement aux grandes industries.

Un autre point de controverse a trait aux régions spéciales de ADA. Ce sont ces régions qui sont jugées propices à l'industrialisation. Sur ce point, il faut bien féliciter le gouvernement de sa ruse. Pour qu'une société industrielle profite des fonds de ADA, il faut qu'elle soit déjà puissante et qu'elle se place dans des régions déterminées. Ainsi, elle crée un grand besoin de main-d'oeuvre et résout le problème des bas revenus dans des régions très peuplées.

Mais ADA ne vient pas en aide aux régions sous-développées. Pour que la région profite des programmes de ADA, il faut qu'il y ait déjà une grande population. Ainsi, ADA ne fait qu'exploiter le potentiel d'une région très riche. C'est pourquoi dans la province de la Colombie-Britannique la région de la vallée de Okanagan profite de ADA, tandis que les régions sous-développées dépendent des autres programmes fédéraux, en particulier de ARDA. Au Manitoba, c'est par pur hasard que les régions choisies par ADA correspondent en gros aux régions des programmes de ARDA. La raison de ce hasard semble le désir de répandre les industries dans la province, plutôt que de les grouper autour de Winnipeg. C'est une prise de position honorable, mais qui défavorise certainement les régions du sud de la province.

Des frontières arbitraires

Les frontières de ADA, qui ne sont fixées que selon les critères de population et de salaires annuels, subissent beaucoup plus de changements que celles des autres programmes fédéraux. Avant 1965, les frontières de ADA étaient surtout au nord, au-dessous de Teulon; à l'est, les districts de Ste-Anne, La Broquerie et Franklin; à l'ouest, les districts de North Norfolk, Victoria, Lorne et Louise. Mais en 1965, les frontières sont changées. Désormais la frontière du nord passe au-dessous de Selkirk et de Stonewall, tandis que la frontière de l'ouest devient celle des districts de Lorne, Grey, Morris et Montcalm. Ces changements sont difficilement explicables. Il semble que la frontière du nord ait été descendue afin de permettre à la ville de Selkirk de servir de point de départ aux programmes de FRED dans la région de l'Interlac. La raison est justifiable. Toutefois, en baissant la ligne, la ville de Beauséjour profite désormais des programmes de ADA. En outre, il n'y a pas beaucoup d'espoir qu'une industrie aille s'établir à St-Laurent ou Arborg quand elle peut aussi bien se fixer à Selkirk qui est à quelque 22 milles de Winnipeg. La construction d'une distillerie à Gimli semble être un coup de chance parmi mille autres. En effet, une certaine qualité d'eau qui ne se trouve pas dans certaines régions de la province était nécessaire pour cette industrie. Aussi peut-on croire que le choix de Gimli, de préférence à Minnedosa qui a aussi intéressé les directeurs de Seagram's, dépende des programmes de FRED qui seront instaurés sous peu dans la région de l'Interlac. Enfin, l'introduction de la région de la vallée de la Pembina comme région spéciale de ADA ne s'explique que difficilement. Nous avons tenté de trouver une solution en interrogeant certains officiers gouvernementaux, mais les raisons données ne semblent pas très évi-

(Suite à la septième page)

La communication par la publicité

Utilité et but de la publicité

On s'accorde à reconnaître que la publicité est un phénomène économique essentiellement moderne.

Un historique même bref et condensé serait encore trop long pour cette modeste rubrique. Qu'il nous suffise de rappeler que la publicité n'est pas aussi récente qu'on le croit généralement. En fait, elle remonte à la Grèce ancienne. Depuis, tout ce qu'il y avait à dire sur la publicité a dû probablement être dit. Rappelons par exemple que des économistes et des écrivains tels que Gide et Duhamel l'ont formellement condamnée en l'accusant de fausser la loi économique du marché et d'accroître les charges du consommateur, ou fulminé contre elle au nom de la dignité humaine, en l'accusant de traiter les hommes "comme un troupeau" et de "démoraliser les gens en les poussant à la dilapidation".

Evidemment une multitude d'autres personnalités s'en sont fait les défenseurs. Heureusement d'ailleurs, puisque les plus réfractaires sont obligés de reconnaître que la vente ne saurait se passer de publicité, pas plus que les êtres vivants ne sauraient se passer d'oxygène, à condition que telle publicité reste honnête et ne soit pas nocive, tant pour l'individu que pour la collectivité. En fait, la publicité n'est autre chose que: "l'ensemble des moyens qui s'ajoutent à l'activité commerciale pure et simple pour atteindre le consommateur et lui suggérer l'achat d'un produit".

Et tout bonnement, consciemment ou non, chaque in-

(Suite à la cinquième page)

L'homme, le facteur le plus important du développement économique

— M. Arthur Smith

OTTAWA — "Le facteur le plus important dans le développement économique, a déclaré le président du Conseil économique du Canada, M. Arthur Smith, au cours de la conférence de presse où il présentait son rapport, c'est l'homme lui-même et non le capital ou les ressources naturelles comme on l'a longtemps pensé."

Et il ajoutait, non sans une certaine allusion à sa propre profession: "les économistes ont découvert cette vérité avec beaucoup de retard, mais maintenant ils mettent de plus en plus l'accent sur l'homme".

Sur un plan beaucoup plus terre-à-terre, celui des changements dans la structure de l'économie, le conseil en soulignant que les industries de services sont devenues prédominantes, recommande d'analyser en profondeur ce secteur pour pouvoir ensuite formuler de meilleures politiques de croissance.

Comme dans le cas des politiques sociales, le conseil estime qu'on devrait faire une revue critique de tous les programmes de développement régional.

Il suggère même que l'on profite de la révision de la constitution pour procéder à un examen des conflits possibles entre les objectifs économiques du gouvernement central et des gouvernements provinciaux et pour s'entendre sur les meilleurs moyens de concilier ses objectifs, ce qui n'exclut pas la création de rouages administratifs plus efficaces et permanents de collaboration fédérale-provinciale.

Dans le cas particulier des provinces maritimes, le conseil fait sienne la proposition déjà formulée par le gouvernement, à savoir que tous les programmes fédéraux de développement régional soient coordonnés au sein d'un seul organisme de planification et d'administration.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 775-8443).**

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. **(Tél.: 774-3415).**

ABONNEMENT ANNUEL

(Tarif en vigueur jusqu'au 31 mars 1969)

Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Autres pays: $6.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Record de précipitation au Manitoba cet été

Voici un rapport de la précipitation (pluie) dans le sud de la province depuis le 1er avril. La pluie enregistrée au Manitoba jusqu'au 9 septembre mesurait 140 pour cent de la normale. Jusqu'au 14 juillet, la précipitation était déjà 98 pour cent de la normale.

	Première semaine de septembre	Depuis le 1er avril — Cette année	Depuis le 1er avril — La normale
Boissevain	2.76	14.36	11.74
Pierson	.91	11.71	10.61
Waskada	1.70	16.50	11.16
Baldur	3.13	17.73	11.43
Pilot Mound	2.18	21.02	11.34
Altona	.87	14.42	10.65
Deerwood	4.48	23.84	11.07
Graysville	3.49	20.89	10.06
Morden	3.59	20.88	11.35
Morris	1.86	19.85	10.54
Portage	2.00	17.97	12.88
Roland	1.99	18.23	10.83
Stonewall	2.70	20.11	11.63
Emerson	1.10	20.39	11.11
Steinbach	2.00	17.59	11.01
Winnipeg	2.05	19.46	11.29
Starbuck	2.81	16.97	11.03
Seven Sisters	1.32	20.89	10.90
Sprague	3.24	22.49	12.18
Rivers	.74	12.95	11.35
Virden	.65	12.36	10.93
Brandon	.42	13.65	11.66
Cypress River	2.08	16.34	11.20
Gladstone	1.22	14.86	11.34
Birtle	.30	11.03	11.52
Rossburn	.18	13.41	10.62
Russell	.45	8.36	9.46
Dauphin	.20	9.29	11.25
Arborg	.57	15.13	10.89
Gimli	1.61	16.77	11.55
Swan River	.57	12.98	10.97
Le Pas	.12	10.13	9.53

En feuilletant le journal

Le feuilleton

Une lectrice du Manitoba nous demande si nous ne pourrions pas remplacer le feuilleton par quelque chose de canadien, par exemple par des biographies de personnalités canadiennes, des pages d'histoire de notre pays ou même des romans d'inspiration canadienne. "J'en ai assez, dit-elle, de ces vieux romans français de riches héritières, tout bons qu'ils soient! Donc un changement, s'il vous plaît!"

Nous sommes parfaitement d'accord avec cette lectrice. Nous préférerions publier des pages de notre histoire à ces petits récits romantiques qu'on pourrait se procurer chez n'importe quel libraire. Mais . . . (Hélas! il y a un "mais".) un petit sondage effectué au début de l'année auprès de 500 abonnés nous a révélé que plusieurs lectrices désirent que l'on garde absolument le feuilleton. Bien mieux, durant la grève des postes, nous avons reçu un certain nombre de téléphones de lectrices qui voulaient se rassurer qu'elles avaient bien reçu tous les numéros, car elles ne voulaient pas manquer "leur feuilleton"!

"Mais, nous dira-t-on, un sondage auprès de 500 abonnés ça ne révèle vraiment pas l'opinion de 10,000 lecteurs!" Parfaitement d'accord. Encore faut-il que la très forte majorité de nos lecteurs nous écrivent qu'ils ne veulent pas du feuilleton et qu'ils nous suggèrent une formule de remplacement. Il faudrait cependant qu'ils se souviennent que certaines lectrices ne s'abonnent que pour le feuilleton! Question de satisfaire le client!

Quant à la suggestion de publier de la biographie ou des pages d'histoire canadienne, elle soulève l'importante question du "copyright" ou des droits d'auteur. Nous ne pouvons pas reproduire quoi que ce soit sans tenir compte de l'auteur qui, lui, tient à vendre ses livres pour vivre. Il faudrait au moins sa permission qu'il nous accorderait sans doute s'il était sûr que nos lectrices lui achèteraient ensuite son livre, mais l'on sait combien nos librairies ont de la difficulté à faire un commerce dans nos régions. Il n'est pas si certain d'ailleurs que les liseuses de feuilleton achètent le roman après l'avoir lu dans le journal.

On pourrait peut-être demander au gouvernement d'aider à la cause de l'unité canadienne en subventionnant la publication dans nos pages d'oeuvres canadiennes!

Quoi qu'il en soit, nous serons très heureux de recevoir par écrit l'opinion de la majorité de nos lecteurs au sujet du feuilleton. Nous leur demandons tout simplement de bien analyser le pour et le contre.

J.-P. A.

Nos lecteurs nous écrivent

Sa Majesté la piastre

A notre époque de débraillés il est consolant de retrouver encore des jeunes doués de sens esthétique. Aussi nous voulons féliciter M. Gérald Backeland pour avoir exprimé ses idées au sujet du Centre Culturel de Saint-Boniface, en Tribune Libre de La Liberté et le Patriote du 28 août dernier. Puisque la jeunesse aujourd'hui aime dialoguer, nous croyons qu'il serait constructif de venir à notre tour exposer notre point de vue.

Comme vous, cher ami, nous souhaiterions voir nos centres canadiens-français s'épanouir, mais hélas! à quoi bon fouetter un cheval morfondu!

Ceux qui ont de l'expérience et quelque peu l'esprit d'observation, savent que de construire un édifice public dans les conditions actuelles n'est pas seulement histoire de "s'endetter pour quelques années", mais de s'enfoncer davantage dans un labyrinthe de dettes sans issue.

Il est vrai que dans le cours des siècles où les monarques frappaient monnaie, on pouvait se permettre la construction de monuments solides et majestueux, qui ont résisté à l'épreuve des temps, et qui ne constituaient pas un éternel fardeau pour les générations qui se succèdent.

Voyez-vous, chers amis, une construction qui, à cette époque-là, aurait coûté quelques milliers de dollars, coûterait aujourd'hui des millions. C'est ainsi que dans maintes circonstances vous entendrez dire: Il est impossible de construire maintenant tel qu'on le faisait autrefois.

Quelle est donc la cause de cette anomalie? Comment se fait-il qu'avec tout l'équipement moderne, les hommes ne peuvent plus élever des architectures comme il s'en bâtissait au temps des chariots?

Tout simplement parce que les législateurs d'aujourd'hui sont devenus les esclaves de la dictature économique. Les jeunes qui aspirent à devenir des chefs dans quelque domaine que ce soit devraient savoir que l'obstacle au progrès de nos jours, c'est la surtaxation. Autrement ils seront des aveugles qui conduisent d'autres aveugles. La dette de nos institutions, de nos agglomérations, de nos provinces comme de notre pays fait boule de neige.

Pour un sondage: Combien savent que, outre les impôts

(Suite à la septième page).

☆ ☆ ☆

La Cathédrale:

Conventionnel vs Fonctionnel

Le mercredi 12 septembre nous assistions à une assemblée convoquée par le "Comité de Sondage" de la Cathédrale. La première impression qui se dégage de cette consultation est que les gens sont vivement intéressés à l'avenir de leur Cathédrale.

Les uns veulent la reconstruire sur les murs qui restent, d'autres veulent qu'on rase le tout et qu'on recommence à neuf, mais ces derniers sont une minorité.

Une idée qui semble gagner de plus en plus d'adeptes est celle d'une église à fonctions multiples qui formerait un centre communautaire pour tous les paroissiens et diocésains. C'est cette idée que nous favorisons et que nous voulons exposer ici. Il s'agirait de reconstruire la Cathédrale sur les murs actuels, mais d'en transformer complètement l'intérieur. Nous nous attacherons donc ici à ce que devrait être cet intérieur.

Nous préconisons une église fonctionnelle qui servirait à tout le monde et à toutes sortes d'activités, comme des concerts, récitals, expositions artistiques, soirées sociales, etc.

A cette fin, on devrait installer un ensemble de cloisons amovibles qui seraient mises en place après les messes du dimanche soit pour former une grande salle ou plusieurs petits locaux, selon les besoins. On laisserait ainsi une chapelle d'une centaine de places, qui servirait aux offices de la semaine.

Rappelons qu'une église conventionnelle sert à peu près une vingtaine d'heures par semaine aux fins du culte, alors que pendant quelque 92 heures, seules quelques personnes s'en servent. Ceci veut dire qu'une église conventionnelle ne sert en réalité que dans une proportion de 18% du temps. La logique veut donc qu'on construise une église fonctionnelle, dont la population, qui devra la payer, puisse profiter à 100%.

Certains objecteront qu'il ne faut surtout pas profaner les lieux du culte et diront que Jésus a chassé les vendeurs du temple, etc. Pourquoi serait-ce une profanation que d'utiliser une église pour favoriser une vie chrétienne meilleure? En effet, être chrétien ce n'est pas simplement aller à la messe le dimanche, c'est aimer son prochain, pratiquer la charité et le reste. Et un tel centre communautaire favoriserait certainement l'éclosion de l'amour du prochain en facilitant les rapports entre les groupes qui forment la communauté.

Voici donc la chance des Franco-Manitobains de se créer un intérêt commun qui amènera l'union, si nécessaire à toute la communauté. Nous espérons qu'ils saisiront cette occasion d'assurer la survie du fait français au Manitoba tout en ravivant leur foi.

Marcel Boulanger,
Claude Senécal,
Saint-Boniface.
(16 septembre 1968)

C'est abominable!

Pensez donc! Quel crime abominable est-on en train de tramer? Que va-t-il se passer?

Un Français de France dans nos parages! Comme s'il n'y avait jamais eu de Français, Belge ou Suisse qui serait venu sur les bords de la Rivière Rouge, depuis 150 ans, date de l'arrivée de nos premiers missionnaires à St-Boniface.

C'est pourtant ce que les journaux de Winnipeg viennent de nous rapporter dans un article sensationnel.

Eh oui! Il paraîtrait qu'un certain M. Philippe Rossillon, de Paris, serait venu rendre une visite amicale à M. Mulaire, de St-Pierre, et qu'il aurait profité de son court séjour pour se renseigner sur notre situation sociale, économique et agricole au Manitoba français, voire la diffusion et la culture de la langue de Molière et de Bossuet. Ce qui est tout naturel pour un Français, tout comme aurait fait un conférencier de l'Alliance française. Faudrait-il avoir une autorisation du parlement fédéral pour agir ainsi? Il n'y a pas d'anguille sous roche, mais plutôt ce mauvais esprit de chercher la petite bête noire chez nos Franco-manitobains.

Vivement émue, l'opinion française dans notre province se demande si nos gouvernants n'ont pas un faible pour faire sentir la priorité anglaise dans notre région et vouloir faire disparaître graduellement l'usage du français.

Ayons le sens de la mesure et de la probité. Ne vaudrait-il pas plutôt reconnaître légalement les deux langues officielles dans tout le Canada?

Vraiment il y a de quoi réveiller tous les jeunes étudiants de nos écoles pour les décider de ne pas avoir honte de parler notre belle langue dans toutes les rues de la ville de St-Boniface. Allons! Un peu de fierté s'il vous plaît.

Godias Brunet,
Saint-Boniface.
(le 13 septembre 1968)



L'Omnium franco-manitobain du golf qui s'est tenu mercredi dernier, 11 septembre, au Club de Golf de St-Boniface a connu encore cette année un grand succès. 96 golfeurs franco-manitobains ont participé au tournoi qui a accordé $300 en prix en plus du trophée CKSB. Plusieurs centres ruraux étaient représentés: St-Pierre, Ste-Anne, Elie, La Salle, Somerset, St-Claude, Otterburne, Lorette, South Junction, ainsi que la région métropolitaine de Winnipeg et St-Boniface. La photo, ci-dessus, nous fait voir le départ au jeu. De gauche à droite: MM. Roland Marion, représentant de la Brasserie Kiewel, Roland Couture, gérant de CKSB, l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, Etienne Bohémier, de CKSB et organisateur du tournoi, Raymond Poitras, gérant adjoint de l'hôtel Fort Garry, Maxime Désaulniers, de Radio-Canada (il devait gagner le tournoi), Frank Simons, de l'orchestre symphonique de Winnipeg, et Claude Ménard, nouveau gérant des ventes de la Brasserie Kiewel.

La pilule (4)

Le sociologue

Le sociologue: Madame, vous faites partie d'une classe de la société qui cherche le bonheur dans la possession d'une télévision, d'une voiture, d'une maison, d'une famille de deux ou trois enfants.

Interlocutrice: Mais, c'est bien.

Soc.: Je ne sais si cela est bien; je sais seulement qu'il en est ainsi.

Soc.: Certaines tribus d'Australie et d'Afrique sont friandes des chairs humaines.

Int.: Que c'est affreux!

Soc.: Je ne sais si c'est affreux; je sais seulement qu'il en est ainsi.

Soc.: Dans certaines sociétés, le mari est le chef du foyer et en d'autres, l'épouse règne sur la maisonnée. Dans quelques milieux, le mari peut avoir plusieurs épouses, et en d'autres milieux, l'épouse peut avoir plusieurs maris.

Int.: Comme c'est curieux!

Soc.: Il en est ainsi.

Soc.: Lorsque les hommes n'avaient pas de machines, le plus grand nombre d'hommes assurait une plus grande prospérité. Maintenant que la machine permet à chaque homme de multiplier à l'infini ses travaux, nous voyons que la prospérité des hommes diminue en autant que leur nombre augmente.

Int.: Ce n'est pas normal.

Soc.: Normal ou pas, il en est ainsi.

Le sociologue étudie les structures des associations humaines: les institutions façonnées librement par les hommes (ex. les associations sportives, professionnelles, etc.) et leurs institutions naturelles (ex. la famille). Le sociologue étudie en plus l'état émotif des groupes humains, c'est-à-dire ce à quoi les hommes de divers milieux tiennent, ce qui pour eux a de la valeur: par exemple le comfort, la religion, etc.

En sachant quelles sont les institutions d'un lieu et à quoi tiennent les gens de ce lieu, le sociologue peut alors supposer plus ou moins ce que feront ces gens dans un avenir rapproché. Il le suppose "plus ou moins" parce que les gens demeurent toujours libres de changer leurs goûts et leurs institutions ou encore de réagir de plusieurs manières.

Si le sociologue nous fait connaître l'état dans lequel se trouve une société ou un milieu, il ne peut cependant pas juger de la valeur de cet état de chose, ainsi que nous l'avons vu dans les quatre réflexions qui ont ouvert ce texte. Certains aiment le comfort et d'autres la chair humaine. Certains vivent d'une façon et d'autres de façon différente. Tout ceci est catalogué par le sociologue. Mais en tant qu'expert dans l'étude de l'état structurel et émotif des sociétés, il n'est pas du même fait le juge de la valeur supérieure d'un type de famille sur tel autre, ou d'une façon d'agir sur telle autre.

Le sociologue cherche à savoir ce que font les hommes en association. Il n'a pas à dire si ce qu'ils font est bien.

Lorsqu'un homme d'Etat a un projet en tête, il s'adresse au sociologue pour savoir comment la population est organisée et comment elle agit. Sachant où il veut aller, l'homme d'Etat connaîtra ainsi son point de départ. Le sociologue pourra aussi lui suggérer plusieurs façons d'agir, en indiquant quelle sera probablement la réaction de la population concernée devant telle ou telle action gouvernementale. Le religieux peut de même employer une enquête sociologique d'un milieu avant d'entreprendre un effort missionnaire. Mais en aucun cas le sociologue n'est celui qui propose le but ou juge de la valeur morale des moyens. Il est simplement celui qui voit; et, par rapport aux changements de structures et de sentiments populaires, celui qui prévoit jusqu'à un certain point.

Dans ses recherches, le sociologue a vu que bien des gens, de par le monde, vivent en manquant du nécessaire: ils n'ont presque rien pour se nourrir, se vêtir et se loger. Le sociologue a aussi constaté que les hommes semblent vouloir continuer de s'accroître à un rythme accéléré, malgré leur misère. Or la famine et la misère sont des maux reconnus par tout le monde. Ce n'est pas là un jugement de la science sociologique. C'est un jugement de valeur humaine. Quelle est la solution à cet état de chose? Le sociologue est un homme et comme tel, il ne peut demeurer indifférent devant la souffrance des hommes. Mais afin d'offrir des suggestions concrètes, il devra s'appuyer sur des valeurs réelles. En effet, il pourrait théoriquement suggérer comment exterminer quelques peuples; ou proposer des moyens d'empêcher les naissances; ou encore dire comment favoriser un esprit plus charitable dans la production et la distribution des richesses économiques. Le sociologue n'est cependant pas, par ses techniques d'observation et de recensement, l'homme compétent pour juger des valeurs humaines en cause. Il devra lui-même faire appel à quelqu'un d'autre.

Quel est donc l'homme compétent dans la question de la natalité et de la nature humaine? La semaine prochaine nous verrons le biologiste.

Georges Allaire

Centre Culturel de Saint-Boniface

Le jeudi soir 19 septembre, à huit heures précises, aura lieu l'assemblée annuelle du Centre Culturel.

Ce Centre est votre Centre, il vous appartient, alors venez donc en grand nombre à cette réunion qui saura certainement vous intéresser.

Il y aura, au cours de la réunion, l'élection de trois membres au bureau de direction.

Communiqué



Activités de la L.F.C. de la paroisse basilique

Le mardi 10 septembre avait lieu, au Centre Culturel, la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse basilique. Divers sujets furent discutés au grand intérêt de toutes.

Notre premier projet en organisation est la soirée "Vin et Fromages" qui aura lieu le samedi soir 28 septembre en la salle académique du collège, de 8 h. à 11 h. Mme J.-M. Huot en sera l'hôtesse, assistée de Mme F. Savage. Les comités suivants furent formés: décorations, Mme J. Lambert; cuisine, Mmes Paul Marion et Arthur Désaulniers; sollicitations, Mme A. Savard; billets, Mme L. Painchaud; entrée, Mme A. Martel; musique, Mme L. Marcoux; publicité, Mme M. Jamault. Les invitations seront adressées par un groupe de volontaires. On demande aux dames qui pourraient être sollicitées afin d'aider dans ce travail ou tout autre, d'être généreuses et d'avance on vous dit "Merci".

Nous espérons donc vous voir le samedi 28 septembre pour déguster des vins savoureux et des fromages délicieux. Amenez vos parents et vos amis, nous vous réservons une soirée de plaisir, car c'est là une relativement "rare" occasion où les paroissiens peuvent se rencontrer et causer ensemble. A remarquer que vos amis de l'extérieur sont également les bienvenus.

Notre deuxième projet à l'étude fut celui du "Shower pour l'église" alors qu'on recueillera des articles pour le bazar du mois de novembre.

Le shower aura lieu au Centre Culturel le mardi 8 octobre. Songez dès maintenant, mesdames, à la contribution que vous pourrez apporter. Toutes réalisent la perte totale qu'a subie le Service Social avec l'incendie de la cathédrale. Nous voudrions donc faire un vrai succès de notre bazar et c'est pourquoi on ambitionne de recevoir le plus d'articles possible.

Nous avons besoin de tout... tricots, travaux de couture, tabliers, articles ménagers, travaux de fantaisie, bibelots, serviettes, essuie-mains, linge de bébé, etc. On a même mentionné de penser à quelques articles qui pourraient plaire aux adolescentes (produits de beauté, bijoux, etc.).

On vous demande cette année, cependant, de ne pas emballer vos gros ou petits paquets mais plutôt de les étiquetter d'un prix d'achat que vous croyez raisonnable. On apprécierait également, si chaque dame apportait ce soir-là une ou plusieurs grandes boîtes de carton où tous nos "trésors" pourraient être remisés jusqu'au jour du bazar.

Mme F. Le Dorze, de 197, rue Notre-Dame, recueille les sacs de papier; Mme Ricard, de 167, rue Masson, les rouleaux de papier hygiénique (vides); Mme G. Soulodre, de 263, avenue Hamel, les sacs de plastique (environ 8" x 10"); Mme W. Tétrault, de 518, rue Langevin, les assiettes d'aluminium. Nous aurions grandement besoin de ces articles pour le bazar.

Le Service Social a fait la demande pour des retailles de lainage qui serviront à la confection de couvertures. Avis à toutes celles qui auraient quelques articles à offrir. On acceptera également à cette fin de vieux manteaux ou tout autre tissu épais.

Finalement, pour notre réunion régulière du mois d'octobre, le comité d'éducation est à organiser un programme spécial où nous aurons comme invitée Soeur Rolande Dufault (Cécile-de-Rome), qui est directrice de Villa-Rosa, un foyer pour filles-mères. Cette religieuse a déjà parlé à une réunion de l'Amicale Marie-Rose et on a qualifié sa causerie d'extraordinaire. Nous vous annoncerons plus tard la date de cette assemblée. Elle aura probablement lieu un dimanche soir. Soeur Dufault aimerait y voir tous les parents, jeunes et moins jeunes, et en particulier elle apprécierait un grand nombre d'adolescentes.

Presse et publicité



M. Claude Rocan, fils de M. et Mme Maurice Rocan, de Toronto, et autrefois de St-Boniface, s'est mérité une bourse d'études de $250.00 et la médaille pour excellence en 12e année au Collège Senator O'Connor de Toronto.

Sts-Martyrs-Canadiens

Vente remue-ménage

Le comité du bien-être social de la Ligue des Femmes Catholiques, sous la direction de Mme Louise Morin, annonce sa grande vente remue-ménage, le 21 septembre 1968, en la salle paroissiale des Saints-Martyrs-Canadiens, 289, avenue Dussault, de 10 h. du matin à 9 h. du soir.

Les profits de cette vente iront à la bourse scolaire de la Ligue de la paroisse.

Thé paroissial

On est à préparer un thé paroissial qui coïncidera avec la visite pastorale de Mgr M. Baudoux, le dimanche 13 octobre. Que chacune vende ou achète plusieurs livrets de billets sur une table de téléviseur. L'organisation de ce thé est sous la présidence de Mme Marie Fournier.

De grands arbres

De grands arbres poussent à Saint-Boniface
Ils s'étirent dans le chaud soleil
Ils sortent de leur long sommeil
Ils sont comme touchés par la grâce.

Ils ont longtemps erré sous terre
Etouffés par la puissante tradition
Qui ne tolérait aucune confusion.
Ils ont souffert dans leur chair.

En proie aux doutes profonds
En proie à l'errance
En proie à l'absence
Ils ont déjà touché le fond.

Depuis ils ont grandi, ont choisi,
Choisi de s'élancer vers l'universel,
Choisi d'aller vers l'essentiel,
Ils ont fait le choix de la vie.

Ils veulent sentir sous leurs pieds
Le sol de leur pays, le Manitoba.
Ils veulent faire partie du Canada.
Ils veulent simplement vivre en entier.

Ils veulent regarder le soleil en face
Sans aucune ombre autour
Ils veulent sentir le jour
Ils veulent vivre à Saint-Boniface.

Dédié à tous ceux qui veulent fonder un Manitoba français, à ceux qui veulent construire un avenir ici en collaboration avec d'autres, sans considération de nationalité, de langue; à tous ceux-là je souhaite bonne chance, bon courage, en les remerciant de m'avoir fait comprendre l'importance du français, langue que j'aimais et que je parlais sans savoir la difficulté que vous avez à la garder et à la défendre.

Jacqueline Blay

N.D.L.R. — Ce poème fut écrit par une jeune Française après un séjour de 18 mois au Manitoba.

Chronique de CBWFT

Jeudi 19 septembre

La Soeur volante, à 7 h. 30: Comédie fantaisiste. Sr Bertrille découvre qu'elle peut voler grâce à un tour aérodynamique contrôlé par le relèvement de sa cornette.

Vendredi 20 septembre

Du feu S.V.P., à 8 h. 30: Variété jeunesse. Animateurs Françoise Lemieux et G. Boucher. Invités: Marc Gélinas, Marthe Fleurant, Les Sinners et Stéphane.

Mon pays, mes chansons, à 10 h.: Invités: Clémence Desrochers et Raymond Lévesque.

Samedi 21 septembre

Jinny, à 7 h. 15: "L'enlèvement". Tony prie Jinny de le laisser tranquille. Elle fait alors le serment de ne plus lui accorder aucune aide. Sur ce, Tony est enlevé par deux agents secrets chinois.

Dimanche 22 septembre

Partout, à 4 h.: "Le Vietnam". Reportage tiré de "Panorama" de l'O.R.T.F. Résumé de l'histoire du Vietnam depuis les accords de Genève, en 1954.

D'hier à demain, à 4 h. 30: "L'Amérique à l'heure de la guerre".

Zoom, à 7 h. 30: Variétés. Animateur Jacques Boulanger. Invités: Claude Valade, Claude Michaud, Claude Dubois, Les Alexandrins, Jean Constantin, Robert Charlebois et ses musiciens et Louise Forestier. Chef d'orchestre: François Cousineau.

Les beaux dimanches, à 8 h. 30: "Jeunesse et musique". Concert-reportage enregistré à l'auditorium Dufour du collège de Chicoutimi. L'orchestre national de la jeunesse du Canada, sous la direction de Franz-Decker.

Napoléon vu par Guillemin, à 10 h. 30: Conférences sur Napoléon, sa vie, son oeuvre, par le professeur Guillemin. "L'officier révolutionnaire" (2e partie).

Lundi 23 septembre

Ma sorcière bien-aimée, à 8 h. 30: "Vive la reine". La reine des sorcières Ticheba décide d'abdiquer en faveur de Samantha. Craignant la réaction de Jean-Pierre, Samantha refuse mais sa mère l'encourage à accepter cet honneur.

Mardi 24 septembre

Moi et l'autre, à 9 h. 30: "La demande en mariage". Denise est demandée en mariage. Dominique, sur les conseils de Gustave, décide d'initier Denise à la vraie vie de ménage.

Mercredi 25 septembre

Le commando du désert, à 7 h. 30: "Le message d'un jeune muet". Le commando a pour mission de délivrer un jeune garçon de 13 ans, fils du commandant des troupes alliées. La tâche de Sam Troy prend des proportions insoupçonnées lorsqu'il apprend que le jeune garçon est muet.

Tous pour un, à 10 h.: "Les Etats-Unis à l'époque de la prohibition, les répercussions économiques, politiques, sociologiques — 1919-1932".

Au poste CBWFT

JEUDI 19 SEPTEMBRE
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—Bidule
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Le téléjournal
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—La Soeur volante (C)
8.00—Les grands films: "Un cadeau pour le patron". Comédie satirique avec Yul Brynner. Un racketter célèbre est expulsé des Etats-Unis. Il liquide ses affaires pour un million et demi de dollars, et part dans une île de sa Grèce natale. (Américain 1959)
9.45—Tirez au clair
10.45—Présences
11.00—Cinéma: "Ces dames du Bois de Boulogne". Drame psychologique avec Maria Casarès et Paul Bernard. Une femme est délaissée par son amant. Pour se venger, elle lui présente une danseuse pauvre et aux moeurs légères. Un amour nait entre les deux jeunes gens. (Français 1945)

VENDREDI 20 SEPTEMBRE
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—Yogi (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Le téléjournal
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—Voyage au fond des mers (C)
8.30—Du feu SVP (C)
9.00—Des agents très spéciaux (C)
10.00—Mon pays mes chansons (C)
10.30—Prenez le volant
11.00—Cinéma: "Ophélia". Drame psychologique avec A. Valli et C. Cerval. La mort de son père et le remariage de sa mère avec le frère du mort a traumatisé un jeune homme romantique et angoissé, qui n'accepte pas les apparences ni la médiocrité des êtres qui l'entourent. Son seul ami l'aidera à réaliser un film pour confondre, tel Hamlet, ses parents qu'il croit criminels. Son action entraine alors tout le drame qu'il aura forgé en croyant le subir. (Français 1962)

SAMEDI 21 SEPTEMBRE
2.00—Les coulisses de l'exploit
3.00—Pépinot
3.30—Robin-Fusée (C)
4.00—Roquet belles oreilles (C)
4.30—La vie qui bat (C)
5.00—L'heure des quilles (C)
6.00—Le téléjournal
6.12—Les nouvelles des sports
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Jinny (C)
7.45—Cher oncle Bill (C)
8.15—Billet de faveur: "Seuls les anges ont des ailes". Drame avec Cart Grant et Joan Arthur. Un essai de courrier aérien en Amérique du Sud. Une femme fait naitre une rivalité entre les différents pilotes. L'un d'eux, accusé de n'avoir pas secouru un camarade en détresse, se rachète en ramenant sous l'orage, un appareil en feu. (Américain 1939)
10.00—L'inspecteur Leclerc
10.30—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: A communiquer

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE
3.00—Héritiers du christianisme
3.30—Au bout de mon âge
4.00—Partout
4.30—D'hier à demain
5.30—Langue vivante
6.00—Tour de terre (C)
6.30—Walt Disney présente (C)
7.30—Zoom (C)
8.30—Les beaux dimanches (C)
10.00—Deux plus un
10.30—Napoléon vu par Guillemin
11.00—Cinéma: "Boudu sauvé des eaux". Comédie de Jean Renoir, avec Michel Simon et Marcelle Hainia. Un libraire vient au secours d'un clochard qui allait se noyer. Au grand désespoir de sa femme et de sa servante, il l'héberge. Du coup, la vie paisible de ce foyer bourgeois se trouve complètement bouleversée. (Français 1932)

LUNDI 23 SEPTEMBRE
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—M. Surprise présente (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Le téléjournal
6.12—Les nouvelles du sport
6.15—Si jeunesse pouvait
6.45—Atôme et Galaxies (C)
7.15—Sept au trois
7.30—Les belles histoires des pays d'en haut (C)
8.30—Ma sorcière bien-aimée (C)
9.00—A la seconde (C)
9.30—Le paradis terrestre (C)
10.00—Le sel de la semaine
11.00—Cinéma: "La Caravane du péché". Mélodrame avec F. Marzi, Charles Rutherford et Luisa Poselle. Une jeune et belle gitane dirige une caravane agricole composée de pauvres hères qui se louent au temps des moissons. Un médecin alcoolique, poursuivi par la police, se réfugie dans la troupe. La chaleur de l'été, le vin et les filles causeront plusieurs drames. (Italien 1953)

MARDI 24 SEPTEMBRE
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—Linus (C)
5.30—Ni oui ni non (C)
6.00—Le téléjournal
6.12—Les nouvelles du sport
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—Cinéma: "Pleine de vie". Comédie avec Judy Holliday, Richard Conte et Esther Miciotti. Après cinq ans de mariage, un couple heureux envisage avec joie l'arrivée prochaine d'un enfant. Mais le père du mari voudrait inculquer au jeune ménage des traditions religieuses sévères. (Américain 1956)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Au coeur du temps (C)
11.00—Ciné-club: "Des oiseaux petits et gros". Conte satirique avec Toto et Nino Davoli. Dans un étrange paysage, deux hommes cheminent: le père et son fils. Ils rencontrent un corbeau doué de la parole qui décide de les accompagner. Cet oiseau est un beau parleur et, pour distraire les voyageurs, il propose de leur raconter une histoire authentique qui se déroula en l'an de grâce 1200. Il s'agit de l'épisode de "Fioretti" où saint François d'Assise prêche aux oiseaux l'amour fraternel. (Italien 1966)

MERCREDI 25 SEPTEMBRE
3.00—Femme d'aujourd'hui
4.00—Ulysse et Oscar (C)
4.30—La boite à surprise (C)
5.00—La fourmi atomique (C)
5.30—Oui ou non (C)
6.00—Le téléjournal
6.12—Les nouvelles du sport
6.15—Tour à tour
6.30—Aujourd'hui
7.15—Sept au trois
7.30—Le commando du désert (C)
8.00—Cinéma du mercredi: "Odongo". Documentaire romancé avec P. Flemming et M. Carey. Odongo est un jeune garçon du Kenya qui travaille dans une ferme où sont rassemblés les animaux sauvages destinés aux parcs zoologiques et aux cirques. Il souffre de voir ses amies les bêtes en captivité. (Américain 1956)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Caméra 68
11.00—Jacques Brel présente
11.30—Enigmes

Une exposition de tapisseries à ne pas manquer

Lors de l'ouverture de l'exposition de tapisseries françaises, modernes et anciennes, à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, le 5 septembre, sous le patronage de la compagnie Rothman's du Canada, Mme Hélène Meynaud, de Paris et Montréal, experte dans l'art de la tapisserie et conférencière de renommée mondiale, donna des détails sur la renaissance de cet art en France.

Dès les débuts de la civilisation en Europe, les murs des châteaux étaient ornés de tapisseries. C'est en France que la tapisserie a atteint sa plus grande beauté. Les oeuvres représentaient des exploits variés tels que batailles, chasses, etc. On en faisait un dessin que les artisans copiaient dans les moindres détails. Au cours des siècles, on commença à copier des peintures ordinaires et il en résulta des tapisseries de qualité artistique inférieure.

Ce que l'on cherche à faire aujourd'hui, c'est de retrouver le style ancien, et dans la région d'Aubusson, certaines familles travaillent encore selon la tradition. C'est l'artiste Jean Luscat qui a stimulé la renaissance de la tapisserie et le mouvement va bon train.

La demande pour des tapisseries augmente de plus en plus depuis que dans les maisons modernes spécialement au Canada, les murs intérieurs sont construits en pierre ou en brique. Elles servent à réchauffer l'atmosphère de la pièce avec ses couleurs chaudes. Les thèmes en sont soit anciens soit modernes mais le style du travail est celui des âges anciens.

Grecque d'origine, française par mariage, Mme Meynaud parle plusieurs langues dont le français, le grec, l'anglais, l'allemand et le yougoslave. Elle possède, outre une bibliothèque de 10,000 volumes, une collection personnelle de tapisseries. Elle habite maintenant Montréal mais garde un appartement à Paris et un château ailleurs en France.

Mme Meynaud est l'heureuse propriétaire de merveilleux bijoux antiques, surtout grecs, et de costumes de leur temps qu'elle se fait un plaisir d'exposer à l'émerveillement des représentants des moyens de communication.

La partie de la collection Rothman's en exposition à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg jusqu'au 29 septembre représente une valeur de $250,000 et compte des oeuvres des 15e et 16e siècles dont une grande tapisserie représentant la bataille de Hastings de 1066 et aussi des oeuvres modernes petites et grandes.

Petite note

M. et Mme A. Desmarais, de St-Hilaire, Qué., sont en visite chez leur nièce, Mme Maurice Sabourin, de St-Boniface.

La plus grande exposition de chats jamais tenue dans la région métropolitaine

M. John Bodner, directeur de l'exposition et représentant publicitaire, vient d'annoncer que le "Fifth International Royal Merit Championship Quadruple Cat Show" aura lieu les 21 et 22 septembre prochain à l'aréna Bertrand à St-Boniface.

Des amateurs de chats venant de Montréal, Qué., Vancouver, C.-B., Seattle, Wash., Madison, Wisc., Rockford, Ill., se disputeront les prix des diverses catégories. On s'attend à ce que 200 chats soient inscrits, des Himalayens royaux, Rex à pelage frisé jusqu'aux chats de maison, dit variété domestique "Heinz 57".

En plus du concours pour championnat toute race à poil court et poil long, des concours spéciaux auront lieu pour les chats de maison, préférés des enfants, et le dimanche une "chasse aux souris" sera à l'affiche comme l'année dernière.

Cette exposition qui durera deux jours et qui attira plus de 2,000 spectateurs l'année dernière est ouverte au public au prix minime de 50 cents. Des prix d'entrée seront offerts aux spectateurs chanceux.

Le "Cat Club", affilié de la "American Cat Famciers Association", a obtenu les juges suivants: "Toutes races", Mme Lila Hippy, de Huntley, Ill., Mme Anne Chapman, de Victoria, C.-B.; "Pelage long, pelage court, catégorie spéciale", Mme Joan Apel, de Rockford, Ill., M. C. E. "Bud" Mozley, Grants Pass, Ore.

On s'attend à ce que l'exposition de chats de cette année sera la meilleure jamais tenue dans le Winnipeg Métropolitain.

Exposition des Lapidaires

Le "Winnipeg Rock and Mineral Club" tiendra une exposition à l'aréna du Centenaire Bertrand en même temps que celle du "Winnipeg Cat Club", les samedi et dimanche 21 et 22 septembre.

Au Sacré-Coeur

Winnipeg

Réunion des Dames de Ste-Anne

Une réunion des Dames de Ste-Anne aura lieu le dimanche 22 septembre, après la messe de 9 h. Nous prions nos membres de se rendre nombreuses.

Nous nous faisons un devoir de vous avertir que le moment est venu de vous acquitter de votre cotisation.

Le Comité

La règle doit être droite comme un fil, et non pas comme une barre de fer. Le cordeau indique la ligne, même lorsqu'il fléchit. L'inflexion ne le fausse pas. Toute règle bien faite est souple et droite; les esprits durs la font de fer.

J. Joubert





Chronique sportive

Denny McLain jouera-t-il aux Cards le truc que Dean avait joué aux Tigres?

par Jacques LEMOYNE

Maintenant que Willie Horton a permis à Denny McLain de gagner, de façon très dramatique, sa fameuse trentième joute, les anciens du baseball (et je me classe maintenant parmi ceux-là) se demandent si McLain ne jouera pas aux Cards le même truc que Dizzy Dean, alors vainqueur de 30 joutes, avait joué aux Tigres? On sait que Dizzy et son frère, Paul, avaient alors médusé les Tigres, Dean remportant la première joute par un pointage astronomique. Il est certain que les Cards ne seront pas seuls lors des séries mondiales, mais il ne faudrait pas croire que Detroit va être favorisé pour l'emporter. Les Cards ont une formation du tonnerre qui remportera le championnat de la Nationale au cours de la semaine qui vient. (Ce sera peut-être fait lorsque vous lirez ces lignes.)

Il n'en reste pas moins vrai que l'exploit de McLain va quand même donner aux Tigres un certain avantage. Denny a réussi sa trentième victoire difficilement, mais il y avait de quoi être nerveux. La joute était suivie à la télévision par des millions de gens et McLain savait très bien qu'il risquait gros jeu. Mais il n'a pas voulu décevoir les sportifs de son pays et du Canada et il a donné une performance digne d'un grand champion. Son gérant voulait certainement remporter la victoire et il a bien fait de ne pas retirer Denny au septième. C'eut peut-être été de la grande stratégie, mais le public ne venait pas pour applaudir de la stratégie, mais bien pour voir McLain vaincre ou tomber. Il a vaincu pour la plus grande joie des partisans des Tigres et sans doute aussi pour l'inquiétude des Cards. Si McLain avait échoué dans sa tentative de remporter sa 30e victoire dès son premier essai, qui sait ce qui serait arrivé? Denny lancera avec moins de tension maintenant et il pourrait bien porter sa fiche à 33 victoires cette saison. Il sera dangereux dans les séries mondiales.

Peu brillant!

Jim Ellis ne manque pas de courage pour s'être battu pendant 15 rondes avec le nez cassé. Mais sa victoire sur Patterson n'a quand même pas été aussi décisive et aussi convaincante qu'on le croyait. Le champion de la WBA n'a pas paru un homme très formidable contre un boxeur de l'âge de Patterson. Ce dernier continue de nous étonner, car il ne se bat pas pour de l'argent, tout le monde sait qu'il en a, mais pour se convaincre qu'il est encore le meilleur homme de sa classe. Sa tenue contre Ellis était digne d'éloge, mais ce ne fut pas celle du Patterson d'il y a quelques années alors que ses combinaisons rapides étourdissaient ses adversaires. Depuis son combat contre Liston, Patterson n'est plus le même homme, mais ne soyez pas surpris s'il tente d'obtenir une troisième rencontre contre Sonny Boy qui effectue un retour à la boxe, maintenant que le gang de Clay n'est plus là pour lui faire prendre un plongeon.

Joe Frazier est sorti le plus grandi du combat Ellis-Patterson. Le courage n'étant pas la seule qualité requise d'un champion, il parait évident que, contre un cogneur de la trempe de Frazier, Ellis ne ferait pas beaucoup mieux que contre un "cream puff" comme Patterson. Mais ce match ne se fera pas immédiatement, car avec cette blessure au nez qui peut compromettre toute sa carrière, Ellis devra prendre un long repos. Et qui sait si ce repos lui sera profitable? Tout le monde se dit que si Frazier avait atteint Ellis avec le même crochet que celui utilisé par Patterson que le match aurait pu se terminer immédiatement. Mais on verra ce qu'on verra...

Déjà!

Mais où donc est passé l'été? C'est la question que je me pose quand je recommence à voir des photos de joueurs de hockey dans les pages des journaux du pays. Et ces photos sont généralement des photos souriantes, puisqu'elles ont été prises au moment où les gars venaient de signer leur contrat. Or, il semble que cette année les discussions de contrat ne seront pas longues. Les magnats craignent-ils l'Association des joueurs et leur brillant avocat? Qui oserait l'affirmer recevrait sans doute un démenti formel, mais cet empressement des dirigeants à accorder des augmentations à leurs joueurs est surprenante, si on est comme moi bien entendu, et qu'on suppose qu'il ne part pas toujours d'un bon naturel. L'été a donc fui avec la rapidité d'un bolide. La saison de pêche tire à sa fin un peu partout et la chasse va débuter dans quelques heures.

Il est un événement dramatique cependant dont je voudrais parler brièvement: c'est celui de la mort d'un joueur de hockey bien connu à Winnipeg, Wayne Larkin. Ce dernier n'était pas une super vedette de ce sport, mais c'était un ouvrier toujours à son poste qui contribuait lui aussi aux succès de son équipe. Il avait sans doute rêvé de jouer un jour dans la Nationale, mais, avec les années, il ne se rapportait plus aux camps d'entraînement qu'avec la ferme détermination de ne pas perdre son poste de bon joueur dans la meilleure ligue de hockey mineur. Cette année il était avec les Rangers, faisant nombre sans doute, mais gardant, secrètement, l'espoir que peut-être la chance lui sourirait enfin. C'est la tragédie qui a frappé. Heureusement qu'il n'est pas mort en pratiquant la boxe, car alors on en aurait entendu des cris et des protestations. Au lieu, et c'est plus digne ainsi, c'est dans le silence et le recueillement qu'on l'a mené à son dernier repos.

OLDSMOBILE 1969



La gamme des Oldsmobile s'est enrichie pour 1969 d'une nouvelle création: un coupé hardtop de la série Delta 88. Présentée sous le nom de Delta 88 Royale, cette nouvelle voiture est livrée avec un revêtement de pavillon en vinyle, en équipement standard, de même qu'avec une ornementation de capot, des prises d'air latérales, des bandes de peinture de carrosserie et d'autres marques distinctives. Ce modèle comporte les perfectionnements techniques et de style apportés aux autres Oldsmobile 1969, et qui vont de pair avec des améliorations concernant la sécurité.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Comme chrétiens, n'avons-nous pas le devoir d'aider les malades? Comme dans la parabole du bon Samaritain, il y a actuellement un moribond qui semble abandonné sur le bord de la route. Il crie vers vous. Serez-vous les indifférents qui passent outre? De qui est-il donc question? . . . De notre conseil! De la façon que vont les choses, il faudra fermer nos portes, vendre la salle, et les quelque 10 membres assidus devront être transférés . . . Que font donc les 290 autres.

Rappelez-vous le banquet de la Bible ou les invités se trouvaient diverses excuses. Au moins ils avaient l'élémentaire politesse de dire pourquoi ils ne pouvaient venir.

Invitons des membres d'autres conseils à venir à nos réunions, ainsi, nous aurons quorum. Il faut trouver une solution! Trop de nos membres préfèrent regarder les g . . . g . . . gi . . . à la T.V. ou ailleurs. Soyez donc assez charitables pour sacrifier au moins une soirée par mois . . . vous n'en mourrez pas.

Notre salle est à louer à prix raisonnable, pour tout genre de soirées. Composez: 247-9637 pour plus de renseignements.

Il nous faut des volontaires pour travailler au club St-Michel, afin de se conformer aux règlements de prévention des incendies. Il faut scier, clouer, transporter, repeinturer, plâtrer, "contremaîtrer", etc. Avez-vous un samedi à nous consacrer?

Les billets pour la grande loterie seront bientôt en vente.

Congrès d'Etat

L'assemblée d'Etat aura lieu le samedi 21 septembre, au Club Traverse, 267, rue du même nom. Elle commencera à 9 h. a.m. pour se terminer à 4 h. 30 avec l'installation des officiers d'Etat. Le banquet sera servi à 6 h. 30 au Windsorian Motor Hotel, 1034, chemin Elisabeth, et sera suivi d'une soirée dansante, d'un goûter à 11 h. 45 p.m. et de sketches comiques. Les billets pour le banquet et la danse sont de $3.50 chacun. Pour la danse seulement, $1.50. Veuillez réserver vos billets au plus tôt.

Le frère St-Onge organise un souper de $25, pour le mercredi 30 octobre, à la salle St-Louis. Comme les billets sont limités, procurez-vous-en au plus tôt. Ils sont en vente chez le frère Norm. Ducharme, barbier.

Le 27 septembre aura lieu l'installation de notre nouvel exécutif à Lorette. Soirée dansante, excellents musiciens. Entrée gratuite, goûter gratuit, liqueurs à prix modiques.

Venez nombreux!

car **Après Tout.**



Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Correction

Pour revenir à la réunion d'automne du Conseil d'Etat, contrairement à notre annonce de la semaine dernière, elle aura lieu le samedi 21 septembre.

Rappelons-nous qu'elle se déroulera au Club Traverse, 267, rue Traverse, Norwood, et que le grand banquet se tiendra le même soir, à 6 h. 30, à l'hôtel Windsorian, 1034, chemin Elisabeth, St-Boniface.

Les frères chevaliers et leurs dames sont donc cordialement invités au banquet et à la soirée dansante qui suivra. Un programme spécial sera présenté en plus de la musique et des rafraîchissements.

Venez nombreux! Les frères Henri Simard et Michael McDonald ont droit à tout notre appui.

Installation des officiers

Conjointement avec les Conseils Provencher, St-Boniface et Jubinville, le Conseil Goulet tiendra son installation des officiers à Lorette, le vendredi 27 septembre. Pour de plus amples détails, lisons attentivement la prochaine lettre mensuelle du Grand Chevalier.

Nous désirons attirer l'attention des frères chevaliers sur le fait que les dames seront admises à cette cérémonie et que la soirée se terminera par une danse et des rafraîchissements.

Rigoletto

Palmarès de CKSB

PROGRAMME
"Tous les Garçons, les Filles"
MOIS DE SEPTEMBRE

1 — Dis-moi ce qui ne va pas — Enrico Macias
2 — Non, non jamais — Choeur Raymond Berthiaume
3 — Animal on est mal — Gérard Manset
4 — La Bolduc 68 — Marthe Fleurant et Tex
5 — Confession — Christophe
6 — La source — Ginette Ravel
7 — Par-delà le sang de la terre — Victoire Scott
8 — Le ruisseau de mon enfance — Adamo
9 — Je connais une chanson — Frank Alamo
10 — Par les yeux du coeur — Ginette Reno
11 — Je reviens te chercher — Gilbert Bécaud
12 — Prisonnier d'un monde — Le Captain' Group
13 — Sur le bord de la mer — Jocelyne Pascal
14 — A tout casser — Johnny Hallyday
15 — Un, deux, trois — Vicky
Révélation du mois: Marthe Fleurant et Tex

La communication...

(Suite de la deuxième page)

dividu se livre à des activités publicitaires. L'étalage d'un magasin est-il autre chose qu'un élément publicitaire? Le voyageur-de-commerce-preneur-de-commandes entre peut-être dans l'activité commerciale pure et simple, mais lorsqu'il s'appelle "démarcheur" ou "représentant" n'est-il pas un agent publicitaire? On a toujours voulu séparer la publicité de la vente et les considérer comme deux activités distinctes: c'est une erreur fondamentale. La publicité n'est qu'un des facteurs de la vente sans lequel celle-ci ne pourrait exister. Cette assertion peut se démontrer facilement dans les six conditions principales qui font qu'un produit soit vendable: la connaissance de l'objet; la possibilité monétaire du client; le besoin du produit, né ou à provoquer; le désir de l'objet; la qualité satisfaisante; le prix concurrentiel.

Satisfaire à ces conditions, les faire naître au besoin pour qu'elles se présentent de la façon la plus favorable à la vente, c'est tout le problème de l'activité commerciale.

Un attrayant moyen de communication

Une publicité propre et honnête doit avant tout faire appel à un besoin de création par une saine interprétation. C'est demander à son imagination de concrétiser des objectifs de communication, car c'est une affaire d'entendement et de sensibilité.

Cette forme de communication qu'est la publicité peut faire appel à l'imagination, à la création, aux divers média de publicité et tout ce que cela comporte, mais se doit toujours de garder un caractère et une éthique professionnelle, un sens de juste mesure, de la franchise, de la clarté et de l'authenticité, tout particulièrement lorsqu'il y a un message à communiquer. La façon de transmettre un message vaut autant que le message lui-même, autrement dit, matière et manière doivent se compléter. Par conséquent, le terme "publicitaire" devrait être considéré comme désuet et tout simplement remplacé par celui de "communicateur"...

(Présence, juillet-août 1968)

Conseil diocésain L.F.C.

Avec l'arrivée de l'automne, le Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques se remet résolument à l'oeuvre. Une nouvelle année de travail sera lancée par une rencontre régionale qui aura lieu le mercredi 25 septembre, à 8 h. p.m., en l'auditorium de l'école Béliveau, 296, chemin Speers, au parc Windsor. Cette soirée aura pour but d'analyser les résolutions du dernier congrès et de chercher ensemble une orientation commune à toutes les sections.

Les participants seront d'abord répartis en trois groupes qui discuteront sur les points suivants: étude du décret conciliaire sur l'apostolat des laïcs; le Rallye du Manitoba français et le mandat de la Commission des Quinze; vocations sacerdotales et religieuses. A la plénière qui suivra, on présentera les synthèses des délibérations préliminaires, avec suggestions pratiques en vue de tracer des plans d'action. L'assemblée sera aussi invitée à formuler des commentaires et des questions ayant trait aux sujets discutés.

Que chaque section soit bien représentée à cette importante session de mise en route, afin qu'un lien de solidarité soit établi entre les membres et que la Ligue puisse contribuer à la réalisation d'un monde meilleur.

Révision

L'heure est venue de faire valoir ses idées nouvelles quand à la présentation et à l'efficacité des formules de rapport. Ne pas hésiter à faire parvenir ses bons conseils à Mme Léa Fenez, 161, ave Birchdale, St-Boniface, avant le 30 novembre 1968.

On cherche un thème

Ça se passera le 23 novembre en la salle paroissiale de Christ the King, où les messieurs seront invités. On sollicite l'ingéniosité des poètes et artistes pour les thème, programme, décors, etc. Aura-t-on une affluence d'idées?

Tout cela pour la mise en marche d'une grande soirée gala, qui ne manquera pas de plaire aux époux un peu réticents à l'occasion. A bientôt pour de plus amples détails.

Comité de publicité

Précieux-Sang

Fiançailles

M. et Mme Hervé Sala, de 219, Enfield Crescent, désirent annoncer les fiançailles de leur deuxième fille, Marie-Paule, avec le Dr David Ledding, de St-Boniface, fils de M. et Mme Marvin Ledding, de Biggar, Sask. La bénédiction nuptiale aura lieu en l'église du Précieux-Sang, le samedi 23 novembre, à 5 h. 30 p.m.

Soirée sociale

Une soirée sociale en l'honneur de Mlle Paulette Bessette et de M. Arnold Symesko à l'occasion de leur prochain mariage aura lieu au Club St-Louis de l'avenue Tissot le vendredi 20 septembre.

La société General Motors du Canada offre un cours de formation aux professeurs de mécanique automobile des instituts d'enseignement technique. Actuellement, le cours est donné dans six des dix centres permanents de formation. Ce cours, en grande partie théorique, permet aux professeurs de mécanique automobile de se mettre au courant des principes généraux d'entretien et de réparation des véhicules automobiles.

Evénements sportifs

à Winnipeg

Jeudi 19 — Football (Ecoles secondaires) Deux parties au Vélodrome.
Samedi 21 — Football junior à 2 h. au Vélodrome
Dimanche 22 — Football professionnel au Stade. Les "Blue Bombers" de Winnipeg contre les "Eskimos" d'Edmonton à 2 h. 30 p.m.

Décès

Au Manitoba

LETELLIER —

Mme Camille Côté

Le 8 septembre est décédée accidentellement, à Montréal, Mme Camille Côté, née Georgette Gilmore, autrefois de Somerset. Elle était âgée de 58 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, cinq fils, André, Pierre, Jean, Georges et Jacques; une fille, Claire; sa mère, Mme Alfred Gilmore; quatre frères, Hector, Alex, Maurice et Laurent; trois soeurs, Berthe (Mme Maurice Grégoire), Flora (Mme W. Bassett) et Germaine (Mme J. Heever).

* * *

ELIE —

Mme Angèle Bernardin

Le décès de Mme Angèle Bernardin, née Angèle Dupuis, cause à tous ceux qui l'ont connue un profond chagrin. Elle rendait son âme à Dieu le dimanche 1er septembre à l'hôpital général de Portage-la-Prairie, à l'âge de 71 ans. Elle est partie mais elle laisse de beaux souvenirs. On aura la consolation d'apprécier ses nombreuses qualités d'âme et de coeur.

Les prières furent récitées le lundi soir 2 septembre dans la chapelle funéraire Desjardins et, le lendemain, une messe de Requiem fut concélébrée dans l'église d'Elie par le R. P. Harold Roy, assisté de MM. les abbés Charles Halpin et Ubald Paquette.

Les porteurs étaient MM. Raymond Bernardin, fils, Dennis Allard, Maurice Bernardin et Gilles Legault, petits-fils de la défunte, ainsi que Théodore Dupuis et Roger Bouchard, filleul de la défunte.

Le service funèbre fut un vrai triomphe en souvenir de la chère disparue, par la foule qui remplissait l'église comme aux plus grandes fêtes religieuses. Parents et amis sympathiques étaient venus d'un peu partout pour prouver la grande estime dont juissait parmi tous Mme Bernardin.

Née à St-Jean-Baptiste, le 8 mai 1897, elle épousa Adonaï Bernardin en 1922 et demeura toujours à Elie. Elle était aussi membre des Dames de Ste-Anne.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, Adonaï, cinq fils, Marcel et Georges, d'Elie, Raymond, d'Edmonton, Fernand, de St-Norbert, et Louis, de Ste-Anne; six filles, Laurette (Mme Laurent Allard), d'Headingley, Lucette (Mme Jos. Legault), et Marthe (Mme Hector Desilets), d'Elie, Fleurette (Mme Charles Caron), de St-Vital, Yvonne (Mme Charles Steiner), de Regina, et Idola (Mme Bob Burns), de Fort Garry; deux frères, Antoine et Alfred Dupuis, de St-Jean-Baptiste; deux soeurs, Mme Archille Plamondon, de St-Boniface, et Mme Antonin Plamondon, de St-Jean-Baptiste, ainsi que 63 petits-enfants.

L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Au retour du cimetière, un grand nombre de personnes se rendirent à la salle de l'école élémentaire pour un goûter servi par quelques dames d'Elie.

* * *

LA BROQUERIE —

M. Maurice Pierson

A l'hôpital des Enfants, le mercredi 3 septembre, est décédé, après une longue maladie, le jeune Maurice Pierson, âgé de 12 ans, fils de M. et Mme Edmond Pierson, de La Broquerie.

Les prières furent récitées chez ses parents le jeudi 5 septembre, et les funérailles eurent lieu le vendredi à 10 h. a.m., en l'église St-Joachim de La Broquerie. MM. les abbés Félicien Juneau, curé, Réjean Bélanger, vicaire, et Pierre Fisette, p.m.é., concélébrèrent. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial. Le salon Desjardins était en charge des arrangements funéraires.

Les porteurs étaient quatre cousins du défunt, Maurice Gauthier, Jean, Marcel et Paul Gagnon.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse dans le deuil un frère, Denis, et deux soeurs, Jeanne et Louise, tous à la maison.

Etaient présents aux funérailles sa grand-mère paternelle, Mme Paul Pierson et sa tante, Mme Alice Gagnon, de La Broquerie. De la Saskatchewan on remarquait sa grand-mère maternelle, Mme J. Desjardins, son oncle, M. A. Desjardins, et ses tantes, Mmes B. Dauvin, M. Hounjet, A. Rousson et M. Dellazay.

* * *

ST-CLAUDE —

M. Rodolphe Gendre

Le jeudi 22 août est décédé subitement à l'hôpital de St-Claude, M. Rodolphe Gendre, âgé de 67 ans. Le service funèbre fut chanté le lundi 26 août dans l'église de St-Claude. Les porteurs actifs étaient MM. Georges Bernuy, Roland Girardin, Marcel Morier, Gaston Rochon, Clovis Jeanson et Moïse Cormier, Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet de Norwood; les porteurs honoraires, MM. Gabriel Bernuy, Raymond Chatel, Lucien Bernard, Félix Magne, Félix Bruneau, Louis Helget et Félix Goulet. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire Schroff, de Holland, était en charge des arrangements.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Jeanne, deux filles, Marie et Mme Ron Sedens (Emma), de Winnipeg; deux petits-enfants, de Winnipeg; un frère, Ulyss, et une soeur, Mme Marie Gobin, tous deux de St-Claude.

* * *

En Saskatchewan

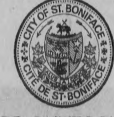
RADVILLE —

M. Claudius Delaye

Le 26 août, M. Claudius Delaye, âgé de 69 ans, est décédé après une longue maladie. La messe de Requiem a été chantée par M. l'abbé N. Marcotte en l'église Ste-Famille le 29 août. Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Léon, Emile, Roland, et Robert Carles, Marcel Fradette et Antoine Cancade. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

M. Delaye fut précédé dans la tombe par ses parents, une soeur et deux frères jumeaux. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre filles, Mmes Fernand Fradette (Claudia), Ted Randles (Simone) et Gilbert Martin (Thérèse), de Regina, et Mme Eugène Sergi (Alice), de la Californie; deux frères, Louis, de la Californie, et Fernand, de l'Ontario; une soeur, Mme Augustine Jalbert, de Kennedy, et 13 petits-enfants.

M. Delaye naquit à Thisy, France, et vint s'établir sur une ferme en 1921. En 1944 il ouvrit une ferblanterie à Radville et se retira en 1965.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le Greffier jusqu'à 4 h. 30 de l'après-midi, le lundi 30 septembre 1968, pour la position suivante:

ASSISTANT INGENIEUR
au Département du Génie

Le salaire sera établi selon les qualifications et l'expérience.
Entrée en fonction: aussitôt que possible.
Temps de probation: 6 mois.
Qualifications: Degré en Génie Civil et inscription professionnelle au Manitoba — ou admissibilité — requise. Expérience municipale de préférence.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leur éducation, leur expérience — s'il y a lieu — et leur âge. Pour plus amples renseignements, formules de demande et interview, s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 10 septembre 1968.

Naissances

En Saskatchewan

WOLSELEY —

A M. et Mme Georges Béliveau est née une fille.

* * *

ST-FRONT —

Le 15 août: Marcel, fils de M. et Mme Aurèle Dufault. Parrain et marraine, M. et Mme Martial Dufault, oncle et tante de l'enfant.

Transcona

Souper paroissial

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse l'Assomption organise présentement le "Souper Paroissial Annuel d'Action de Grâces" pour le dimanche 29 septembre en la salle paroissiale, angle des rues Leola et Rosseau, à Transcona.

Le menu cette année comprendra la dinde traditionnelle avec farce, légumes, salades, tarte aux pommes, etc. On vous promet un bon repas pour $1.25 pour adulte et 50 sous pour enfants de 10 ans ou moins. Ce souper sera servi de 4 h. à 7 h. p.m.

Tous seront les bienvenus à Transcona le dimanche 29 septembre.

L.F.C.

A la dernière réunion régulière de la L.F.C. de l'Assomption, on a choisi Mme E. Grégoire comme nouvelle trésorière, pour remplacer Mme P.-E. Bisson qui a dû quitter la paroisse. Mme C. Helbren fut nommée au comité de législation et civisme laissé vacant par Mme Grégoire. Félicitations à ces deux membres.

LA BROQUERIE

Remerciements

La famille Pierson désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie lors de sa dure épreuve.

Lorette

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 5 septembre, La Ligue des Fammes Catholiques de Lorette a recommencé ses réunions mensuelles qui se tiendront le 1er jeudi de chaque mois. Il y avait une bonne assistance et beaucoup d'entrain pour reprendre les activités.

Mme William Danylchuk, nouveau membre, fit sa promesse. Espérons que plusieurs autres suivront son exemple.

Deux membres, Mmes Georges Marcoux et Marius Lacasse, ont accepté de s'occuper du souper paroissial annuel qui aura lieu le dimanche 13 octobre. A l'assemblée même, plusieurs dames ont accepté de participer au comité d'organisation. Tout s'annonce bien et c'est bien encourageant pour les membres.

La 2e partie du programme était sous la direction de la présidente d'éducation, Mme Michel Chaudouet, qui nous présenta un film intitulé "Le Petit Monde des 4 et 5 ans". Ce film nous renseigna sur la façon d'agir avec les jeunes.

La Rév. Sr Florence Melançon, de l'école secondaire, qui avait acceptée d'assister à cette réunion, donna des explications sur ce film à mesure qu'il se déroulait.

Mme Madeleine Cournoyer, présidente, très satisfaite du succès de cette réunion, adressa des remerciements à toutes les personnes présentes. Un goûter termina la soirée.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 3 octobre.

Publicité



40e anniversaire de mariage de M. et Mme Hector Labossière

Une réunion de famille eut lieu à St-Boniface le samedi 31 août à l'occasion du 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Hector Labossière. Ce fut une journée mémorable pour les jubilaires puisque c'était la première fois depuis treize ans que se réunissaient les 12 enfants et 39 petits-enfants, plusieurs venus de l'extérieur.

A 2 h. et demi de l'après-midi, une messe d'action de grâces fut célébrée par M. l'abbé R. Bouchard, curé de la paroisse Ste-Famille. Fernande Labossière, fille des jubilaires, fit les frais du chant, tandis qu'une autre fille, Eliette, touchait l'orgue.

Vers 5 heures de l'après-midi, toute la famille ainsi que les frères et soeurs des jubilaires se réunirent à la salle des Fils Natifs où M. l'abbé Louis Laurencelle bénit la table. Tout le monde, petits et grands, mangeait avec appétit le succulent repas préparé par la Pâtisserie Pelland. Le repas terminé, un des fils des jubilaires, Robert, lut à ses parents, au nom de ses frères et soeurs, une adresse qui indiquait la reconnaissance et l'amour des enfants envers leurs parents.

Suivit une détente tandis que la famille se rendait chez un photographe afin de rendre inoubliable cette rencontre familiale. Une soirée dansante débuta par une marche où les parents firent leur entrée suivis de leurs douze enfants. On remarquait que les dames, toutes vêtues de longues toilettes à couleurs variées, offraient une jolie photo aux jubilaires.

Etaient présents à la célébration, les douze enfants: Jeannine (Mme Roland Bessette), d'Edmonton, Rachel (Mme Donald Decosse), de Somerset, Réal, de St-Léon, Rémi, de St-Boniface, Fernande (Mme Emile Meilleur), de Lac-du-Bonnet, Bertha (Mme Léo David), de St-Boniface, Robert, de Manitouwadge, Ont., Hervé, de Prince George, C.-B., Jacqueline (Mme Paul Meilleur), de St-Boniface, Eliette à la maison, Joseph, de St-Boniface, et Ulysses à la maison.

Sont aussi venus de l'extérieur pour la fête: M. et Mme Phénix Labossière et leur fils, Armand, de la Californie.

Mariages

Au Manitoba

ILE-DES-CHENES —

Trudeau-Dumaine

Le samedi 7 septembre, M. l'abbé M. Dacquay, curé, bénissait le mariage de Mlle Denise Dumaine, fille de M. et Mme Aimé Dumaine, à M. Louis Trudeau, fils de Mme Aldéa Trudeau et de feu Henri Trudeau.

La mariée entra à l'église au bras de son père, tandis que M. Noël Trudeau servait de témoin à son frère, Louis. Il y eut échange d'anneaux. Les jeunes frères de la mariée, Valère, Jean-Baptiste et Philippe, servirent la messe nuptiale. De jolis cantiques appropriés, exécutés par M. Léo Dubois et sa fille, Colette, furent très appréciés. Mme Bernard Porteous touchait l'orgue.

Mlles Dolorès Dumaine et Joanne Grossman, soeur et amie de la mariée, agissant comme demoiselles d'honneur, portaient de jolies toilettes identiques mauves et violettes. Elles étaient accompagnées respectivement de MM. Julien Lacroix et Raymond Dumaine.

A l'issu de la cérémonie religieuse, les mariés et leur cortège nuptial se rendirent à la salle paroissiale de Lorette pour une soirée dansante où une nombreuse foule de parents et d'amis étaient venue pour rendre hommage aux nouveaux mariés.

M. et Mme Louis Trudeau ont choisi résidence à St-Vital.

* * *

HAYWOOD —

Wilkes-Hébert

Le samedi 24 août, Mlle Pauline Hébert, fille de M. et Mme Joseph Hébert, unissait sa destinée à celle de M. Herb Wilkes en léglise Saint-Denis à Haywood.

La mariée au bras de son père portait une longue robe genre fourreau de satin blanc, taille empire et manches longues se terminant en pointes de lis. La traine, garnie de dentelle, partait de la ceinture. Son voile bouffant était retenu par des fleurs. Une cascade de roses et des stéphanotis blancs composaient son bouquet.

La dame d'honneur, Mlle Marlene Stephen, cousine de la mariée, et la demoiselle d'honneur, Mlle Carol Sinclair, cousine du marié, portaient de longues robes identiques de satin vert émeraude et des bouquets de roses blanches et d'oeillets. M. Clifford Sinclair, de Rathwell, était garçon d'honneur. MM. Gérald Hébert, de Haywood, et Steve Sinclair, de Rathwell, agissaient comme huissiers.

La mère de la mariée portait pour l'occasion un deux-pièces violet avec accessoires noirs et bouquet de corsage de gardénias blancs. La grand-mère du marié portait un deux-pièces bleu avec accessoires beiges et bouquet de corsage de gardénias blancs.

Pour le voyage de noces, la mariée revêtait une robe genre fourreau de jersey de laine vert olive et jaquette assortie. Son chapeau et ses gants étaient de couleur or et ses souliers et bourse en cuir verni. Elle portait une orchidée comme fleur de corsage.

Une réception eut lieu à 6 heures à la salle de Rathwell et fut suivie d'une soirée dansante.

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme Wilkes demeureront à Winnipeg.

* * *

En Saskatchewan

GRAVELBOURG —

Booth-Therrien

Le samedi 31 août, en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption, à 4 h. de l'après-midi, eut lieu le mariage de Mlle Germaine Therrien, fille de M. et Mme Joseph Therrien, à M. Garry Booth, fils de M. et Mme Frank Booth, de Woodrow, Sask. MM. les abbés Fernand Ducharme et R. Larivière y assistaient.

La mariée, au bras de son père, portait une longue robe blanche en tulle sur poult-de-soie avec traine, voile court retenu par une rose blanche et un bouquet de roses rouges.

La dame d'honneur, Mme Vivianne Neal, soeur de la mariée, portait une robe rouge en poult-de-soie, accessoires de même couleur et bouquet de roses blanches. Les demoiselles d'honneur, Mlles Madeleine Therrien et Janice Deschênes, revêtaient des robes en poult-de-soie bleu de roi avec accessoires de même teinte. Leurs bouquets se composaient de roses blanches. La petite bouquetière, Christine Therrien, nièce de la mariée, portait une robe bleu de roi en poult-de-soie. Les garçons d'honneur étaient MM. Claude Neal, Bryan Fettig, de Regina, et J. Vervalke, de Meyronne. le jeune Jimmy Schmidt était petit page. MM. Marcel Therrien, de Moose Jaw, et Arnold Beck, de Regina, agissaient comme huissiers.

M. l'abbé R. Larivière et M. Lucien Lorieau firent les frais du chant.

La mère de la mariée revêtait une robe verte en crêpe avec manteau de dentelle de même teinte, accessoires blancs et bouquet de corsage de fleurs jaunes. La mère du marié avait choisi une robe rose foncé, accessoires noirs et bouquet de corsage de roses blanches.

Une réception pour 100 invités, suivie d'une soirée dansante, eut lieu en la salle paroissiale. Le maître de cérémonies était M. Don Kelsca, d'Assiniboia. M. Benoît Pariseau proposa le toast à la mariée, tandis que M. A. Beck le proposa au marié. Mlle Claudette Bouffard et M. Lucien Lorieau exécutèrent plusieurs chants.

Pour le voyage de noces, la mariée portait une robe de tricot bleu avec accessoires argentés.

* * *

ST-FRONT —

Donavon-Welte

Le 17 août, à 7 h. du soir, M. l'abbé U. Dubois a béni le mariage de Mlle Elizabeth Welte, fille de Mme John Oleksin et de feu M. Robert Welte, à M. Bruce Donavon, de Saskatoon. M. et Mme Wayne Welte, frère et belle-soeur de la mariée, de Marcellin, leur servaient de témoins.

Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure légale du Centre)

Du 19 au 25 septembre

	Jeudi	Vend.	Sam.	Dim.	Lundi	Mardi	Mer.
LEVER	6 h 11	6 h 12	6 h 14	6 h 15	6 h 17	6 h 18	6 h 20
COUCHER	18 h 32	18 h 30	18 h 28	18 h 26	18 h 24	18 h 21	18 h 19

Phases de la lune

Nouvelle lune	Prem. quartier	Pleine lune	Dern. quartier
22 septembre 6 h 08 a.m.	29 septembre 0 h 07 a.m	6 octobre 6 h 46 a.m.	14 octobre 10 h 05 a.m.

St-Laurent

Va-et-vient

M. et Mme Robert Butler (Elsie Devlin), de Vancouver, C.-B., étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Dan Devlin, et leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Roy Chartrand. Ils se sont aussi rendus à Flin Flon et Oak Bank pour y visiter d'autres parents.

Mme Walter Tonn, accompagnée de ses fils, de Winnipeg, a passé une semaine à visiter ses beau-frère et soeur, M. et Mme Yves Lambert, ses frère et belle-soeur, M. et Mme Edgar Carrière, et leurs familles. M. Tonn est venu la rejoindre en fin de semaine.

M. et Mme Edmond Verrier recevaient la visite de leur beau-frère, M. Joseph Bataille, accompagné de ses enfants, du R. P. Paul Vincent, d'Aurora, Illinois, de sa soeur, Claire, et de M. K. Martens, de Barrington, Illinois.

MM. et Mmes W.-A. Boivin, de St-Jean-Baptiste, Henri Boivin et Emmanuel Girard, de St-Boniface, Jules Beaumont, de St-Vital, et Elie Lamoureux, de Calgary, Alta, et le R. P. François Lemire, O.M.I., de Pelican Rapid, Man., étaient en visite chez M. et Mme Edmond Verrier.

M. et Mme François Gratton et leur famille ont visité leur fille et soeur, Soeur Monique, S.N.J.M., à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg.

M. Robert Perrault, fils de M. et Mme Romuald Perrault, est retourné au collège de Gravelbourg, Sask., pour y continuer ses études.

Mme Hélène Combot est allée passer quelques jours chez ses neveux et nièces, MM. et Mmes Raymond Doiron, Louis et Henri Boucher, à St-Boniface.

VENTE

Remue-ménage

Le "Winnipeg Alumnae of Zeta Tau Alpha Sorority" tiendra une vente remue-ménage dans l'édifice des vétérans des forces armées, de la marine et de l'aviation, 299, rue Young, le samedi 21 septembre, à 10 heures a.m.

AVIS PUBLIC

Avis est par les présentes donné que

LA PRÉSENTATION

des

CANDIDATS à L'ÉLECTION de CONSEILLERS du CONSEIL MÉTROPOLITAIN

de

La Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg

aura lieu le

MERCREDI 2 OCTOBRE 1968

en présence du soussigné dans la Salle du Conseil de la Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg 100, rue Main Sud, Winnipeg, Manitoba entre les heures de 10 h. 00 du matin et de 2 h. 00 de l'après-midi

A moins que le contraire ne soit stipulé à l'Article 20 de l'Acte du Winnipeg Métropolitain, seule est admissible à la mise en candidature ou à l'élection au poste de membre du conseil métropolitain une personne qui est

a) citoyen canadien;

b) âgé de 21 ans révolus;

c) capable de lire l'anglais ou le français, et de l'écrire sous dictée;

d) résident de la région métropolitaine depuis pas moins de douze mois consécutifs précédant immédiatement le jour de la mise en candidature;

e) non sujet à aucune disqualification aux termes dudit Acte.

Vingt-cinq électeurs ou plus de la Division Métropolitaine peuvent en un délai raisonnable après qu'est donné cet avis et avant 2 h. 00 de l'après-midi du 2e jour d'octobre 1968, présenter un candidat en signant, et en faisant déposer auprès du soussigné un papier de nomination, sur une formule qui peut être obtenue au bureau du Secrétaire de la Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg, Chambre 308, 100, rue Main, Winnipeg.

Conformément aux dispositions du paragraphe (1A) de l'Article 20 de l'Acte du Winnipeg Métropolitain, aucune personne n'est admissible à la mise en candidature de membre du conseil métropolitain dans plus d'une division métropolitaine.

Aucune mise en candidature ne sera reçue après 2 h. 00 de l'après-midi du jour fixé pour la présentation des candidats.

K. E. PORTER,
Officier Rapporteur Métropolitain.

Winnipeg,
14 septembre 1968.

DIEU PROTÈGE LA REINE

ADA ou l'utopie

(Suite de la deuxième page)

dentes. Peut-être... serait-il injuste de rappeler que la corporation de développement rural dans la vallée de la Pembina a été formée en août 1964? Les officiers gouvernementaux ont désavoué une telle possibilité.

Un travail de pointillage

Les programmes de ADA touchent uniquement l'industrie canadienne. Et c'est avec une attention de chirurgien que le gouvernement a défini dans l'Acte ce que pouvait comprendre le terme "industrie": "Par 'opération manufacturière' on entend ce qui a rapport aux produits, qui peuvent être créés, fabriqués ou raffinés à partir de matières premières, ou reconstruits et non seulement réparés, ou enfin aménagés par des transformations physiques, chimiques ou biochimiques autres que celles dues à la croissance ou au dépérissement". Ainsi, les produits agricoles, ne correspondant pas à la définition de ci-dessus, sont exclus des programmes de ADA; de même aussi: la production d'énergie (par exemple, l'industrie de gaz naturel), le travail de construction et bien d'autres sociétés industrielles. En somme, que reste-t-il?

Conclusion

Ainsi, certaines régions sont défavorisées pour la nième fois: nous pouvons crier au viol. Toutefois, le fait demeure que les frontières peuvent changer. Il faut cependant que les gens qui veulent l'industrie dans leurs régions accomplissent des actes concrets. Mais les actes concrets, semble-t-il, sont toujours difficiles à définir. En voici quelques-uns. Une corporation de développement rural sera formée sous peu dans les régions sud-est de la province. Il était grand temps, si on sait que de telles corporations existent depuis 1964 (vallée de la Pembina) et 1965 (Wes-Man) dans d'autres régions de la province. En outre, certaines régions, qui ne peuvent pas profiter des programmes de ADA, se développent quand même. Un village, dans la région sud-est de la province, vient d'acheter $100,000 de parts dans une société industrielle, pour qu'elle vienne s'établir sur son territoire. Ce sont de tels actes concrets qui améliorent une situation rurale et qui prouvent aux autorités fédérales qu'il y a aussi intérêt à créer des programmes dans ces régions, parce que les gens veulent progresser.

Références: "Canada, Incentives for Industrial Location ADA", Bureau de l'Industrie, Ottawa — "The Canada Gazette", 2e partie, volumes 99 et 100, 25 août 1965, Imprimerie de la Reine, Ottawa — "Area Development Incentives", chapitre 12, 1965, Imprimerie de la Reine, Ottawa — "Regional Development Corporations", Bureau de l'Industrie et du Commerce, Manitoba — "Annual Review 1967", Bureau de l'Industrie, Ottawa.

L'AECFM déplore...

(Suite de la première page)

senté pour la deuxième fois une demande de rencontre avec notre premier ministre. Nous avions déjà présenté cette requête au lendemain de son élection. Nous n'avons pas encore eu de réponse. Nous espérons toujours."

Appel au gouvernement fédéral

Quant au gouvernement fédéral, le président de l'AECFM lui a demandé de cesser de se payer des mots et d'agir.

"Déjà nous avons rencontré des chargés d'affaires du gouvernement fédéral, a souligné M. Gauthier. Nous avons écrit à M. Gérard Pelletier, le secrétaire d'état. Nous espérons rencontrer le Ministre et même le Premier Ministre d'ici quelque temps.

"L'acquiescement ou la sourde oreille de la part de nos gouvernements, a-t-il conclu, va déterminer notre mode d'action à l'avenir. Les grands mots comme 'l'épanouissement culturel' nous laissent bien froids quand nos besoins essentiels et nos simples droits d'homme sont ignorés. Ce sont justement ces besoins que nous voulons exposer. Ce sont précisément ces droits que nous réclamons. Jusqu'à présent nous avons été bien patients et trop timides. Il faut passer à l'action, et tout de suite!"

Beaucoup de bruit...

(Suite de la première page)

presse anglophone donnait à un incident si bénin, risquant ainsi de détourner les gouvernements provincial et fédéral de leur responsabilité à l'endroit de la minorité française de la province.

Du côté anglophone, les réactions varient selon le degré de culture de la population. La masse porte plus ou moins d'attention à ce que disent les journaux; chez elle, certains éléments francophobes réagissent avec leur virulence coutumière, mais il semble que ce soit une minorité. Dans la classe moyenne, chez qui le premier ministre Trudeau jouit d'une certaine confiance, on espère que ce dernier mettra le président de Gaulle à sa place et on est porté à accorder foi au prétendu rapport de la R.C.M.P. publié par la Presse Canadienne. D'autre part, on trouve que les journaux font plus de vacarme que l'incident n'en mérite.

Une tempête...

(Suite de la première page)

pays où la liberté est un élément essentiel, nous espérons garder le droit d'inviter, le droit de recevoir chez-nous un cousin de France quand cela nous plaît. Et nous aimerions pouvoir ce faire, sans soulever des tempêtes, sans créer chaque fois, des incidents qui prennent des proportions internationales.

Des menées inquiétantes

"Nous sommes attristés, presque désemparés, remarqua M. Gauthier, par les menées fantaisistes qui ont, semble-t-il, amené le gouvernement fédéral à prendre position à propos d'un événement que nous considérons comme une tempête dans un verre d'eau qui a pris les proportions d'une tornade sur le lac.

Le Dr F. P. Doyle renommé à la Commission des Hôpitaux

Le Ministre du Bien-être et de la Santé du Manitoba, M. C. H. Whitney, vient de renommer le Dr Frank P. Doyle de Ste-Anne pour un autre mandat de trois ans à la Commission des Hôpitaux du Manitoba. Cette commission est particulièrement responsable de tout ce qui a trait au financement, à la construction ou à l'agrandissement des hôpitaux de la province. Font également partie de cette commission MM. Gordon Holland, président, W. Condo, P. H. Thorlakson, et T. W. Pentland.

En 1963, le Dr Doyle avait été chargé par le gouvernement manitobain de visiter une trentaine d'hôpitaux en Europe afin d'y étudier les programmes de financement et d'administration.

A la mairie de Saint-Boniface

On apprend de source certaine que M. Georges Forest, homme d'affaires de Saint-Boniface, songerait sérieusement à se porter candidat à la mairie de Saint-Boniface lors des élections municipales du mois d'octobre prochain. M. Forest est très connu pour ses efforts assidus à maintenir le caractère bilingue de la ville-cathédrale. Il a été un des principaux artisans à empêcher le ministère des Postes d'effacer le nom de Saint-Boniface des zones postales urbaines et à obtenir que le gouvernement métropolitain respecte les particularités de chaque ville de la région urbaine. Il est opposé aux projets de fusion qui tenteraient de faire disparaître Saint-Boniface comme ville bilingue distincte de toute autre agglomération urbaine.

Haywood

Çà et là

MM. Michel Viallet et Arthur Rouire sont patients à l'hôpital de St-Claude, et M. Jos. Balez est hospitalisé à St-Boniface où il doit subir une intervention chirurgicale.

Mme Bergeron visita sa fille, Thérèse (Mme A. Vielfaure), de Somerset, où elle passa une semaine.



Après un stage d'un an à l'Institut Pastoral Catéchétique pour Adolescents à Strasbourg en France et un an d'enseignement de la Catéchèse dans la région de Montréal, M. l'abbé Paul Deschênes revient dans son diocèse où il est nommé curé d'Aubigny. Il remplace M. l'abbé Jean-Louis Caron qui part à son tour pour poursuivre ses études d'orgue à l'école Vincent d'Indy de Montréal grâce à une bourse du Québec.

Majesté la piastre...

(Suite de la troisième page)

particuliers, scolaires, municipaux ou provinciaux, "Canada chère Patrie" paye actuellement aux financiers au-delà d'un milliard de dollars en intérêts par année?

Cette question est très épineuse et fort peu consentent à l'aborder. Quand un homme public a traité d'idiots ceux qui proposent des réformes monétaires, il s'est mérité l'admiration de ses suffragants et on ajoute une plume à son chapeau.

Soit! chérissons notre présent régime, mais n'allons pas lancer à quiconque la pierre...

En 1931, Pie XI, qui, lui, ne devait pas être un insensé, parlait en ces termes de la dictature économique:

"...Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement nul ne peut plus respirer." (Quadragésimo Anno)

Pie XI faisait alors écho à une directive d'un de ses illustres prédécesseurs, Léon XIII qui, en 1891 dans son encyclique "Rerum Novarum", dénonçait vigoureusement le désordre économique. Et depuis lors, combien de fois les Papes régnants n'ont-ils pas signalé le même danger.

Ne nous faisons pas d'illusions, tant que les fidèles n'auront pas le courage d'adhérer à la Doctrine sociale de l'Eglise, le monde continuera de s'acheminer vers la déchéance.

Epilogue

Cette réplique n'a pas pour but d'amorcer une stérile polémique. Elle ne vise aucune personnalité, mais elle veut éveiller les hommes de bonne volonté à la réflexion. Dans le domaine économique et social, le chrétien n'a plus le droit de plaider ignorance. Depuis trop longtemps l'Eglise formule des directives nettes et précises. "L'heure est aux laïcs. Demain il sera trop tard" (Paul VI).

Et vous, chers jeunes, qui attendez tant de la vie; nous ne voulons pas assombrir votre ciel ni paralyser vos légitimes élans. Vous avez droit à votre part de bonheur. Voilà pourquoi nous espérons vous faire comprendre, tandis qu'il en serait encore temps, que le mal est plus profond qu'on ne veut se l'avouer et que le salut se trouve toujours dans la Barque de Pierre.

De deux choses l'une: ou il faut attaquer le mal à sa racine; ou il faut se contenter des éléphants gris avec leurs trompes et leurs compromis que le système actuel est en mesure de nous donner. Il n'y a pas de Santa Claus!

Sincèrement,

Marie-Louise Boily,
La Broquerie, Man.
(le 14 septembre 1968)

St-Claude

Remerciements

Grand merci aux religieuses de l'hôpital de St-Claude, au Dr F.-A. Champagne et à tous les parents et amis qui ont témoigné de la sympathie à la famille Gendre, soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles, à l'occasion de son récent deuil.

22-456-22C.

Ste-Agathe

Le mercredi 11 septembre, Mlles Doris Bilodeau et Elaine Phaneuf commençaient un cours d'infirmière à l'hôpital général St-Boniface.

Le jeudi soir 12 septembre avait lieu la première assemblée de la saison de la Ligue des Femmes Catholiques. Une vingtaine de dames étaient présentes.

Des décisions importantes sur l'avenir de la Ligue ont été prises. Une leçon de catéchèse, par Mme Marguerite Dumesnil, telle qu'elle l'enseigne aux petits, a fait découvrir aux dames comment les enfants d'aujourd'hui, d'après une technique moderne, apprennent à connaître Dieu par ses oeuvres.

M. l'abbé A. Couture, curé, proposa une étude sur l'apostolat des laïcs, basée sur un questionnaire que les dames, divisées en groupes, eurent à répondre.

Un goûter clôtura la soirée.

Malade

Prompt rétablissement à M. Orville Duquette, patient à l'hôpital de Morris depuis le jeudi 12 septembre.

Ile-des-Chênes

L.F.C.

La réunion de septembre de la Ligue des Femmes Catholiques s'est déroulée avec beaucoup d'entrain. Il y eut quelques changements au conseil. Mme Athanas d'Auteuil, qui a dû laisser son poste de 3e vice-présidente à cause de maladie, a été remplacée par Mme Edouard Lacroix. Cette dernière a aussi été nommée présidente du comité spirituel. Mmes Frank Haddock, Jake Khran et Jérôme Brulé ont accepté la charge du comité social, dont Mme J. Brulé sera la présidente remplaçant Mme Raymond Fillion, qui se trouvait dans l'impossibilité de remplir cette fonction.

La ligue invite cordialement toutes les personnes, surtout les jeunes, à se rendre à la salle paroissiale le vendredi 20 septembre pour une soirée dansante. Ne pas oublier cette date pour une bonne veillée.

Elie

Remerciements

M. A. Bernardin et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs visites au salon mortuaire, offrandes de messes, condoléances, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit, à l'occasion du décès de leur bien-aimée maman et épouse, Mme Angèle Bernardin.

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

22-469-23C.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Aubigny

Départ de M. le curé

Le dimanche 8 septembre, M. l'abbé L.-J. Caron annonça aux paroissiens qu'il quitterait le diocèse pour Montréal où il poursuivra ses études en musique afin d'obtenir sa maîtrise d'orgue.

Au cours de l'après-midi, les paroissiens se rendaient nombreux à la salle paroissiale pour dire merci et au revoir à leur curé. M. Léo Robert se fit l'interprète de tous pour lui souhaiter du succès dans ses études musicales et exprima leur regret de le voir partir. Il témoigna de la profonde gratitude des paroissiens pour son grand dévouement durant ses trois ans à Aubigny et pour toutes ses bontés à leur égard.

En termes émus, M. le curé fit comprendre aux paroissiens les raisons de son départ et leur demanda de prier pour lui comme il le ferait pour eux.

Bienvenue

Le dimanche 15 septembre, M. l'abbé Paul Deschênes, nouveau curé, célébrait sa première messe dans l'église St-Antoine d'Aubigny et se dit heureux d'avoir été nommé curé de cette paroisse et de posséder maintenant une famille.

Cordiale bienvenue à M. l'abbé Deschênes et fructueux ministère dans la paroisse.

Çà et là

Bienvenue à M. et Mme Emile Lemoine, qui ont élu domicile dans la paroisse. Mme Lemoine enseigne à Ste-Agathe.

Voeux de bonheur à MM. et Mmes L. Palud et Rhéal Robert à l'occasion de leurs récents mariages.

M. et Mme Rhéal Robert, en voyage de noces à Vancouver, résideront à Winnipeg à leur retour.

Mlles Diane Guillou et Betty Slobodian ont rendu visite à M. et Mme Gérald Guillou, de Saskatoon.

Mlles Mariette Robert et Yvette Clément ont joui énormément d'un voyage dans l'Ouest. Ce voyage était une gracieuseté du personnel enseignant 1967-68, des élèves et des parents d'Aubigny et de Ste-Agathe.

Malades

Mme E. Marcoux est en convalescence chez ses filles, Mmes Henri St-Onge et L. Guillou.

Mme Ovide Robert se remet d'une fracture à la cheville chez M. et Mme S. Robert.

M. Frédéric Robert est de retour au foyer après trois mois d'hospitalisation.

Mme Edna Palud et M. G. Bérard sont patients à l'hôpital de Morris.

Le jeune Henri Robert a dû être hospitalisé à St-Boniface, à la suite d'un accident survenu sur la ferme.

Ste-Amélie

Çà et là

Bienvenue aux Soeurs Maria Béchard, Berthe O'Reilly, Valida Gauthier, Pauline Boucher et Reine Régnier, M.O., qui se dépenseront dans l'enseignement.

Soeur Berthe O'Reilly a reçu la visite de sa mère, Mme Thérèse O'Reilly, d'Assiniboia, Sask., et de sa nièce, Ghislaine Wolensky, de Bellegarde, Sask. Soeur Pauline Boucher eut aussi la visite d'une de ses soeurs.

Mme Mary Leperre passa quelques jours à Winnipeg.

M. et Mme Norman Plamondon et leur famille, de Thompson, sont venus visiter leurs parents à Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie.

Mme Louise Verhaeghe et ses enfants, de Dauphin, ont visité M. et Mme G. Verhaeghe.

M. et Mme D. Roddick et leur famille, de Brandon, visitèrent M. et Mme A. Morrisseau et autres parents.

M. et Mme Gilbert Pinette, de Dryden, Ont., ont rendu visite à M. et Mme André Pinette et leur famille et continuèrent leur route pour l'Alberta.

Mme M.-Reine Ste-Marie et son fils, Jacques, sont retournés à Montréal après avoir passé deux mois d'été avec leurs nombreux parents à Ste-Rose-du-Lac, Ste-Amélie, McCreary, Laurier et St-Boniface.

M. et Mme Robert Denis et leur fils, de Thompson, étaient en visite chez M. et Mme E. Denis.

M. Emile Verhaeghe, accompagné de Ronnie Debeucklaere, Danny Férec et Terry Vandenbosch, a passé une fin de semaine à Winnipeg et St-Vital.

MM. Bernie et Danny Pinette, de Williams Lake, C.-B., ont visité leurs parents de Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie.

Prompt rétablissement à Mmes Paul Martin et J. Peeters, hospitalisées à Ste-Rose-du-Lac.

Mme B. Labelle est allée à Winnipeg où elle rejoignit son mari, employé à Headingley.

M. et Mme Jos. Grandbois et leur famille ont eu la visite de MM. et Mmes Edmond Marchand, de Torquay, et Waylon Vaughn, de Macoon, Sask.

M. et Mme Paul Martin eurent la visite-surprise de deux de leurs nièces, Mlles Nicole et Micheline Théroux, de Toronto.

M. et Mme Jules Leperre et leur fils, Robert, et M. et Mme A. Baume, de Winnipeg, se rendirent à Waterhen, récemment.

Félicitations à M. Philippe Zastre, gagnant d'un voyage en Colombie-Britannique, et à Mme Maurice Leperre, gagnante aussi d'un voyage.

Mme Eliza Van Der Kerchove, de Sturtevant, Wisc., Mme Irma Stahl, de Racine, Wisc., et Mme W. Beens Van De Velde, de Belgique, étaient en visite chez M. Larus Finney. Elles visitèrent aussi Mme Louise Finney, patiente à l'hôpital.

Institut collégial St-Claude

Initiation

Les élèves de 9e année qui nous arrivaient de l'élémentaire déambulaient assez timidement dans les corridors depuis le 30 août dernier. Ils sont enfin intégrés au groupe depuis le vendredi 13 septembre.

Il appartenait aux vétérans de 12e année de mettre à l'épreuve les qualités des nouveaux arrivants. Il me semble qu'on a surtout insisté sur la vertu d'obéissance et de soumission de leurs cadets.

Il fallait réellement être vertueux pour se soumettre de bonne grâce et toujours avec le plus beau sourire aux caprices parfois un peu extravagants de leurs aînés.

Si l'on ne peut passer sous silence l'originalité des organisateurs, on ne peut pas non plus ne pas admirer l'esprit des plus jeunes qui ont subi avec honneur les exercices de l'initiation. Les autres élèves et les professeurs ont assisté avec intérêt à toutes ces démonstrations et semblent y avoir pris aussi un vif plaisir.

La grande famille de l'Institut Collégial St-Claude entreprend donc une nouvelle année, animée des meilleurs dispositions.

Noir, c'est noir

Blanc n'est pas toujours blanc, malgré la bonne volonté de tous. Il suffisait, pour avoir la preuve de cet énoncé, de regarder le dessus des tables du laboratoire. Les acides, les bases, les sels, les émanations de certains gaz et la proximité des sources de chaleur avaient jauni inégalement la peinture qui avait dû être éclatante autrefois.

Mais "noir, c'est noir" comme dit si bien Sylvie Vartan dans une de ses chansons. C'est pourquoi nous n'avons pas hésité à faire la transformation. Du jour au lendemain, la physionomie du laboratoire a changé et les expériences en optique seront facilitées. Merci aux collaborateurs.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

La Broquerie

Va-et-vient

La Rév. Soeur Jeanne Choiselat, s.g.m., garde-malade à Fort Rae, T.-N.-O., passa quelques jours dans sa famille, particulièrement chez ses parents, M. et Mme Alfred Choiselat. Elle se rendit aussi à St-Adolphe et à St-Boniface avant de retourner à sa mission du nord.

M. et Mme Adrien Rocan étaient de passage au Manitoba à l'occasion de leur voyage de noces. Le 2 septembre, M. Rocan, de l'Aviation Canadienne à Ottawa, épousa Mlle Murielle Poirier, de Deschênes, Hull. Son père, M. Edmond Rocan, ainsi que son grand-père, M. Engelbert Rocan, se sont rendus à Hull pour le mariage. Retournant par les Etats-Unis, les nouveaux époux se sont arrêtés à Syracuse, N.Y.

Mme Joseph Beaupré recevait la visite d'une cousine, Mme Alice Jackson, de Pont-Rouge, Qué., qu'elle n'avait pas revue depuis 52 ans. Mme Jackson se rendit aussi saluer M. l'abbé Félicien Juneau, autrefois de Pont-Rouge. Elle était accompagnée d'une soeur de Mme Beaupré, Mme Robert Lemoine, de son mari et de leurs enfants, de St-Lazare, Man.

Durant ses vacances d'été, la Rév. Soeur Marguerite Boily, M.O., passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Edouard Taillefer. Elle en profita aussi pour rendre visite à sa tante, la Rév. Soeur Philomène Boily, s.g.m., à son oncle, M. Z. Boily, ainsi qu'à un autre oncle, M. Roger Boily, toujours patient à l'hôpital Taché. Soeur M. Boily est retournée à l'Université Laval de Québec pour sa deuxième année d'étude.

Dernièrement, M. Jean Loutrel, de Nice, France, était en visite chez sa cousine, Mme Madeleine Balcaen. Lors de son séjour de quelques semaines au Canada, Mme Balcaen accompagna son cousin chez des parents et amis de la Saskatchewan.

Félicitations à la Rév. Soeur Marie Beaupré, M.O., fille de M. et Mme Joseph Beaupré, qui a été nommée, récemment, supérieure de la mission de Fort Alexandre.

Souper paroissial

Dernière invitation au grand souper paroissial, le dimanche 22 septembre, de 4 h. à 8 h. 30 p.m., à l'école secondaire. Bienvenue à tous!

St-Malo

L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de St-Malo désire remercier toutes les personnes qui ont contribué à faire de leur marchoton un bon succès.

Mon filleul tchèque

Comme les années passent tout de même! Je parle de souvenirs d'institutrice et de bonne santé. C'était à Carrick, Manitoba, en 1944. L'école portait le nom de Spurgrave comme celui du Bureau de poste de la localité. Il y avait dans ce petit coin de la province le grand sillon des rails coupant en deux un petit village, si on peut donner ce nom au bouquet de petites maisons, vibrantes chaque jour, de la secousse constante des engins de fer, qui ralentissaient ici, pour refaire leur force d'eau et de charbon nécessaires.

Il y avait là quelques familles. Celles du centre étaient employées par la compagnie de chemin de fer; celles plus éloignées étaient des bûcherons et des petits jardiniers. On comptait parmi ces gens des Français, des Acadiens, des Ukrainiens, des Belges, des Hongrois et des Tchèques. Tout le monde allait rencontrer le train, allait au Bureau de poste, puis ensuite à l'un ou l'autre des deux magasins. Il n'y avait pas d'église, et le bourg entièrement catholique venait à la petite école pour assister à la messe du missionnaire ambulant. Comme par le passé, il était commun de voir la salle de classe se convertir en chapelle. On y capitonnait de fines toiles le pupitre du maître et on le parait de fleurs. S'il y avait un petit harmonium sur place, tant mieux, on s'en servait. C'était simple et pieux. J'y ai même sacrifié, à une chandelle allumée, mon voile de première communion!

Au bord d'un petit marais, un peu éloigné de la route, qui serpentait en mesure avec les rails d'argent, se dressait une petite maisonnette ressemblant à toutes les autres, faites de terre, qui avait été blanchie à la chaux, puis recouverte d'une autre couche teintée de bleu très pâle, qui faisait jolie dans la verdure. La cour arrière était encombrée d'un étalage de vieilles machines et de seaux suspendus aux clôtures. Une ou deux vaches broutaient calmement dans un pré, secouant en marchant la petite clochette monotone qui sonnait à leur cou. Le devant de porte, comme disait le peuple du terroir, était gratté au sol entre les allées où des pneus usagés encerclaient des fleurs à couleurs vives. "Ce sont les Tchèques", disait-on.

En cette maison particulière, celui qui règnait comme le père des six enfants, était un potier. Les plus grands des enfants venaient à la petite école où l'on enseignait à la marmaille, la 1ère à la 8e année, inclusivement. Les petits Tchèques étaient jolis avec des cheveux très blonds et, le contraste, des yeux très bruns. Deux des petits avaient des yeux pers, une couleur très commune aux peuples slaves.

Ils étaient habillés très modestement (on n'était pas encore à l'heure des mini-jupes) et ne portaient des souliers que pour venir en classe et, le dimanche. La mère avait toujours un fichu sur la tête, occupée constamment entre la maison et l'étable ou le jardin. L'homme avait un métier professionnel en son pays, mais ici, il se prêtait à toutes les tâches honnêtes qui pouvaient lui rapporter quelques sous: semences, réparation de machines; cultivateur, éleveur de volailles. Cela ne lui coûtait pas aussi cher de se donner à ces travaux. D'autres moins vaillants, n'auraient pas eu le courage de balayer le grain tombé des trains pour nourrir ses poules, de passer la journée à peler des piquets ou à sarcler les champs. Du courage, il en avait... Ayant appris l'anglais à Prague, il se débrouillait assez bien... Sa femme gesticulait et avait un souvenir lointain qui paraissait dans l'éclat de ses yeux... elle souriait simplement. La nostalgie persistait dans cette famille; ils en avaient vu des choses dans leur pays! Le Monsieur me disait: "Teacher, nous nous sommes échappés à la dernière minute, bien chanceux de pouvoir venir ici. J'ai dit à mes enfants, en arrivant sur les rives de l'Amérique: Embrassez cette terre, mes petits, elle sent la liberté et l'espoir".

Cet homme à la main si sensitive n'avait pas hésité de laisser ses céramiques chéries pour faire ce glorieux échange de l'exil. Comme il se délassait aux temps moins pressés à faire des urnes et des vases jolis, comme je n'en ai jamais vu! Il m'offrit une jolie coupe de fleurs bronzée de couleur rouille et où, en un rien de temps, il avait tracé une petite silhouette de lapin grignotant une fleur des champs. C'était vivant de naturelle beauté. Le marché de ce pauvre homme à cette époque ne valait guère. C'était un luxe pendant la dépression de se procurer le matériel premier, car il fallait se déplacer assez loin pour trouver cette terre blanche. Les produits chimiques étaient dispendieux, mais il était venu à bout de construire son propre four. Dans la chaumière au parquet bien luisant, dans le bas-côté, on voyait un mur où des planches étalaient une exposition...

J'allai visiter Madame quand elle eut un nouveau fils. Elle nous demanda à mon mari et à moi, si nous le porterions au baptême. On faisait des fêtes de gala de toutes les occasions semblables... même et surtout chez les pauvres. C'était le deuxième fils canadien et on l'appela Joseph en plus d'un nom slave que je ne pourrais prononcer. Little Jos — en l'honneur de mon époux —. Ludmilla regardait la cérémonie, fort impressionnée. Je fis chanter la petite famille à capella. La petite classe résonna de la plus douce harmonie, car tous avaient de très belles voix.

Un jour, pour apprendre une berceuse, je les plaçai à mes genoux et je suivis la bouche qui formait ces mots aussi étranges que ceux de mes petits-fils danois à Copenhague ...mais j'appris cette chanson douce, une berceuse tchèque, quasi prière, et ce soir, après tant d'années, me rappelant tous les mots, je l'ai chantée.

Bien que le destin m'ait retirée de cet endroit pour aller ailleurs recueillir d'autres filleuls, je n'ai pas oublié ces gens. Ils ne sont plus là, non plus, car les enfants grandis et le progrès revenu, le potier a trouvé réponse à ses rêves ardents. Il est dans une grande ville de l'Est en plein travail. Le "Little Jos" est un homme maintenant. Ludmilla est mariée. La famille ne saura jamais comme je pense à elle. C'est d'eux que j'ai appris les beautés de leur pays et les noms de Prague, de Bratislava, de la Russie Blanche. Rien comme ces photos tirées de la grosse malle dodue qui avait traversé l'océan, remplie de leurs petites possessions piteusement minimes, mais aussi remplie du souffle de leur âme. Et ils en avaient du coeur et de la vertu. La leçon avait été apprise de force; ils n'avaient qu'à soulever le voile du passé pour tout revoir. "Toi, Little Jos, tu feras comme moi. De tes parents, de ta mère qui parle maintenant l'anglais, tu sais la tragédie du pays; tu dois connaître cette immense ville de gymnastes, de peintres, de céramistes... tu dois savoir les merveilleuses mélodies que j'entendis un jour, accompagnées d'harmonicas qui sonnaient comme une symphonie dans une petite paroisse manitobaine... Où es-tu? mon petit filleul?" J'ai bien d'autres filleuls, par exemple, un à Addis-Ababa, que je n'ai pas suivi, n'étant alors qu'une enfant pour être marraine. Plus tard j'eus souvent des filleuls chez les Indiens dans les sept réserves où je fus institutrice: Pipestone, Sandy Bay, Crane River, Winnipegosis, Côté (Kamsack), St-Philippe, etc., mais ce soir, c'est à toi que je pense, fils spirituel, que j'ai perdu de vue, mais non de coeur. Ton pays est encore remué, l'histoire se répétant, celle que tes parents me racontaient avec larmes, si souvent. "Teacher, you have a beautiful country. Votre pays est immense et beau et fortuné! Dieu a préparé la table, nous n'avons qu'à nous servir". Je crois que la prière en commun de cette famille, a été celle qui m'a bien souvent inspirée. "Doucement dans le soir de ces jours tumultueux, je pense à vous, à ce pays torturé et je fredonne le petit quatrain qui, traduit en français, veut dire: "Dors mon enfant, dors, Dieu veille là-haut. Et moi aussi d'ailleurs. Que ton sommeil répare tes forces, car tu seras grand et beau. Dors, mon petit, dors!" Un jour, si nous le voulons, ce sera la paix.

Manie Toble

— No 570 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3							■					
4				■				■				
5								■			■	
6			■			■						■
7		■			■					■		
8						■						
9							■					
10								■				
11									■			
12					■						■	

HORIZONTALEMENT

1—Pistolet.
2—Stupides. — Parure de femmes.
3—Genres. — Animal domestique.
4—Compagnie. — Parcourue des yeux. — Crochet de fer.
5—Vestibule d'un appartement (plur). — Note.
6—Chemin de halage. — Dans le corps. — Ne pas dire.
7—Appris. — Chiffre. — Rends-toi.
8—Dtail accessoire. — Femmes de rois.
9—Ouverture du nez. — Viscère double (plur).
10—Ennuyeux (sans la dernière lettre). — Viande rôtie.
11—Etonner. — Venus en vie.
12—Dénués d'esprit. — Sorte de vin.

VERTICALEMENT

1—Mélanges d'ouvrages de science.
2—Convenable. — Comm. des Basses-Pyrénées.
3—Petit trait horizontal. — Boisson à demi glacée.
4—Emission de la bouche. — Relatifs aux routes.
5—Singes américains. — Lent (mélangé).
6—Résultat. — Liquide (plur).
7—Intenter. — Venue au monde.
8—Entouré de terre. — Bec de lampe. — Route rurale.
9—Convertir en ester ou éther-sel.
10—Mesurer. — Disons qu'une chose n'est pas.
11—Enlèves la vie. — Evaporé.
12—Arr. de Mayenne. — Rangée de pierres disposées horizontalement dans une construction.

SOLUTION DU PROBLEME No 569

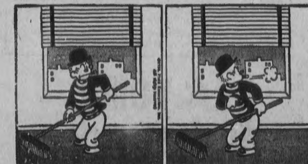
■ **Horizontalement:** 1. Serratiforme; 2. Eteule — Avoir; 3. Pavée — Asti; 4. Amer — Ragrées; 5. Relater — Ilet; 6. Ara — Ipomée; 7. Tare — Int; 8. Itération — Ce; 9. Sourde — Léto; 10. Mirée — Il — UUU; 11. El — Tsarines; 12. Sève — Sasseur.

■ **Verticalement:** 1. Séparatismes; 2. Etamer — Toile; 3. Révélateur; 4. Ruera — Arrêté; 5. Ale — Tirades; 6. Té — Répète — As; 7. Garo — Ira; 8. Fa — Miollis; 9. Ovarienne — NS; 10. Roselet — Tuée; 11. Mitée — Cousu; 12. Eristale.

RIVETS — par George Sixta



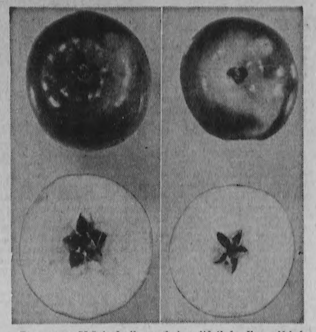
BOZO — par Foxo Reardon











La pomme McIntosh (à gauche) a été tirée d'un réfrigérateur conventionnel. On relève aisément la détérioration de la chair et l'enveloppe fanée. Le fruit (à droite) a, par contre, été conservé dans un entrepôt à atmosphère contrôlée. Il a retenu toutes ses couleurs et sa consistance.

Billet du mercredi

Mort d'Edna Ferber, à l'âge de 82 ans

Edna Ferber vient de mourir à New York, âgée de 82 ans.

On louait sa verte vieillesse il n'y a pas si longtemps, à l'occasion de la télésérie **Cimarron Strip**, inspirée de son roman sur l'Oklahoma des débuts: **Cimarron.**

Au vrai, comme il fut noté dans le temps, le **super-western** que l'on connait au petit écran se situe dans ce coin de l'Oklahoma appelé **Cherokee Strip.**

On y trouve, après celle des **homesteaders** se consacrant à l'agriculture et à l'élevage de bestiaux, l'histoire de la découverte du pétrole, qui enrichit du jour au lendemain des milliers de gens peu préparés à l'usage de la fortune, dont ces Indiens Cherokees qui en sont à peine revenus.

Edna Ferber aura été l'une des heureuses de ce monde.

Chez les écrivains et dans l'ordre du succès durable.

Il faut admettre qu'elle avait l'art de choisir ses sujets, et une manière directe de les traiter qui n'offrait jamais de difficulté au lecteur.

Aussi ses oeuvres les meilleures furent-elles acceptées avec un enthousiasme tenant comme sous forme de livres et même, tel **Showboat**, selon la formule américaine de la comédie musicale.

Son roman **So Big** eut un tirage global de 300,000 exemplaires, mais il y a lieu de croire que la consécration du cinéma y fut pour quelque chose.

• • •

Edna Ferber eut pour elle de voir clair et savoir rester près du peuple.

Avec ce résultat qu'elle devint avec le temps l'une des romancières américaines sachant montrer le mieux, décrire et faire voir les types que l'on rencontre chaque jour autour de soi, que l'on coudoie, et qui finissent par être partie de la vie quotidienne.

En d'autres termes, elle n'alla pas chercher midi à quatorze heures, ni se mettre en quête de personnages plus ou moins étranges, pour qu'ils eussent caractère d'originalité.

En somme, elle eut ce mérite d'être réaliste et choisir ses sujets dans son milieu propre, essayant de deviner ou imaginer, sans sortir du vraisemblable et de l'objectif, le drame intimes des êtres s'agitant autour d'elle.

C'est ainsi qu'elle présente tour à tour, sans avoir l'air d'y toucher, la femme d'affaires qui débute et dont la réussite parait douteuse; les jeunes filles au seuil de l'amour et qui travaillent pour gagner leur vie, venir en aide à leurs parents, employées de bureaux, de magasins ou de restaurants; les coiffeuses et les manucures; les jeunes gens qui courtisent les unes et les autres, avocats ou médecins de demain, commerçants en herbe, fils à papa jetant de la poudre aux yeux et ne gagnant pas leur sel; les hommes arrivés qui ne savent résister aux tentations de la richesse, se traduisant par l'alcool et les femmes; les mauvais garçons qui sont de la graine de bandits et jouent au **pool** quand ils ne dorment pas, en attendant de jouer du revolver.

• • •

Edna Ferber était juive et l'on dira en certains milieux qu'elle avait les qualités de sa race, dans l'ordre du flair, du sens pratique, de l'occasion à ne pas laisser passer.

Ce qui est peut-être vrai et peut-être pas.

Elle naquit dans le Michigan, mais elle fut élevée et grandit dans l'humble localité d'Appleton au Wisconsin, où son père, immigré hongrois d'ascendance israélite, était marchand.

Ses études terminées à dix-sept ans, elle débuta peu après dans le journalisme, entra au **Journal de Milwaukee** (Wisconsin) pour passer ensuite à **la Tribune** de Chicago.

Elle commença d'écrire des nouvelles, utilisant son expérience de reporter, réussit à en vendre à une revue, et dès lors la roue se mit à tourner.

Son premier roman remonte à 1911, qui s'intitule **Dawn O'Hara, the Girl who Laughed,** mais son succès n'eut rien d'extraordinaire, malgré les qualités de l'observation.

Vinrent ensuite quatre recueils de nouvelles, puis les romans **Fanny Herself** (1917), **The Girls** (1921) et **So Big** (1924), ce dernier portant l'auteur à l'attention de la nation.

Entre-temps, d'autres recueils de nouvelles, puis en rapide succession ces romans qui classèrent l'écrivain une fois pour toutes: **Show Boat, Cimarron, Dinner at Eight, The Royal Family, Stage Door, Saratoga,** dont la plupart furent adaptés, comme **So Big,** au cinéma.

Edna Ferber publia en 1939 son autobiographie sous ce titre: **A Peculiar Treasure.**

L'Illettré

Philatélie et Jeux olympiques

Durant la deuxième quinzaine de septembre sera émis un timbre commémoratif des "Jeux Olympiques de Mexico".

Savez-vous comment sont organisés, tous les quatre ans, les Jeux fameux?

Une ville différente (et non un pays) est chargée de cette organisation en vertu d'une décision du Comité international olympique (C.I.O.) prise lors d'une session tenue six ans à l'avance dans une ville qui ne peut être candidate. Comme dans l'Antiquité, les Jeux ont lieu la première année d'une "olympiade", terme dénommant une période de quatre ans. Que les Jeux aient lieu ou non, les olympiades se succèdent depuis 1896, et c'est ainsi qu'avec les interruptions dues aux deux guerres, en 1966, à Tokyo, se déroulaient les XVes Jeux au début de la XVIIIe olympiade.

Le drapeau olympique, à fond blanc, porte l'emblème des cinq continents (5 anneaux entrelacés, bleu, jaune, noir, vert et rouge) et la devise des athlètes: **citius, altius, fortius** ("plus vite, plus haut, plus fort").

L'inscription d'un sport au programme des Jeux est décidée par le C.I.O. en accord avec les fédérations internationales, sous réserve que 25 nations au moins le pratiquent. Un minimum de quinze sports doit figurer au programme des Jeux, qui se déroulent en quinze jours au plus. Enfin, chaque pays peut présenter trois athlètes par épreuve individuelle, pourvu que ces derniers répondent exemplairement aux caractéristiques de l'amateur.

(Extrait du "Guide des sports", collection pratique de poche éditée par Larousse.)

(Informations Larousse)

La photographie aérienne et ses applications

Née véritablement durant la Première Guerre mondiale pour les besoins de la reconnaissance militaire, la photographie aérienne a reçu par la suite de très nombreuses applications civiles, dont l'ensemble lui permet aujourd'hui d'occuper la deuxième place (derrière l'aviation agricole) dans le catalogue des travaux aériens.

La plus importante de ces applications est la cartographie, dont les techniques traditionnelles ont été bouleversées par l'introduction de ce nouveau moyen de représentation et de mensuration du terrain. Aujourd'hui, tous les plans et relevés topographiques à grande échelle font appel à la photographie aérienne et, de plus en plus, aux méthodes de mesure photogrammétrique, remplaçant avantageusement le lent travail des topographes sur le terrain même.

Mais la photographie aérienne ne se borne pas à donner une représentation "géométrique" du terrain; elle peut aussi aider à en faire l'analyse profonde et est, à ce titre, largement utilisée en prospection géologique, associée aux autres moyens de détection que la science moderne met à la disposition du géophysicien.

Aux nombreux organismes, privés ou gouvernementaux, désireux d'établir l'inventaire ou de surveiller l'évolution de ressources naturelles ou de celles qui résultent de l'activité humaine, elle offre un moyen d'investigation et de contrôle extrêmement précis et rapide. Citons à titre d'exemples: le dénombrement des troupeaux dans la savane; le repérage des bancs de poissons; le contrôle de la progression ou de la régression des zones cultivées; la surveillance du débit des cours d'eau, de l'érosion, des courants marins, de l'ensablement des estuaires et des ports; le contrôle de la progression des travaux, etc.

(Extrait de "L'Aviation d'aujourd'hui", édition Larousse.)

(Informations Larousse)

Si vous êtes collectionneuse

Il est encore possible de se procurer dans ce pays jeune qu'est le Canada des objets anciens qui sont des pièces de collection. Et cela très souvent pour moins de $30.

Mais comment définir un objet ancien. Quelques-uns affirment qu'il doit avoir au moins cent ans. D'autres considèrent que certaines pièces, de verre ou de poterie par exemple, sont anciennes parce qu'elles ont cinquante ans. Pour un même objet, les prix peuvent varier d'un quartier ou d'une région à l'autre. Ainsi certains morceaux de porcelaine anglaise coûtent moins cher au Québec qu'en Ontario. Et les sculptures en bois d'origine québécoise se vendent à meilleur prix dans les provinces de l'Ouest. La demande influe aussi sur les prix. En ce moment, le verre coloré est en vogue et les antiquaires ne le donne plus. Les aubaines sont donc presque toujours les objets qui ne sont pas encore revenus à la mode et qui traînent dans quelque coin empoussiéré.

Châtelaine qui, dans sa livraison de juillet, montre à ses lectrices comment identifier les objets anciens, leur rappelle aussi que marchander n'est pas de bon ton chez un antiquaire. Si l'objet convoité dépasse ses possibilités financières, il faut le dire tout simplement et demander à voir autre chose. Châtelaine recommande également de visiter les musées afin d'apprendre à reconnaître les objets anciens qui font partie du patrimoine canadien. A Montréal, il y a le Château de Ramezay, le Musée des Beaux-Arts et celui de l'Ecole des Arts appliqués. Il y a également le musée de Missisquoi, à Stanbridge, et le Musée de Lachine, qu'abrite une maison du 17e siècle.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER ♈ — du 21 mars au 20 avril

Montrez-vous gai et accueillant vis-à-vis d'étrangers. Une agréable entente sentimentale débute avec une personne inconnue. Un exercice régulier vous aide dans votre digestion.

TAUREAU ♉ — du 21 avril au 20 mai

Vous pourrez réussir dans les projets que vous préparez, à condition de les compléter. Vous faites du progrès sur le plan sentimental. Reposez-vous, vous avez besoin de calme.

GEMEAUX ♊ — du 21 mai au 21 juin

Ne prenez pas trop d'initiatives, au travail, sans vous assurer que vous pourrez terminer les opérations commencées. Soyez gentil avec les personnes qui vous entourent. Suivez un régime.

CANCER ♋ — du 22 juin au 22 juillet

Prenez des décisions importantes, mais ne mêlez pas les parents à vos questions d'affaires. Attention aux affaires de coeur avec les membres du sexe opposé.

LION ♌ — du 23 juillet au 23 août

Gardez vos secrets financiers tant que vos projets n'ont pas été complètement réalisés. Soyez plus aimable avec les gens de l'autre sexe. Il faut être prudent dans le boire et le manger.

VIERGE ♍ — du 24 août au 22 sept.

Vous verrez qu'une personne qui tente de manigancer contre vous, finit par se découvrir.

BALANCE ♎ — du 23 sept. au 23 oct.

Ne soyez pas trop pessimiste en examinant votre situation actuelle, débarrassez-vous des parents qui vous nuisent et retardent vos travaux. Faites confiance aux anciens amis. Surveillez les abus d'alcool.

SCORPION ♏ — du 24 oct. au 22 nov.

Gardez toute votre énergie pour prendre les décisions; ne perdez de temps ni d'énergie avec des gens qui ne vous rapportent rien. Le repos est toujours nécessaire.

SAGITTAIRE ♐ — du 23 nov. au 21 déc.

Vous obtiendrez le succès dans une démarche que vous tentez de compléter depuis longtemps. Gardez de bonnes relations avec votre famille. Prenez une bonne nuit de sommeil.

CAPRICORNE ♑ — du 22 déc. au 20 janv.

Avant de vous engager, assurez-vous que les décisions que vous prendrez seront définitives. Pas d'arguments au sujet des membres de votre famille. Suivez les conseils de votre médecin.

VERSEAU ♒ — du 21 janv. au 19 fév.

Appliquez-vous à mettre de l'ordre dans vos affaires. Attention aux erreurs de jugement. Ne perdez pas de temps en discussion avec votre famille. Vous êtes nerveux, défendez-vous.

POISSONS ♓ — du 20 fév au 20 mars

Vous risquez d'abandonner un récent projet. Changez d'ami, cette personne vous déprime et votre moral en souffre. Attention aux abus de boissons, et évitez l'alcool.

La querelle scolaire . . .

(Suite de la première page)

date à laquelle il ne fut plus autorisé qu'en première année scolaire seulement. En 1929, l'enseignement de la langue française elle-même ne fut plus autorisé qu'à raison d'une heure par jour, et l'anglais devint la seule langue d'enseignement. Cette situation resta sans changements jusqu'à la récente législation qui prévoit l'ouverture d'écoles bilingues. Toutefois, la reconnaissance des droits linguistiques sur le plan provincial ne permet la jouissance de ces droits au niveau local que lorsque les commissions scolaires acceptent de les reconnaître.

Très peu de commissions scolaires ont choisi de le faire jusqu'à présent.

L'incidence de la marche à Ottawa des parents de Montréal sur le problème qu'ils ont soulevé doit être de rechercher une solution de portée nationale à cette affaire de juridiction provinciale.

Nous croyons que toute intrusion ou rappel à l'ordre du fédéral dans une affaire de ce genre doit être de caractère général et s'appliquer à tous les groupes qui, au Canada, ont à se plaindre d'inégalités en matière d'éducation, ou d'injustices scolaires, comme on les désigne souvent. Elles doivent s'appliquer d'une façon d'autant plus marquée envers les groupes qui, tels ceux de l'Ouest Canadien, ont été assujettis aux plus déplorables conditions durant une période qui s'étend maintenant à trois générations.

Notre Association croit dans le droit des minorités francophones ou anglophones de faire instruire leurs enfants dans l'une ou l'autre des deux langues officielles, ou dans l'une et l'autre de celles-ci. Nous respectons aussi le droit de la majorité à vouloir donner la préférence, à certains niveaux d'éducation, à la langue de la majorité, pour autant qu'un tel droit soit adéquatement justifié par des facteurs culturels, économiques et historiques.

Le gouvernement fédéral exerce une influence éducative par le truchement de ses réseaux de radio et de télévision, ceux-ci fonctionnant depuis longtemps au service des minorités anglophones du Québec, grâce aux impôts de tous les contribuables.

La responsabilité du fédéral en ce qui touche la langue des groupes minoritaires doit maintenant s'exercer d'une façon semblable au bénéfice des minorités francophones, en Saskatchewan et ailleurs au Canada. Ce genre de "leadership" incitera les divers responsables de l'Education au Québec à continuer d'assurer une justice inégalée, à ses propres minorités."

Déclaration de l'AECFM

De son côté, le président de l'AECFM, M. Maurice Gauthier, déclarait au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à Saint-Boniface, lundi dernier 16 septembre:

"Nous comprenons pleinement les sentiments et les frustrations des parents de Saint-Léonard. Nous sympathisons avec eux, d'autant que nous subissons depuis soixante-dix-huit ans, un sort peut-être encore moins confortable.

Quelques amendements à la loi ont amélioré notre situation. Ces toutes récentes législations sont tout-à-fait insuffisantes et leur application trop lente, trop compliquée, dans nos grandes unités. La situation demeure précaire, en particulier pour la jeune génération.

Nous espérons une solution équitable aux problèmes de Saint-Léonard. Nous aimerions bien n'avoir pas à attendre encore soixante-dix-huit ans avant de voir les droits de l'homme reconnus et accordés aux Franco-manitobains, soit dans le domaine de l'éducation, soit dans le domaine de nos relations avec ceux qui détiennent le pouvoir."

M. Gauthier devait préciser au cours d'une période de questions qu'il souhaitait que le règlement soit équitable pour les deux partis en cause.

La chronique de Rossillon . . .

(Suite de la première page)

à la visite que les Orléanais leur avaient faite l'été précédent.

Des Franco-manitobains visitent Orléans

Après beaucoup de lenteur, le Département de Voyages-échanges du Ministère des Affaires étrangères approuve le projet de l'Association culturelle et lui accorde une subvention pour une partie des frais du voyage. M. René Préfontaine, fonctionnaire auprès du Ministère fédéral, s'occupe de l'affaire. — En juillet, 18 citoyens de Saint-Pierre visitent donc Orléans et d'autres centres français où on leur réserve un accueil chaleureux. Ils sont reçus par diverses personnalités qui sont émerveillées d'apprendre qu'il y a une communauté francophone au Manitoba à ne pas confondre avec le Québec. Et c'est ainsi que fortuitement, ils sont amenés à rendre visite au bureau de M. Pierre Rossillon, rapporteur du Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française. C'est également au terme de cette entrevue, où M. Rossillon leur avait annoncé son voyage au Québec à la fin d'août, que les Franco-manitobains l'invitèrent tout bonnement à en profiter pour leur rendre visite au Manitoba. M. Rossillon ne promit rien, mais leur assura cependant que, les circonstances le permettant, il irait à Saint-Pierre.

Ottawa est averti

Le 26 juillet, à sa descente de l'avion à Montréal, le chef du groupe franco-manitobain en profite pour téléphoner à M. Préfontaine et le mettre au courant de la marche du voyage. Il lui annonce en même temps que M. Rossillon viendrait probablement au Manitoba. M. Préfontaine répond qu'il avait à se rendre dans l'Ouest à la fin de l'été et que, s'il était averti à temps, il en profiterait pour faire coïncider son voyage avec la visite de M. Rossillon.

M. Rossillon annonce son arrivée

Le 24 août, M. René Mulaire reçoit un télégramme de Paris où M. Rossillon lui fait part de son arrivée à Winnipeg dans deux ou trois jours. M. Mulaire en communique aussitôt la nouvelle à M. Préfontaine. Le 26 après-midi, M. Rossillon arrive tout seul à Saint-Pierre n'ayant pas fait savoir à son hôte à quelle heure son avion arriverait.

Visite sans éclat ni publicité

Le séjour de M. Rossillon à Saint-Pierre se déroula dans la plus grande simplicité. Il rencontra les différentes personnalités franco-manitobaines que ses hôtes voulurent bien lui faire rencontrer, M. Préfontaine étant lui-même présent à plusieurs de ces rencontres. C'est à la suggestion de celui-ci d'ailleurs que les gens de Saint-Pierre obtinrent un rendez-vous auprès du premier ministre manitobain et auprès du chef de l'Opposition. Ces visites se résumèrent à pas grand-chose, M. Rossillon se refusant à donner tout caractère officiel à sa visite au Manitoba malgré les instances du secrétaire du cabinet, M. Derek Bedson. — Le 30 août, M. Rossillon quittait pour Montréal, sans que la presse anglophone n'ait eu vent de son passage. Quant aux Franco-manitobains qui étaient au courant, cela avait été une autre de ces visites qui ne contenait rien de spectaculaire ni digne de mention spéciale.

Coderre

Collation des diplômes

Le 30 août eut lieu, à Coderre, la collation des diplômes. Les finissants étaient Christina Barrett, Thelma Wilson, Denise Tremblay, Mona Wirges, Bernard Coderre et Steve Wilson. A 6 h. du soir, un banquet fut servi à l'école en l'honneur des diplômés, entourés de leurs parents et enseignants et accompagnés de leur escorte.

On se rendit ensuite à l'auditorium de l'école où un court programme suivit. Mona Wirges souhaita la bienvenue aux personnes présentes et Gregory Kinch présenta les finissants. Plusieurs morceaux de piano et de chant furent exécutés. Le discours d'adieu fut rendu par Denise Tremblay, et une allocution par Christina Barrette. Cette dernière reçut une bourse d'études, donnée par la Ligue des Femmes Catholiques à l'élève la plus méritante, présentée par la présidente, Mme Denis Gaucher.

L'orateur invité, l'hon. Lionel Coderre, fit un discours aussi intéressant qu'instructif et félicita les finissants. Ces derniers sortirent ensuite de la salle au son du chant "End of a Perfect Day". Une soirée dansante termina la soirée.

Visiteurs

De nombreux visiteurs de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis revinrent dans la localité durant la saison estivale.

Vawn

Réunion de famille

Le 17 août, douze des 15 enfants de feus M. et Mme Laurent Blanchette, accompagnés de leur époux ou épouse et de leurs enfants, assistaient à une réunion familiale dans la salle de Vawn. Plus de 200 personnes étaient présentes pour cette journée mémorable; Arthur, Louis, Armand, Eugène, Edmond, John, Aimé, Fred, Rudolph, Soeur Albertine-de-l'Enfant-Jésus, Mme Elmer Lacoursière (M.-Jeanne), Mme Régis Duhaime (Irma), le R. P. Albert Blanchette, O.M.I., et Mme H. Lavigne (Annette). On ne peut donner les noms de tous ceux qui assistaient à la fête, mais mentionnons M. Arthur Blanchette, aîné de la famille et ses 13 enfants. Son épouse est décédée il y a quatre ans.

La fête débuta par une messe à 3 h. de l'après-midi célébrée par le R. P. G. Aumont, de Shellbrook, autrefois de Vawn. Après la messe, tous se rendirent à la salle pour un délicieux repas préparé par les dames Blanchette et servi par Mmes W. Beaudoin, L. Godbout et A. Latendresse. La journée se termina par une soirée dansante au son de l'orchestre Delorme, de Fairholm.



Noces d'or à Vonda de M. et Mme Léon Bussière

VONDA — Le samedi 10 août, à 2 h. de l'après-midi, M. et Mme Léon Bussière célébraient dans l'église St-Philippe de Vonda leur 50e anniversaire de mariage.

La fête débuta par une messe concélébrée aux intentions des jubilaires par Mgr A. Lacroix, ancien curé de Vonda, M. l'abbé A. Poillièvre, cousin des jubilaires, et M. l'abbé J. April, curé de Vonda. Les cantiques au cours de la messe furent exécutés par la famille. Mgr Lacroix adressa aux jubilaires une homélie exprimant des sentiments délicats de félicitation. A l'offertoire, les jubilaires renouvelèrent leur promesse de fidélité.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les jubilaires, accompagnés de leurs enfants et amis, se rendirent à la salle Mémoriale de Sutherland pour le banquet.

M. Conrad Bussière, benjamin de la famille, assistait comme maître de cérémonies. Au cours du souper, il remercia tous ceux et celles qui étaient venus se joindre à la famille pour fêter les jubilaires.

Soeur Agnès-Thérèse (Dolorès), benjamine, dans une adresse, se fit l'interprète des enfants pour exprimer leurs sentiments d'affectueuse reconnaissance. Une plaque-souvenir sur laquelle étaient inscrits les noms des 14 enfants fut présentée par M. Armand Bussière, fils des jubilaires.

Marie-Ange et Aline Bandet, au nom des 56 petits-enfants, offrirent aux grands-parents une assiette-souvenir.

Bernard et André Prebushewski et Nicole Lafrenière, au nom des douze arrière-petits-enfants, offrirent à leurs grands-grands-parents une vase contenant 12 roses.

Une bourse de la part de la parenté et des paroissiens fut présentée par M. Félix Loiselle, ami intime de la famille.

M. l'abbé April fit la présentation d'un parchemin précieux. Il s'agissait en effet de la bénédiction apostolique de Sa Sainteté Paul VI.

M. l'abbé Poillièvre rappela à l'assistance combien l'union des époux est quelque chose de grand, et félicita les jubilaires de s'être aimés de cet amour chrétien qui fut un vrai témoignage pour tous.

Parmi les invités qui sont venus de loin, on remarquait tout spécialement Mme Louis Boutin, mère du jubilaire, âgée de 93 ans.

Les jubilaires remercièrent tous les parents et amis qui sont venus célébrer avec eux ce jubilé d'or.

Ferland

Çà et là

Mme Louis Fournier eut la visite de ses filles et de leurs époux, MM. et Mmes Kuyschyk (Alice), de Regina, Mike Donauer (Hélène), de Swift Current, et Charles Brooks (Lise) et leurs deux enfants. Ces derniers sont partis à Nairobi, état du Kenya, en Afrique, où M. Brooks enseigne au cours supérieur, tandis que son épouse travaille comme garde-malade pour deux ans.

M. et Mme René Couture sont allés conduire leurs deux filles, Lorraine et Nicole, à l'Académie de Prince-Albert. Ils en ont profité pour visiter des parents à Moose Jaw.

Mlle Jeannine Chabot est allée continuer ses études à Calgary, Alta.

M. et Mme T. Brisebois sont allés conduire leur fille, Dolorès, à Regina où elle prit l'avion pour l'université de Toronto. Mme Alma Brisebois, qui les accompagnait, a visité sa belle-soeur, Mme Henri Brisebois, et Mme Florence Fauchon à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. et Mme René Couture ont eu la visite de leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch, et de leur cousin, le R. P. Marc-Roger Couture, de Tokyo, Japon, où il est missionnaire depuis 17 ans.

M. et Mme Rosaire Chabot sont allés visiter M. l'abbé A. Chabot et Mme Léophile Chabot, à Willow-Bunch, dernièrement.

M. et Mme Aristide Fournier ont eu la visite de MM. et Mmes Charles Gendron et Henri Thomas, de Fassette, Qué.

La jeune Claudette Chabot, fille de M. et Mme Claude Chabot, s'est fait enlever les amygdales. M. Georges Lacasse suit des traitements à l'hôpital de Regina. Mmes Gérard Desharnais et Roméo Morin sont hospitalisés à Kincaid.

Wolseley

Çà et là

Les classes à l'école Ste-Anne ont ouvert leurs portes à 82 élèves. Le personnel enseignant comprend: Soeur Verda, principale (7e et 8e années), Soeur Hyacinthia (5e et 6e), Mme Louis Dureault (3e et 4e) et Mme Emile Tourigny (1ère et 2e).

Le programme de la graduation des élèves de l'école supérieure eut lieu le 30 août. On remarquait parmi les finissants quatre jeunes filles de la paroisse: Jeannette Langlois, Dianne Dureault, Joan Zaba et Louise Souchotte.

Sont retournés aux études à l'extérieur: M. Gérald Coueslan, dernière année en médecine à l'université de Saskatoon; MM. Roméo Souchotte et N. Biram, Mlles Norma et Joan Zaba, à l'université de Regina; M. Stanley Vindiroghel, au collège de Muenster; M. Gérald Tourigny, au collège de Gravelbourg.

Les deux jeunes enfants de M. et Mme Armand Dureault sont hospitalisés depuis trois semaines à Regina, à la suite de brûlures.

Mme Mary Mish a dû être hospitalisée à Regina dimanche dernier lorsqu'elle se fractura une hanche pour la deuxième fois.

Sont aussi hospitalisés à Regina: M. Aimé Duquette et Mme Jack Fay.

M. et Mme Lionel Langlois et leurs enfants, de Québec, sont retournés à leur foyer après deux mois de vacances chez leurs nombreux parents de Wolseley.

MM. et Mmes Gédéon et Armand Langlois, Emile Tourigny et Stanley Zaba et Mlle Alice Langlois assistèrent au mariage de leur petite-fille et nièce, Mlle Léona Tourigny, de Storthoaks, à M. Marc Bossé, de la Nouvelle-Ecosse, à Regina, le 28 août.

Etaient en visite dernièrement: M. et Mme Lionel Dureau et leurs filles et M. et Mme Paul Barnes, de Regina, chez M. et Mme Lucien Dureau; M. et Mme Piette, de Montréal, chez M. et Mme A. Malo; M. et Mme Gilbert Duman, de Sudbury, le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., accompagné de sa mère et de sa soeur, Thérèse, de St-Boniface, chez M. et Mme Emile Tourigny; M. et Mme L. Anderson et leur famille, de North Battleford, chez M. et Mme A. Bonneville; M. Paul Coueslan, de Saskatoon, chez M. et Mme Léon Coueslan.

M. Jimmy Coueslan, de Winnipeg, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Francis Coueslan.

Mme Emile Dureault est partie pour les mois d'hiver chez ses gendre et fille, M. et Mme L. Nicholson, à Canora.

Radville

Remerciements

La famille Delaye remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Gérard Rodrigue, de Saskatoon, M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, d'Assiniboia, visitaient M. et Mme François Rodrigue, dernièrement.

Mme Maria Joyal a reçu la visite de sa tante, Mme Livingston, de Moose Jaw.

MM. et Mmes Bert Bloom et Alphonse Pelletier, accompagnés de M. et Mme Pascal Bonneau, se sont rendus à Moose Jaw où M. et Mme Bloom prirent le train pour se rendre à White Rock, C.-B., tandis que M. et Mme Pelletier prirent le train pour Québec où ils visitent des parents.

M. Lionel Bonneau a pris l'avion pour retourner à North Survey, C.-B.

Mme Elisabeth Fontaine eut la visite de sa belle-soeur, Mme Bauer, accompagnée de sa fille et de sa famille, de Scobey.

M. et Mme Maurice Champigny visitèrent M. et Mme Jean Champigny. Maurice enseigne à Nipawin.

M. et Mme Ben Cator, de Shackleton, passèrent une fin de semaine dans la localité, puis M. Cator retourna à son travail, tandis que son épouse passa une semaine chez ses parents, M. et Mme Léonard Bourdages.

Mlles Gabrielle Granger et Pierrette St-Yves, de Moose Jaw, visitèrent des parents, récemment.

M. Georges Mondor, qui est allé à Dakota Nord pour les moissons, est venu visiter M. et Mme Paul-Emile Mondor.

Mmes Fillion et Annette Klyne et M. Richard Paquin, d'Edmonton, étaient en visite chez M. et Mme Dollard Piché pour la longue fin de semaine; Mme Bill Wrynkew et ses trois enfants et M. David Balaux, tous de Regina, chez Mme Rosina Balaux.

Mme Jean Bourdages accompagna son fils, Léonard, à Regina où elle visita ses filles et leurs familles.

M. et Mme Archie Broten et leur petite fille, de Weyburn, ont rendu visite à Mme Léo Roy.

M. et Mme Lionel Bérard et leur famille ont déménagé à Regina. Mme Jacques Raboud et M. Lucien Raboud, d'Edmonton, sont venus pour leur aider.

M. et Mme Rémi Provost sont revenus d'un séjour chez leurs gendre et fille, M. et Mme Oscar Sjodin, et leurs fils et bru, M. et Mme Ronald Provost, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Mlle Liette Savoie, après un voyage de cinq semaines à Montréal, Toronto, Sarnia et autres endroits de l'Ontario, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Delphis Savoie, et se rendit ensuite à Regina où elle est employée à l'hôpital général.

Mlle Berthe Lapointe s'est rendue à Regina où elle prit l'avion pour Montréal où elle suivra un cours d'infirmière à l'université McGill.

M. Donald Philippon est allé enseigner à Yorkton jusqu'à Noël, et Mlle Lilianne Giraudier enseigne à Bengough.

Mlle Claire Granger est allée suivre le cours de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Mlles Fernande Mondor et Sylvia Sylvestre poursuivent leur deuxième année d'études comme garde-malade au même hôpital.

Mlles Madeleine Beausoleil, Darleen Drouin et Denise Lavallée suivent un cours commercial à Assiniboia.

M. et Mme Robert Bourdages vinrent visiter leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages, récemment.

Sont allés continuer leurs études à l'extérieur: Mlles Bernadette Martin, Hélène Lespérance et Joanne Bellefleur, au couvent de Gravelbourg; MM. Gérald Beausoleil et Fernand Lalonde, au collège de Gravelbourg; Donald Benoit, Victor et Raoul Granger, Gilles Lespérance, Gérard Bissonnette et Victoria Benoit, à l'université de Saskatoon; Philippe, Daniel et Carmelle Mondor, V. Wiens, Doraine Bourdages, M. Fitzatrick et Richard Roy, à l'université de Regina; Paul Boulianne et Gérard Roy, à l'université d'Edmonton; Léo Champigny suit un cours psychiatrique à Weyburn.

Une coïncidence pour le moins étonnante

(Suite de la première page)

une conférence de presse où il allait dévoiler l'affaire Rossillon.

On sait par ailleurs que MM. Weir et Bedson étaient les seules autorités gouvernementales du Manitoba à savoir que M. Rossillon était venu au Manitoba. On trouve également une curieuse de coïncidence entre la visite de M. Bedson à ses amis de Southam News d'Ottawa et les articles détaillés (pas toujours exacts d'ailleurs) que ces journalistes ont été les premiers à rendre publics sur l'affaire Rossillon.

Les observateurs manitobains se demandent en outre pourquoi MM. Weir et Bedson ont mis au moins douze jours à alerter Ottawa d'une visite qu'ils jugeaient dangereuse. Pourquoi enfin M. Bedson a-t-il laissé entendre à un journaliste de Winnipeg Tribune que c'est lui qui aurait convoqué M. Rossillon à comparaître devant lui alors qu'il est bel et bien prouvé que ce sont les gens de Saint-Pierre qui ont pris l'initiative de téléphoner à M. Bedson pour un rendez-vous avec M. Rossillon? Ce sont là autant de questions qui intriguent plusieurs observateurs franco-manitobains.

Chronique de CFRG

Le conflit scolaire de St-Léonard, porté à l'attention du gouvernement fédéral par "La Marche sur Ottawa" organisée par les parents anglophones de cette banlieue de Montréal, a suscité beaucoup d'intérêt dans les milieux francophones minoritaires de la Saskatchewan.

M. Roger Lalonde, président général de l'ACFC (Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan), a, dans un télégramme envoyé au premier ministre Pierre Elliott Trudeau, mis en relief certaines analogies de ce conflit avec celui que nous connaissons ici dans la province.

M. Lalonde a rappelé au premier ministre que les Canadiens français eux aussi luttent, mais depuis plus de soixante ans en Saskatchewan pour que soient enfin reconnus leurs Droits de citoyens à parts entières. L'expérience que les anglophones de St-Léonard vivent à l'heure actuelle, il y a longtemps que nous la vivons!

Depuis la formation de la province jusqu'en 1918, la langue française était reconnue "langue d'enseignement" dans les écoles. Ensuite, l'enseignement en langue française fut limité à la 1ère année d'école primaire pour n'être plus autorisé qu'une heure par jour à partir de 1929. La nouvelle Loi scolaire votée en 1929 ne reconnaissait plus que la langue anglaise en tant que langue officielle dans l'administration, les tribunaux et dans l'enseignement à tous les niveaux.

Donc, graduellement, nos Droits constitutionnels nous furent enlevés en matière d'éducation. Ce n'est que récemment qu'une nouvelle législation (Amendement à l'article 203 de la Loi de 1929) est venue quelque peu tempérer cette situation en autorisant la création de classes ou d'écoles bilingues, tout en laissant la latitude aux Commissions scolaires de décider en dernier ressort de l'opportunité de cette mesure. Malgré qu'il s'agisse d'un amendement voté par l'Assemblée législative, cet amendement est sujet au veto des Commissions scolaires.

Notre Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan admet en toute justice que les Droits des minoritaires francophones et anglophones soient respectés; que les parents aient le droit de faire instruire et éduquer leurs enfants dans la langue de leur choix ou dans les deux langues officielles s'ils le désirent, tout en admettant le caractère préférentiel que l'on doit accorder à la langue de la majorité de la population des provinces respectives aux divers niveaux de l'éducation, pour autant que cette préférence s'appuye sur des facteurs culturels, économiques et historiques.

Or, en Saskatchewan, il est impossible de nier les Droits historiques et culturels des Canadiens français.

D'autre part, l'influence du pouvoir fédéral en éducation se manifeste par le truchement de la radio et de la télévision. Ces deux moyens de communication, financés par les deniers publics, sont depuis longtemps dispensés en anglais aux minorités anglophones du Québec, alors que nous attendons toujours que les minorités françaises en Saskatchewan jouissent des mêmes avantages. Car, l'on n'est pas sans savoir que le réseau français de télévision ne s'étend pas à notre province. Voilà un point important de "contestation", un traitement de faveur accordé aux minorités du Québec contre un traitement de défaveur envers les minorités françaises de la Saskatchewan.

L'ancien chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, s'est élevé contre l'injustice commise envers les parents anglophones de St-Léonard. Discrimination raciale en éducation a-t-il dit, éducation qui relève de la juridiction des gouvernements provinciaux. Ces Droits sont spoliés et c'est au gouvernement fédéral d'intervenir!

M. Diefenbaker fut aussi premier ministre du Canada et en plus député de Prince-Albert depuis de nombreuses années. Il devrait savoir mieux que quiconque quel traitement est infligé aux francophones de sa "province" et de sa circonscription électorale en particulier. Le premier ministre Trudeau a qualifié la décision de la Commission scolaire de St-Léonard de "rétrograde". Cette expression nous est familière depuis longtemps . . . il nous suffit de faire allusion à la Loi scolaire.

Nous nous expliquons très bien les sentiments qui animent les parents anglophones de St-Léonard, sentiment de légitime défense pourrions-nous dire. Mais que cette affaire devienne une affaire d'Etat, là nous ne sommes plus d'accord. Ou ces gens sont mal renseignés, ou ils manquent de pudeur. En tous cas nous savons par expérience que les minorités anglophones du Québec jouissent d'un traitement d'exception comparé au nôtre que nous supportons. Il est vrai qu'en notre pays, ce qui est bon pour les uns n'est pas nécessairement bon pour les autres. Ça fait belle lurette que nous l'avons constaté à nos dépens!

M. M.

Saint-Front

Çà et là

M. Esdras Beaudry, de Montréal, Qué., passa un mois chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme Henri Dallaire, et Mme D. Charlebois.

M. Norman McKinnon, de Winnipeg, visita ses gendre et fille, M. et Mme Albert Nivon, et ses trois petits-fils.

Mme Marie Chamberland passa quelque temps chez ses gendre et fille, M. et Mme Emilien Moisan.

M. et Mme Johnny Mentinko et leurs deux enfants, de Moose Jaw, visitèrent MM. et Mmes F.-Xavier Bouchard et Emile Samson.

M. et Mme Maurice Bussière assistèrent, le 10 août, au 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Alfred Bussière, à Vonda.

M. et Mme F.-Xavier Bouchard sont les heureux grands-parents d'un petit-fils, Roland, fils de M. et Mme Roland Gatin, de Lanigan.

M. et Mme Charles Bouchard et leurs deux enfants, de Calgary, Alta, visitèrent M. et Mme F.-Xavier Bouchard et leurs nombreux neveux et nièces.

M. Henri Basset, père, de Peterson, visita les familles Germain et Gérard Hurion, Paul Dubreuil et Joseph Basset.

Mlle Emilie Chatel, de Winnipeg, visita récemment ses oncle et tante, M. et Mme Marcel Samson, ainsi que ses cousins et cousines.

M. et Mme Louis-E. Syrenne et leurs cinq fils assistèrent au mariage de Mlle Aline Happ, soeur de Mme Syrenne, célébré le 17 août à Saskatoon.

M. et Mme Marcel Roy et leurs quatre enfants, de Nipawin, visitèrent MM. et Mmes Marcel et Emile Samson et Myron Sunderland.

M. et Mme Arthur Lamoureux assistèrent, le 23 août, au mariage de Mlle Eva Bonthoux, soeur de Mme Lamoureux, célébré à Carrot River.

M. et Mme Jos.-A. Prévost et leurs enfants se rendirent à Périgord pour le mariage de leur fils et frère, François, à Mlle Jacqueline Bossé, le 23 août.

M. Léo Senez, de Winnipegosis, Man., visita sa mère, Mme Malvina Senez, ainsi que M. et Mme Fernand Roufosse.

M. Antonio Messier, de Prince George, C.-B., a rendu visite à sa mère, Mme Emelda Messier, ainsi qu'à MM. et Mmes Oscar et Eugène Messier et Thomas Daniels.

M. et Mme F.-Xavier Bouchard et leur fils, Xavier, visitèrent, dernièrement, M. et Mme Roland Gatin et leur fils, Roland, à Lanigan.

M. et Mme Aurèle Plamondon et leurs enfants, de Bellsite, Man., visitèrent MM. et Mmes J.-O. Lanouette, B. Beaudry et Laurent Plamondon. Leur fille, Marguerite, demeura à St-Front pour quelques jours et, avec ses compagnes, Monique Beaudry, Rose et Bernadette Prévost et Lucie Montes, partit le 26 août pour continuer ses études à l'Institut Notre-Dame à Prince-Albert.

Mlles Anita et Marie Bertoncini et Jeanne Moisan continuent leurs études à St-Brieux.

M. et Mme Frank Chaput (Berthe Bussière), de Windsor, Ont., arrivèrent le 26 août et passèrent la semaine à visiter M. et Mme Maurice Bussière et leurs nombreux neveux et nièces.

M. et Mme Louis Le Strat, Mme Louis-H. Bertoncini et son fils, Clément, et M. et Mme Joseph Basset firent un voyage d'affaires à Saskatoon.

L'école de cinq classes ouvrit ses portes, le 27 août, à 107 élèves. Le personnel enseignant comprend: Soeur Christine-Marie, principale (9e année), M. Aurèle Dufault, vice-principal (7e et 8e), M. Victor-A. Lavallée (5e et 6e), Mlle Gail Smith (3e et 4e), Soeur Thérèse-d'Avila (1ère et 2e).

Commentaires et échos sur l'encyclique "Humanae Vitae"

L'Encyclique et l'Eglise des consciences –

Le couple et l'Etat

par Gustave Martelet, S.J.

N.D.L.R. — Nos lecteurs auront remarqué que depuis quelques semaines nous publions assez souvent des commentaires sur l'encyclique "Humanae Vitae". Nous le faisons dans le but de compléter l'information plus sensationnelle qu'exacte diffusée dans notre public par d'autres moyens de communication. Les documents de cette semaine ont paru dans l'Osservatore Romano du 13 septembre.

Il est impressionnant que du point de vue psychologique c'est-à-dire du point de vue de l'expérience directement saisie par les consciences, la contraception n'apparait pas toujours en fait, et même à de nombreux chrétiens, avec la gravité que dénonce l'encyclique. En plus d'un cas, elle prend même l'apparence d'un bien. N'apporte-t-elle pas, dans les foyers écrasés de soucis et d'enfants, une certaine détente et l'au-delà hanté d'obsessions redoutables? L'infidélité conjugale elle-même que l'encyclique signale comme une des tares de la contraception, se trouverait, disent des couples, plutôt déjouée que servie. Et c'est vrai, l'intention modifie du dedans tant de choses, qu'une conduite, qui reste en soi un mal, peut prendre, du fait des circonstances, le profil subjectif d'un bien. N'a-t-on pas trop souvent célébré les valeurs de la guerre qui fait pourtant partie des pires des maux?

De nombreux prêtres ouvrant leur coeur à des souffrances qu'ils avaient peut-être trop longtemps négligées ont donc pensé qu'il fallait reconnaitre en la contraception un des biens de l'amour. On confondait ainsi deux choses: une expérience d'ordre psychologique toujours à respecter comme un fait et un critère d'ordre moral sur lequel conformer sa conduite. C'est à cette confusion que l'encyclique devait à tout prix couper court et c'est ce qu'elle a fait.

Psychologiquement parlant néanmoins, le problème demeure et l'on s'indigne que le Pape ait condamné au plan de la morale une conduite qui, sur le plan psychologique, ne semble pas aussi mauvaise qu'elle apparait dans l'encyclique. L'impasse semble donc t o t a l e! Moins totale pourtant qu'il ne le paraîtrait.

La moralité d'une conduite humaine ne s'apprécie jamais, en effet, sur le seul confort psychologique qu'elle vise à donner. A ce compte, tous les crimes, à la limite, deviendraient justifiables, puisqu'ils ont tous pour but d'assurer une certaine satisfaction à leurs auteurs. Mais en réalité, est moralement bon, non pas ce qui psychologiquement peut apparaître tel, mais ce qui, fait par moi, peut prendre place, réalisé aussi par d'autres, dans l'ordre absolu des valeurs. Si ce que je me permets devient, lorsque les autres l'accomplissent, source de destruction humaine et non pas grandeur, ce que je me permets n'est donc pas un bien, mais un mal qui m'échappe et tout au fond, m'aliène. Le bien, quand il est accompli, édifie par son rayonnement, tandis que le mal détériore par sa contagion. Le bien vraiment moral est donc inséparable du pouvoir qu'il a de construire l'humain, et le mal du pouvoir qu'il a de le détruire. Bref, la valeur morale de nos actes se mesure à leurs fruits sur les autres et non pas à la satisfaction psychologique qu'ils nous donnent à nous-mêmes.

Le mérite de l'encyclique est donc d'attirer l'attention sur les moeurs politiques qui pourraient résulter d'une justification de la contraception motivée par le bien des foyers.

Alors qu'au plan psychologique la contraception peut encore apparaître à certains comme un droit de l'amour, en raison des contraintes parfois terribles dont elle délivre à sa manière les couples; sur le plan politique, au contraire, cet éclairage encore humain s'évanouit aux yeux de la plupart devant la lumière brutale des pouvoirs publics régnant indûment sur l'amour. "De fait, rappelle l'encyclique, les hommes, en voulant éviter les difficultés individuelles, familiales et sociales que l'on rencontre dans l'observation de la loi divine, en arriveraient à laisser à la merci de l'intervention des autorités publiques le secteur le plus personnel et le plus réservé de l'intimité conjugale". Ainsi peut-on discerner par un passage au politique, en fonction des Etats, une immoralité qui pourrait échapper, pour qui l'aborde, sous le seul angle psychologique, au niveau des foyers.

Je sais bien que certains trouvent pareille intervention des Etats moins révoltante que l'inconscience grave des citoyens eux-mêmes. Cependant, refuser comme indigne de l'homme les politiques contraceptives, ce n'est pas s'interdire, bien au contraire, l'éducation progressive des individus et des peuples, en vue d'une régulation des naissances vraiment morale et saine. Mais cette éducation, insiste-t-on, représente un délai redoutable, alors que, sans plus de retard, il faut se montrer efficace. D'accord! Mais de quelle efficacité s'agit-il? Peut-on, pour faire s'infléchir des courbes démographiques sinistrement montantes, s'en prendre, en même temps qu'à l'honneur, à la seule richesse de peuples et de couples par ailleurs démunis, je veux dire: leurs enfants? Et si l'on s'octroie ce pouvoir, combien de temps faudra-t-il au tiers-monde pour dénoncer en de telles pratiques l'ultime forme qu'aura prise sur eux une domination étrangère qui n'en sera que plus vitalement abhorrée?

Et quant à l'Occident lui-même, qui le protégera des docteurs Fol Amour, quand ils disposeront non plus du pouvoir des atomes, seulement, mais de celui des gènes?

Si donc l'Eglise pouvait un jour légitimer la contraception comme un droit de l'amour, personne au monde ne pourrait empêcher les coryphées de la manipulation biologique de l'homme de concevoir et d'accomplir des programmes aberrants, qui ne sauraient tarder de trouver à leur tour des exécutants résolus. "Si donc, enseigne l'encyclique, on ne veut pas abandonner à l'arbitraire des hommes la mission d'engendrer la vie, il faut nécessairement reconnaître des limites infranchissables au pouvoir de l'homme sur son corps et sur ses fonctions: limites que nul homme, qu'il soit simple particulier ou revêtu d'autorité, n'a le droit d'enfreindre. Et ces limites ne peuvent être déterminées que par le respect qui est dû à l'intégrité de l'organisme humain, selon les principes rappelés ci-dessus".

Certains se récrient ou se gaussent devant ce qui paraît ici psysiologisme suranné! Et pourtant ce respect absolu que l'Eglise revendique des hommes envers leur propre corps relève du plus pur humanisme. L'absolu de valeur qui définit tout homme l'intègre et le prend tout entier; il ne tolère pas qu'on traite jamais le corps de l'homme et de la femme comme une chose, la première sans doute et la plus importante, mais une chose encore, que la science des macromolécules, des hormones et des gènes devenue magicienne des corps, pourrait modeler à sa guise. Non! L'homme n'est lui-même qu'en l'étant dans son corps. C'est comme corps humain que tout homme est sujet et personne, qu'il est principe et norme et non seulement résultat, mesure du monde et de l'histoire et non pas leur v i c t i m e; c'est comme corps que l'homme est valeur des valeurs, mais si fragile aussi, qu'il mérite à ce titre un respect absolu!

Aussi bien la frontière sur laquelle se brisent, au regard de l'Eglise, le pouvoir des Etats et celui des cultures, n'est pas simplement un tracé positif que l'on pourrait un jour tourner, c'est la valeur inaltérable de l'homme, du couple et de l'amour.

En un langage qui a beaucoup vieilli et qui souvent déroute davantage qu'il n'éclaire, l'encyclique appelle cette barrière, infranchissable aux puissances humaines, une loi naturelle. Contrairement à la résonance spontanée d'un tel vocabulaire, cette formule n'exprime pas que l'homme est dans son corps une chose du monde, mais qu'il est dans le monde une valeur transcendante à l'histoire. Son pouvoir d'engendrer par amour, relevant de la structure de l'homme et non pas des cultures de l'histoire, ne peut être violé par aucune d'entre elles et la loi que l'Eglise appelle naturelle revendique pour l'homme un respect, culturellement inaltérable, de sa trop fragile grandeur.

Dans de telles perspectives, l'homme, du foyer aux Etats, ne fait qu'un tout. Vouloir délivrer son amour des pouvoirs de la vie qui lui sont immanents, au nom du bonheur des foyers, reviendrait à donner à l'Etat le droit de régler cette fécondité au mépris de l'amour. C'est pourquoi, pour ne jamais trahir l'amour au plan du politique, il ne faut pas le laisser s'abîmer au coeur même des foyers.

Les sacrifices qui s'imposent aux couples n'en sont pas simplifiés, mais ils peuvent ne plus apparaître arbitraires. Et si la parole de l'Eglise concernant chaque couple reste aussi exigeante, elle peut commencer d'acquérir un sens humain plausible. Bien plus, dans la crise de civilisation que le monde traverse en raison des déploiements vertigineux de sa puissance, Paul VI, parlant comme il l'a fait de la contraception, peut aussi commencer d'apparaître comme une vigie spirituelle du monde et comme un gardien prophétique des grandeurs menacées de l'amour.

Bataille de virus

Vous êtes-vous déjà représenté une dispute entre virus? Le virus de la rougeole, rouge de colère, lance à la face du virus de la scarlatine: "Toi et ta petite fièvre sournoise!" Le virus de la typhoïde se déclare plus virulent que le virus de la variole. Le virus de la grippe proclame sa grande popularité. Le virus de la rage crie le pittoresque de ses effets . . .

Mais, parmi les virus, se trouve aussi l'ultra-virus, plus filtrant, plus imperceptible, plus néfaste . . .

Cependant, au sens figuré, dans une perspective très vivante, se trouve un ultra-virus qui ne cède en rien à tous les autres par son enracinement, sa subtilité, son aptitude non commune à provoquer des allergies, son auto-défense et son irréductibilité.

Ce véritable ultra-virus se situe au niveau de l'homme, dans le recoin de son égoïsme, pourrions-nous dire. Ou encore, sur la frange de son être, tout en donnant l'illusion qu'il est au coeur de l'être: c'est le virus de l'individualisme.

Il va sans dire que l'on respecte ici le fond d'individualisme nécessaire à la réflexion personnelle, à l'initiative individuelle et à l'expression originale, pour ne viser que cet individualisme qui est repliement sur soi, mise en conserve, qui est recherche et défense de son propre petit intérêt et qui a pour terme le bout de son jardin.

Cet individualisme qui filtre l'orgueil, l'indépendance sotte, la béate suffisance, la criminelle indifférence, acheminant, inconsciemment ou non, à l'aveuglement, à l'abstention, au refus, à l'inégalité sinon à la criante injustice.

De toute façon une recette qui ne mène guère au-delà de la médiocrité ou de la monstruosité.

En effet, là où on aurait pu s'attendre à un épanouissement social, un salut dans l'échange, le service, l'entraide, l'on se heurte à une sorte de palissade ou de tour isolée et triste d'où retentit encore le premier cri de l'individualisme de l'humanité, cri qui a encore trop d'échos dans le présent: "Suis-je le gardien de mon frère?"

(**Bonne Nouvelle, août-septembre '68**)

Prises de position des épiscopats belge et allemand

La réunion extraordinaire de la Conférence épiscopale de Belgique, qui s'est tenue en fin d'août à Malines sous la présidence du cardinal Suenens, a publié un texte pour expliquer la portée de l'encyclique "Humanae Vitae".

Les dépêches d'Agences et les radios ont surtout souligné deux paragraphes qui semblent comporter des réserves: "Si nous ne nous trouvons pas devant une déclaration infaillible et donc irréformable — ce qui n'est généralement pas le cas dans une encyclique et ce que Humanae Vitae du reste ne revendique pas, — nous ne sommes pas tenus à une adhésion inconditionnelle et absolue . . .."

Et les évêques disent d'autre part:

"Si, toutefois, quelqu'un de compétent en la matière et capable de se former un jugement personnel bien établi, ce qui suppose nécessairement une information suffisante, arrive sur certains points, après un examen sérieux devant Dieu, à d'autres conclusions, il est en droit de suivre en ce domaine sa conviction, pourvu qu'il reste disposé à continuer loyalement ses recherches, et qu'il conserve sincèrement son adhésion au Christ et à son Eglise."

Il s'agit de deux affirmations pourtant "traditionnelles": l'encyclique ne définit pas le dogme, la dignité de la conscience morale est reconnue (voir Gaudium et spes, n. 16). Cette valeur de la conscience droite était, elle aussi, rappelée par le Concile à propos de la procréation (Gaudium et spes, n. 50), "une conscience qui doit se conformer à la loi divine" explicitée par le "magistère de l'Eglise, interprète autorisé de cette loi à la lumière de l'Evangile". On sait la part qu'avait prise le cardinal Suenens à la rédaction de ce texte.

Les évêques belges soulignent que le sujet traité est "beaucoup plus large et plus positif" qu'il ne l'était apparu aux yeux d'une partie de l'opinion et ils recommandent une "lecture intégrale et une méditation approfondie" de l'encyclique.

"Le message pontifical, poursuit la déclaration, présente l'union des époux et la procréation comme deux aspects indissociables, tenant compte des éléments d'ordre psychologique, économique, médical, démographique et devant se situer dans le cadre d'une morale à base religieuse.

Il serait infiniment regrettable, ajoutent les évêques, que les lecteurs de l'encyclique négligent ces considérations fondamentales pour accorder seulement leur attention à la partie du document qui (...) réprouve certaines méthodes de régulation des naissances."

Les évêques affirment que, sur ce point, ils "sont profondément conscients des difficultés que nombre de fidèles éprouvent".

A l'intention de ceux qui ne pourraient d'emblée adapter leur conduite à l'encyclique, l'épiscopat belge adresse cet appel: "Qu'ils ne se croient pas pour autant séparés de l'amour de Dieu", car les évêques ne sont pas dispensés, poursuit le texte.

"D'agir en pasteurs... particulièrement à l'égard de ceux parmi les fidèles qui sont péniblement troublés par certaines exigences de l'encyclique."

Ils concluent qu'ils s'unissent au Pape "dans son appel au respect sacré de la vie humaine, à l'heureux épanouissement de l'amour conjugal entre les époux et à leur générosité sincère et éclairée dans la transmission de la vie".

D'autre part, la Conférence épiscopale allemande, réunie elle aussi en session extraordinaire à Koenigstein (Hesse), a pris position à son tour sur l'encyclique "Humanae Vitae". Le cardinal Doepfner, archevêque de Munich et président de cette assemblée, a déclaré au nom de ses collègues que l'encyclique était conforme au deuxième Concile du Vatican. Il a ajouté que, revêtue des formes légales requises, la décision de Paul VI n'en était pas pour autant infaillible, mais qu'elle devait cependant être acceptée par les catholiques. Les évêques allemands estiment que l'encyclique a ceci de positif qu'elle met l'accent sur la dignité humaine et le sens de l'amour conjugal. Ils expriment enfin le désir qu'un dialogue au sujet de ce document s'engage entre le Pape et les épiscopats nationaux.

Nous ne pouvons obéir au pape, disent 3000 catholiques allemands

ESSEN, Allemagne de l'ouest — A l'occasion de leur 82e congrès, les catholiques allemands réunis à Essen ont voté vendredi par trois mille voix contre 90, une résolution demandant la revision de l'encyclique de Paul VI sur la régulation des naissances.

Les participants au forum sur le mariage ont déclaré qu'une "revision fondamentale" de l'encyclique était "absolument nécessaire" ajoutant qu'ils "ne pourraient pas obéir au pape sur la question de la régulation des naissances".

Mais la réplique n'a pas tardé à venir. Dans une lettre envoyée samedi à l'archevêque d'Essen, Mgr Franz Hengsbach, le pape Paul VI a rappelé aux catholiques allemands leur devoir d'accepter docilement les enseignements du magistère ecclésiastique, notamment au sujet de l'encyclique "Humanae vitae".

"On voudrait, écrit le pape, voir permis au sein de l'Eglise que chacun puisse penser et croire ce qui lui plait, sans réfléchir que seuls ceux qui se soumettent au magistère de l'Eglise sont pleinement au service de la vérité."

D'autre part, dans une seconde lettre adressée cette fois à tous les évêques, prêtres et croyants qui participent au congrès, Paul VI a demandé, dimanche, l'obéissance totale des catholiques allemands.

Reprenant substantiellement les mêmes thèmes que dans sa lettre à l'archevêque d'Essen, notamment sur la soumission au magistère, le pape a expliqué que l'encyclique "Humanae Vitae" "reflétait une pensée sérieuse mais paternelle sur le problème de la vie humaine, du mariage et de l'amour".

Ne pas agir avec précipitation

En Suisse, l'évêque de Bâle, Monseigneur Hanggi vient de publier la déclaration suivante:

"Le document pontifical continue de préoccuper l'opinion publique. De nombreuses questions qui ont été posées à l'évêché le prouvent. Afin de donner une réponse aux problèmes soulevés et d'apporter une aide efficace aux conflits de conscience, j'ai décidé d'instituer une Commission de spécialistes — médecins, conseillers conjugaux, époux, prêtres affectés au ministère pastoral, théologiens — qui étudiera à fond le contenu, la portée et le caractère obligatoire de l'encyclique. D'autre part, je me suis mis en relation avec les autres évêques suisses. La Conférence de l'épiscopat, prévue pour cet automne, traitera également du document pontifical. De plus, je m'efforce d'établir des contacts avec les épiscopats des pays voisins, afin de réaliser une attitude commune.

"Je demande instamment aux fidèles et aux prêtres de ne pas juger et agir avec précipitation. Il importe notamment de souligner comme ils le méritent les aspects positifs de l'encyclique. Que l'on n'insiste pas seulement sur ce qui a un caractère prohibitif. Même là où la décision du Pape suscite des préoccupations, que l'on fasse preuve du respect nécessaire dû à son autorité et à sa charge."

Esclavage de la main-d'oeuvre dans le Sud-ouest africain

DAR ES SALAAM, Tanzanie — Un ressortissant du Sud-ouest africain a déclaré le 3 septembre, devant une équipe d'enquêteurs de l'ONU, que les travailleurs africains doivent oeuvrer dans des conditions de quasi-esclavage dans ce territoire administré par l'Afrique du Sud.

Il soutient également qu'il y a plus de 45,000 prisonniers dans les prisons du Sud et du Sud-ouest africain, la plupart d'entre eux accusés de délits que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

Ben Amathila, âgé de 29 ans, président de la succursale de Walvis Bay de l'Organisation populaire sud-ouest africaine, était le premier témoin à se faire entendre par les quatre membres de l'équipe de l'ONU, chargés d'enquêter sur les conditions de travail et dans les prisons d'Afrique du Sud.

Il a précisé qu'en vertu de l'apartheid en vigueur dans le Sud-ouest africain, l'unique intérêt du Blanc à l'endroit de l'Africain est la recherche de la main-d'oeuvre "à bon marché".

Des prisonniers a f r i c a i n s ont été "loués" à des industriels blancs par le Service des prisons, et demeurent au service de ces industriels tant que le loyer est payé.

Le témoin a également expliqué le système de classification de la main-d'oeuvre africaine, par lequel les ouvriers des catégories A et B sont logés dans de lugubres baraques, à raison de 16 hommes par chambre m e s u r a n t 16 pieds sur 14. Ils sont payés 27 cents pour une journée de travail de neuf heures.

Les ouvriers de la catégorie C, comprenant des garçonnets de 10 ans et des vieillards, peuvent gagner $1.20 par mois en surveillant le bétail, et cela si leur employeur est honnête, a dit le témoin. Cependant, a-t-il ajouté, ils peuvent perdre leur salaire, et même y laisser leur vie, s'ils perdent un seul mouton.

La société nord-américaine ne garantit pas les droits de l'homme

OTTAWA—La société nord-américaine n'a pas réussi à garantir les droits de l'homme, déclarait récemment à la Conférence canadienne du bien-être un professeur de New York.

Mme Eveline M. Burns, professeur honoraire à l'école du travail social de l'Université de Columbia, parlait au cours de la session finale de la conférence qui s'est tenue du 17 au 20 juin et dont le thème était: "Le bien-être social: une garantie des droits de l'homme?"

De l'avis de Mme Burns, un revenu minimum, des services sanitaires adéquats et un logement approprié sont nécessaires avant que l'on puisse dire que chacun jouit des mêmes droits en matière d'éducation.

"Nous n'avons pas organisé de véritables services médicaux pour tout le monde," dit-elle. Les gens ne sont pas toujours traités dignement.

"Les pauvres vont à une clinique et attendent parfois des heures et des heures. Nous voulons ensuite qu'ils soient reconnaissants de ce qu'on les a auscultés — parfois avec hargne — avant de les renvoyer chez eux en attendant la prochaine crise."

Mme Burns se demande si une personne qui vient demander de l'aide est traitée comme ayant un droit quelconque "ou bien la traitons-nous toujours comme une personne qui doit s'en tenir à certains standards de moralité que nous ne nous croyons pas tenus de respecter nous-mêmes?"

Les travailleurs sociaux doivent comprendre que la simple prolifération des services de bien-être, ne suffit pas à garantir les droits humains.

Des solutions plus hardies — telle qu'une sorte de revenu universel garanti — doivent être recherchées.

Un régime d'emplois assurés à des salaires différents, ne résoudrait pas le problème des personnes âgées, des invalides, et des mères qui ont la responsabilité d'une famille.

"Peu de gens, à mon avis, se contenteraient de vivre sur un revenu minimum garanti, tant qu'ils peuvent gagner davantage en travaillant", dit-elle.

"Et même si certains se contenteraient de vivre sur un revenu garanti ce serait peu de choses pour assurer que tout un chacun jouisse d'un standard de vie adéquat."

Bourses de recherches offertes aux Canadiens

Deux bourses de recherches post-graduées sont o f f e r t e s aux étudiants canadiens dans le cadre d'un programme international visant à promouvoir des échanges scientifiques, culturels et éducationnels avec le Japon.

Offertes par le Ministère de l'Education du Japon, ces bourses prévoient que les études commenceront en 1969. Les candidats heureux pourront choisir entre deux périodes soit un terme de deux ans, d'avril 1969 à mars 1971, ou une période plus courte, d'octobre à mars 1971.

Le domaine des études comprend toutes les branches des humanités et des sciences sociales et naturelles. La date limite des requêtes est fixée au 31 octobre de cette année et les demandes de renseignements devront être adressées à l'Ambassade du Japon, Edifice Fuller, 75 Albert, Ottawa.

Pour être éligibles, les candidats doivent posséder un diplôme d'université ou de collège (ou prévoir l'obtention d'un diplôme en mars ou octobre 1969) et ne pas avoir atteint 35 ans le 1er avril 1969. Ils devront continuer à travailler dans les domaines qu'ils auront étudiés et être disposés à apprendre suffisamment le Japonais pour suivre les cours dans cette langue.

Les conditions financières de ces bourses sont généreuses. Le voyage par avion aller et retour au Japon et tous les frais d'inscription et d'enseignement seront payés par le Ministère de l'Education. De plus, ils recevront une allocation de subsistance de $100 par mois et un crédit annuel de $75 pour du travail à l'extérieur.

En 1968, ces bourses ont été octroyées à David H. Wallace, de l'Université de la Colombie-Britannique, et Richard W. L. Guisso, du Wadham College à l'Université d'Oxford.

La route et ses carnages

La route a tué, en 1966, dans les 27 pays qui ont communiqué leurs statistiques à l'ONU, environ 45,000 personnes et a fait près de trois millions de blessés.

Les accidents de la route ont, suivant les pays, doublé, triplé ou même quadruplé en 15 ans.

Les chiffres ont été publiés le 4 septembre dans un rapport de l'Organisation mondiale de la santé. En moyenne, le tiers des personnes tuées dans les accidents de la route sont des piétons, les pourcentages les plus élevés étant signalés en Pologne, au Portugal et à Singapour respectivement 44.1%, 42.5% et 40.1%.

L'éducation des piétons semble avoir des résultats bénéfiques dans quatre pays où ils semblent être en sécurité. Les piétons représentent 23.1 pour cent des tués aux Pays-Bas, 20.8 en Nouvelle-Zélande, 20.7 au Luxembourg et seulement 16.9 aux Etats-Unis.

Les accidents les plus meurtriers se produisent en Pologne, où l'on dénombre pour 1966 11 morts et 93 blessés pour 100 accidents.

Le crocus — signe précurseur du printemps

Même si le crocus n'était pas la première fleur à faire son apparition tôt le printemps, il jouirait quand même de la faveur populaire. Ses teintes sont variées, allant du lavande et du mauve, au bleu, au violet, au pourpre, au jaune, à l'or ou au blanc. Il y en d'autres dont la fleur est striée. On aime le crocus car c'est lui qui, le premier, vient nous faire oublier un tant soit peu les rigueurs de l'hiver.

Le crocus se sent autant chez lui dans les jardins du Canada qu'il l'était il y a des siècles sur les plaines élevées et dans les montagnes en bordure de la méditerranée. C'est l'une des plantes les plus faciles à cultiver. C'est si simple que même un enfant peut creuser un trou de trois pouces de profond, y déposer un petit bulbe de crocus, et il n'aura qu'à attendre le printemps pour le voir s'épanouir en une gentille petite fleur.

Ces petits bulbes sont peu dispendieux et il faudrait les planter en grand nombre afin d'obtenir l'effet d'un tapis de couleur. Il ne faudrait jamais planter un crocus seul. Un groupe d'une douzaine serait bien le minimum. Il faudrait plutôt les compter par centaines.

Le crocus se plait bien dans un endroit ensoleillé et il faudrait évidemment les placer bien en vue de sorte qu'on puisse les apercevoir du trottoir ou des fenêtres de la maison. On peut les planter à côté des toujours-vert ou des arbustes. Leurs couleurs vives vont bien également dans la rocaille ou le long d'un mur.

Le crocus donne aussi au jardinier amateur l'occasion de disposer ces petites fleurs dans une ambiance naturelle, ce qui donne encore plus de charme au paysage. Il n'y a aucun inconvénient à laisser le bulbe en terre après la floraison. Le crocus se reproduit facilement et les fleurs se multiplieront avec les années. Il importe toutefois de laisser les feuilles sécher avant de couper le gazon pour la première fois le printemps.

Il faudrait planter le crocus à environ trois pouces de profondeur dans le sol dès qu'on peut se procurer les bulbes à l'automne. Il est sage de les arroser après la plantation, surtout si le temps a été plutôt sec à l'automne. On peut les arroser de nouveau un peu plus tard au moment où ils formeront leurs racines.

☆ ☆ ☆



(Photo Malak)

☆ ☆ ☆

Conseils sur les bulbes de fleurs

Gros bulbe, grosse fleur

Les producteurs de bulbes de Hollande vous diront qu'il y a un rapport direct entre la dimension du bulbe que vous planterez cet automne et celle de la fleur que vous obtiendrez le printemps suivant. Un bulbe plus gros produira une fleur plus grosse.

Planter les bulbes de fleurs jusqu'aux grosses gelées

Le temps de planter les bulbes de fleurs printanières telles que la tulipe et la jacinthe s'échelonne entre le mois de septembre jusqu'à ce que le sol gèle fermement. Les horticulteurs hollandais recommandent de planter les bulbes de jonquilles et les petits bulbes, crocus et autres, le plus tôt possible; ceux des tulipes peuvent suivre.

Planter les bulbes à la profondeur désirée

Les gros bulbes de tulipes, de jonquilles et de jacinthes devraient être plantés à 6 ou 7 pouces. L'espace entre les bulbes, crocus et autres, 2 ou 4 pouces. L'espace entre les bulbes doit toujours égaler la profondeur à laquelle on les plante. Les horticulteurs hollandais recommandent d'enfouir les bulbes plus profondément dans un sol léger. Il faut évidemment placer la pointe du bulbe en l'air et arroser généreusement afin d'aider à la formation des racines.

Le paillis protecteur

La couche de mousse, de feuilles mortes, de paille ou de rognures de bois que l'on place sur la plate-bande de bulbes hollandais après les premières gelées n'a pas pour effet de garder le sol chaud, mais plutôt de le garder à une température constante. Ceci empêche le sol de travailler et d'endommager les racines des bulbes.

Bulbes de fleurs à l'ombre

Contrairement aux autres fleurs de jardin qui exigent beaucoup de soleil, on peut cultiver les bulbes de fleurs printanières dans un endroit partiellement ombragé. On peut les planter sous les arbres, car ils auront fini de fleurir avant que les feuilles aient atteint leur maturité. Les bulbes plantés à l'ombre fleuriront peut-être un peu plus tard mais les fleurs seront de plus longue durée.

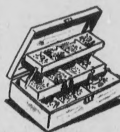
Les bulbes requièrent un sol bien drainé

Il importe de planter les bulbes de fleurs printanières dans un sol bien égoutté. Ceci facilite la formation des racines et empêche le bulbe de pourrir. On peut ajouter de la mousse ou du sable au sol trop compact. Il n'est pas nécessaire d'ajouter de fertilisant au moment de la plantation. On peut toutefois ajouter un peu de farine d'os le printemps lorsque les tiges commencent à pousser.

Planter les bulbes de fleurs en groupes

Les bulbes de fleurs printanières donnent un plus bel effet le printemps si on en plante une douzaine, deux douzaines ou plus ensemble. Il faudrait autant que possible placer l'un à côté de l'autre les bulbes de la même variété. Il faudrait éviter de les planter en "rang d'oignons".

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

DES EXPRESSIONS CURIEUSES: Pourquoi, de ceux qui manquent de linge, dit-on qu'ils sont dans de beaux draps? Pourquoi dit-on d'un homme qui n'a pas de pain à manger qu'il est dans le pétrin? Pourquoi appelle-t-on l'âge d'or le temps où l'on se moquait de l'argent? Pourquoi dit-on "embarras de voitures", quand il y a trop de voitures et "embarras d'argent" quand il n'y a pas assez d'argent? Pourquoi recommande-t-on aux enfants de ranger leurs os sur le coin de leur assiette puisque les assiettes sont rondes?

✦ ❋ ✦

Chez le marchand de chapeaux:

— Ce chapeau me plait, mais je ne tiens pas à la plume qu'il y a dessus.

— Pourtant, madame, elle vous rajeunit de dix ans!

— Alors, mettez-en deux.

✦ ❋ ✦

Très appétissant: Saucer l'extrémité d'un biscuit "doigt de dame" dans du chocolat fondu, ensuite dans des noix émincées.

✦ ❋ ✦

Pour transvaser le sel dans dans une petite salière, improvisez un entonnoir en découpant le coin d'une enveloppe, et percez un petit trou dans la pointe.

✦ ❋ ✦

Si vous ajoutez une tasse de vinaigre blanc à une pinte d'eau, et laissez la solution durant toute la nuit dans votre bouilloire, vous décollerez tous les dépôts de calcaire.

✦ ❋ ✦

On s'étudie trois semaines, on s'aime trois mois, on se dispute trois ans, on se tolère trente ans... et les enfants recommencent.

✦ ❋ ✦

Des régimes fédéraux-provinciaux existent pour aider l'aveugle et l'invalide. Ils apportent une assistance financière aux gens qui ne gagnent pas ou qui gagnent peu. Chaque ministère provincial du bien-être possède de plus amples renseignements sur ce point.

✦ ❋ ✦

Un col de chemise, roussi au fer, retrouve sa blancheur si vous le frottez avec un peu d'eau oxygénée (péroxyde).

✦ ❋ ✦

— M'man, regarde cette huître comme elle est grosse.

— Oui, très grosse.

— Des huîtres comme ça, il en faudrait pas beaucoup pour en faire une douzaine.

L'excès de poids peut être dangereux

Un spécialiste bien connu en nutrition dit que les gens trop gros ne sont pas tous en danger à cause de leur poids. Il y a des gens, selon cet expert, qui ont meilleure apparence et se sentent mieux lorsqu'ils sont un peu au-dessus de leur poids idéal. Mais remarquez qu'il dit un peu au-dessus. Et cela nous mène à une autre question.

Comment savez-vous que vous êtes trop gros?

Une façon que vous connaissez, bien sûr, c'est le moment où vous découvrez que tous vos vêtements sont plus serrés à la taille et aux hanches — lorsque tous vos vêtements ont l'air de rétrécir tous en même temps. Un autre moyen est de vous surveiller à l'aide d'une balance et de comparer votre poids réel à votre poids idéal. L'homme à écouter, c'est votre médecin, et lorsqu'il dit: "Vous feriez mieux de perdre quelques livres", faites-le.

Un écrivain propose trois méthodes pour vous aider à décider si vous êtes plus lourd que vous ne devriez l'être. Ecoutez ceci:

Le test de la pince. Pincez-vous directement sous l'aisselle; s'il y a plus d'un pouce entre votre pouce et votre index, c'est que vous êtes trop gros.

Il y a le test de la mesure: couchez-vous sur le dos et placez une règle au milieu de votre torse, dans le sens de la longueur. Si elle incline vers le haut vis-à-vis, l'abdomen, c'est que vous êtes trop gros.

Il y a aussi les graphiques. Mais attention aux vieux graphiques. Les graphiques basés sur les poids idéaux sont les plus efficaces.

Si vous devez faire un test, dit cet écrivain, essayez celui-ci: Si vous pensez qu'il y a la moindre possibilité que vous soyez trop gros, vous êtes trop gros.

Comme vous pouvez voir, ce dernier test ne peut pas en toute décence, être classé parmi les tests scientifiques. Mais il reste que c'est probablement la méthode que la plupart des gens suivent. L'excès de poids est souvent un état d'esprit. La graisse ne l'est pas. C'est réel. Débarrassez-vous en.

Poulet à la King au gratin

(4 à 6 portions)

- 1 enveloppe de mélange à soupe Lipton poulet et légumes
- 1 enveloppe de mélange Lipton à crème de poulet
- 1 tasse d'eau chaude
- 1½ tasse de lait
- 2 tasses de poulet cuit, en morceaux
- 1 tasse de petits pois cuits, égouttés
- ⅔ tasse de champignons
- 2 carottes cuites, coupées en gros morceaux
- ¼ tasse d'oignon haché
- 1 paquet de biscuits (pâte) frigorifiés

Allier les mélanges à soupes poulet et légumes et crème de poulet. Laisser mijoter 8 à 10 minutes. Incorporer le lait et chauffer jusqu'à épaississement du mélange. Ajouter le poulet et les légumes. Verser le tout dans une cocotte de 2 pintes. Couper les biscuits frigorifiés en quatre; les placer dans la casserole sur leur côté arrondi, pointant verticalement. Cuire à 425°F. 8 à 10 minutes. Réduire la chaleur à 375°F. et cuire 12 à 15 minutes.

Marcher pour sa santé marcher par plaisir

Dans une plaquette qui porte en gros titre "Marcher par plaisir" et publiée par le Conseil National pour encourager la marche, un chapitre est intitulé "marcher pour sa santé, marché par plaisir". Le conseil vaut d'être transmis.

Nous traversons une crise de "loisirs". Et, selon l'article, l'automation, la mécanisation, tout ce qui sauve du temps et du travail et rend la vie facile nous prive en même temps d'activités physiques dont nous aurions tellement besoin. Au point où nous en sommes, il est à craindre, dit le texte, que sans exercice, la santé de notre population finisse par dépérir.

Nous devrions donc rechercher les plaisirs de la marche pour des raisons de santé, de délassement autant que par goût d'un sport vivifiant et passionnant. Une des plus grandes joies de la marche — seul ou en groupe — c'est la découverte de l'inconnu. Les merveilles de la nature, les monuments perpétuant un grand nom ou un grand événement, les vestiges des temps passés, tout ceci mérite qu'on s'arrête, qu'on regarde, qu'on médite. La marche seule peut nous conduire au coeur même des choses qu'on entrevoit à peine en chemin de fer ou en automobile.

Il n'est pas rare pour des citadins de très peu connaître leur propre ville. A ceux d'entre nous qui veulent goûter aux plaisirs de la marche, on conseille de commencer tout d'abord par explorer notre propre environnement.

Le Conseil National pour encourager la marche nous suggère de nous adresser au centre touristique de notre localité comme si nous étions de passage, venant d'un autre pays. Laissez-le stimuler votre curiosité, nous dit-il. Ne manquez pas de visiter, dans votre propre région, tout ce qui mérite de l'être — tout ce qui présente un intérêt historique et littéraire, religieux ou panoramique. Faites-le seul, faites-le en groupe, peu importe. Sortez et explorez le "Canada à pied!..."

Thérèse Dallaire



Q. — Que pensez-vous de jeunes mères qui, désirant travailler en dehors du foyer, font passer des annonces dans les journaux pour demander des gardiennes et qui confient à des personnes inconnues, dont elles ignorent la compétence, la garde de leurs petits? Merci. — **Inquiète**

R. — Je trouve cela désolant et je suis de celles qui croient qu'une mère de famille devrait, à moins de nécessité urgente et non seulement pour procurer du luxe, rester au foyer et prendre soin de ses enfants. Ceux-ci, à tout âge, des nouveau-nés, à la maternelle et à l'école supérieure, ont besoin de l'atmosphère d'affection et de sécurité que la seule présence de maman leur offre. Qu'on me croit "croulante" peu m'importe, voilà mon opinion. Là où la mère est vraiment obligée de travailler, il faudrait certainement qu'elle trouve une personne responsable, qui aime les enfants et qui a une bonne santé. De plus elle devrait exiger d'excellentes références. Après tout, c'est la vie et le bien-être de ses enfants qui est en jeu. Il est étonnant que des personnes excessivement particulières à tous les autres points de vue puissent être si négligeantes quand il s'agit de leurs enfants.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourquoi certaines personnes croient-elles que, parce qu'elles sont vos voisines, qu'elles puissent se permettre d'entrer chez vous quand il leur plait? Après tout, on doit sûrement pouvoir vivre en paix dans sa propre maison. Avez-vous un remède à une telle situation?

Qui n'aime pas la chicane

R. — Vous pourriez fermer votre porte à clef et ne pas l'ouvrir à ces voisines lorsque leurs visites ne vous conviennent pas ou leur dire tout simplement que vous ne pouvez pas les recevoir dans le moment. Elles seraient peut-être offusquées et ne reviendraient plus, ou bien elles comprendraient le bon sens. C'est à vous de décider si la paix de votre foyer vaut la perte de l'amitié de ces personnes ou si cette dernière ne vous importe pas. Pour ma part je trouve ces voisines mal élevées et serais heureuse de renoncer à leur compagnie.

☆ ☆ ☆

Q. — Depuis quelques années, mon mari est membre d'une équipe de quilles. Il joue chaque semaine. Généralement, deux fois par année, à Noël et à la fin de la saison, il y a une soirée où tous les couples se réunissent. Nous nous entendons bien et les dames du groupe veulent former une équipe et jouer une fois par semaine l'après-midi. Mon mari refuse absolument de me laisser en devenir membre. Nos enfants sont mariés et il me semble que je profiterais certainement de cette activité sportive. Comprenez-vous l'attitude dispotique de mon mari?

Quilleuse en herbe

R. — L'attitude de votre mari me semble tout à fait ridicule de nos jours. Se croit-il au "Pays d'en haut" il y a cinquante ans ou plus? C'est alors au "Dames" qu'il devrait jouer ou au "Dominos"! Voyons, messieurs, soyez plus raisonnables. Si vous aimez vous amuser, vos femmes le méritent bien aussi.

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 35

oublia d'évoquer le sauvetage, n'eut pas un mot pour s'enquérir de Mlle Vellac, ce qui commença d'étonner les visiteurs. La solitude et l'inaction lui pesaient, usant sa résistance morale, et son inquiétude pour sa femme acheva de lui faire oublier la prudence. Dans un besoin d'épanchement insolite chez lui, connu comme taciturne, il parla beaucoup, trop!... Se laissant aller à des confidences que des oreilles attentives s'empressèrent de recueillir, il avoua avoir "travaillé" pour les messieurs Vellac, en suscitant des difficultés de tous ordres à l'héritière. On pouvait deviner, à travers ses phrases décousues, inachevées, que son travail n'avait pas été bénévole. Le jour de l'accident, raconta-t-il naïvement sans même se rendre compte de l'odieux de son récit, il venait de rencontrer à Grenoble M. Robert, et d'établir avec celui-ci un nouveau plan d'attaque. Les visiteurs, ébahis, sidérés, l'écoutèrent sans l'interrompre. Cette confession était-elle due au besoin de se vanter, ou au contraire prenait-elle sa source dans un obscur remords? Nul n'aurait su le dire, car le visage de Dupoire restait indéchiffrable. Une chose était certaine: en dépit de tout, l'ouvrier continuait de détester son ancienne patronne, et sa position d'obligé malgré lui avait encore accru sa haine. Soudain conscient d'en avoir trop dit, de s'être laissé griser par les mots, le mécanicien rentra dans sa coquille, mais trop tard! Chambourières allait pouvoir maintenant le juger à sa juste valeur.

Les Chambouriauds n'ont jamais été étouffés par la bonté. Mais entre glisser une calomnie, sans y croire, dans l'oreille du voisin qui n'y croira pas non plus, mais se fera un malin plaisir d'en faire profiter des tiers, et agir comme l'avait fait Dupoire, il y avait un abîme aux yeux des indigènes. Ceux-ci réservaient leur venin aux paroles, la prudence les préservant de tout excès au moment d'agir. Le pays entier, en apprenant la confession du bavard, se vexa d'avoir été sournoisement "manoeuvré" par un Dupoire. Chambourières a l'humeur très chatouilleuse! Aussi, tollé général contre l'agitateur et contre ceux qui l'avaient soudoyé, quand la vérité se fit jour! Marie-Hélène avait su, par Thérèse, que les Vellac ne semblaient guère impressionnés par l'hostilité qui montait contre eux: sans doute espéraient-ils encore gagner. Alors, ils feraient payer cher au bourg l'ostracisme dont on les frappait. Pourtant, l'attente les éprouvait singulièrement, les parents du moins. Le rondouillard Adolphe en flottait dans ses vêtements, prouvant par son exemple que rien ne vaut le souci ou l'angoisse pour affiner une silhouette; et le teint de son épouse prenait depuis quelque temps des reflets jaunasses, indices d'une pléthore biliaire. Marie-Hélène n'avait revu aucun des membres de cette famille depuis la rupture avec Marc. Pas un seul d'entre eux n'avait eu un geste de courtoisie après l'accident; même la souffrance ne les désarmait pas. L'héritière préférait pourtant une haine déclarée à d'hypocrites amabilités.

• • •

Au milieu de l'après-midi, l'Austin, conduite par un chauffeur de l'usine, tourna dans la cour et s'arrêta devant les bureaux après avoir lancé, en franchissant le portail, un coup d'avertisseur prolongé apparemment inutile.

A peine Marie-Hélène était-elle descendue de voiture qu'un silence subit annonça un arrêt du travail. La jeune patronne, surprise de ce calme insolite, interrogea vivement le directeur, qui s'avançait à sa rencontre en cisaillant la cour de ses enjambées:

— Que se passe-t-il? Y a-t-il eu un accident?

Très souriant, le directeur la rassura en deux mots puis l'ammena vers le hall d'entrée, où la plus grande partie du personnel achevait de se rassembler. La jeune fille fut étonnée de se trouver en face de cette foule. Une ouvrière, la plus jeune, se détacha des autres pour apporter une gerbe de fleurs à l'arrivante, tandis qu'un ouvrier balbutiait quelques mots de bienvenue. Marie-Hélène ne s'attendait point à pareille réception; elle soupçonna Thérèse d'être plus ou moins l'instigatrice de cette petite fête. Il lui semblait, à s'en bien souvenir, qu'avant de quitter le château, son amie avait donné un coup de fil, probablement pour prévenir de leur arrivée. Se détournant à demi, elle regarda la jeune ouvrière, dont l'air ravi confirma pleinement ses suppositions. Elle qui avait su garder un visage impassible sous l'orage, fut faible devant la joie. Pendant que le directeur s'emparait du bouquet qu'elle ne pouvait porter, elle laissa couler des larmes sur ses joues amaigries. Le personnel respecta d'abord en silence le trouble de la jeune fille, puis des applaudissements partis d'un coin du hall gagnèrent de proche en proche, s'accompagnant d'acclamations.

Après les remerciements de Mlle Vellac, ce fut la dispersion. Les machines furent à nouveau enclenchées et l'usine retrouva son ronronnement.

Bien installée dans un fauteuil, la jeune propriétaire écouta son collaborateur lui exposer la marche de l'usine. Certes, assez souvent, le directeur était monté au château pour la tenir au courant des affaires, mais aujourd'hui, Marie-Hélène était vraiment en état d'écouter les explications avec intérêt et attention. Les modèles créés par elle et fabriqués en grande série se vendaient bien, et la clientèle appréciait ces nouveaux articles qui témoignaient d'un renouvellement dans l'originalité, d'une tentative hors des sentiers battus.

Elle se sentit assez forte pour faire ensuite le tour des ateliers. Ce qui était jadis une épreuve se révéla un plaisir. Le personnel, tout en s'activant, sourit à la jeune directrice, dont le visage amenuisé disait assez la rigueur de l'épreuve subie. Elle tira la conclusion de cette reprise de contact, après être revenue dans le bureau de son collaborateur, un peu lasse déjà de son effort:

— Pour remercier ouvriers et ouvrières de leur touchant accueil, je désire octroyer à tous une journée supplémentaire de salaire; mais surtout, trouvons un prétexte pour que ce don n'ait pas l'air d'une aumône. Dans cinq mois environ, j'aurai gagné ou perdu. Si je garde l'héritage, nous essaierons de développer encore l'affaire, afin de pouvoir améliorer plus sensiblement le sort des ouvriers.

• • •

Le retour au château se fit en silence, la jeune fille, fatiguée, se taisait, perdue dans une rêverie que Thérèse respecta. "Comme ils ont tous été gentils pour moi! Dire qu'"on" m'accusait, songeait Marie-Hélène, de n'avoir pas compris l'idée directrice de mon grand-oncle. Dirait-"on" encore cela aujourd'hui?... Le vieillard a probablement regretté sa dureté à l'égard de tous et souhaité, qu'après lui, ses ouvriers trouvent un patron plus humain. C'est pour cette raison peut-être qu'il m'a préférée aux autres Vellac, dont il connaissait la sécheresse de coeur et la cupidité, Rémi ne voit pas seulement les agréments d'une fortune, mais surtout les responsabilités qu'elle entraine. Je me souviens si bien de ses paroles, le jour du bal... et je partage tout à fait cette conception de la vie. Et dire que c'est cet homme-là que j'ai traité de coureur de dot!... Lui, si délicat et si fin! Comment ai-je osé lui jeter pareille injure à la tête? Rien, dans sa conduit, ne m'y autorisait ...sauf, peut-être, son insistance à venir au château... Ce désintéressé a pourtant un grave défaut: il est rancunier ...sans cela, depuis longtemps, il aurait oublié notre dispute. A moins qu'il n'ait été amoureux, comme l'insinuait Laurent. Mais puis-je vraiment me fier à la clairvoyance de ce dernier?... Si c'était vrai... Alors, je comprendrais l'attitude réservée de Rémi, blessé de se voir préférer un Marc... Que la vie est donc compliquée!"

Marie-Hélène ressentait au fond d'elle-même une impression confuse de gâchis, de vide. Pourquoi? Elle accueillait maintenant les témoignages d'amitié avec un certain détachement. Elle ne se comprenait plus elle-même. D'où lui provenait cette tristesse latente, contrastant avec la réussite apparente? Le vers du poète lui revint subitement à la mémoire:

"Un seul être 'me' manque et tout est dépeuplé..."

Qui donc lui manquait à ce point?

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 22

ON DEMANDE — Homme d'environ 70 ans pour prendre logis dans foyer catholique sur ferme. Doit aimer les enfants. **Pour renseignements, composer: 247-5422.** 21-452-22C.

ON DEMANDE — Dame d'âge moyen ou dame avec un enfant pour tenir compagnie à dame devant se servir de béquilles. Logement, nourriture et salaire. **Composez: 783-0086.** 19-425-T.F.

ON DEMANDE

La Clinique de Ste-Anne requiert les services d'une assistante avec une éducation de 12e année, bilingue et ayant aptitude à rencontrer le public. **S'il vous plait, adresser demande à: Mme M. Pattyn, gérante, Clinique de Ste-Anne, Man., ou composer: 422-5377, entre 9 h. a.m. et 6 h. p.m., du lundi au vendredi.** 22-466-22C.

ON DEMANDE — Etudiante à temps partiel ou à plein temps, de langue française, comme aide-maternelle, en retour de chambre, pension et salaire. Devra demeurer chez employeur. **S'adresser à: Boite 448, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou composer: 489-4736.** 21-448-22C.

ON DEMANDE

Jeune homme grade XI ou XII avec auto pour travail de bureau et entraînement comme vendeur d'imprimerie. **S'adresser à M. Martin, 774-3415.**

A LOUER — Logis: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Libre: 1er octobre. **Composer: 233-5227.** 22-462-22C.

A LOUER — Chambre meublée au 2e étage. Pour homme. Prix: $25.00. **Composer: 233-1311.** 22-461-T.F.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec holopchis, même sur semaine. **Composer 256-0101.** 18-414-T.F.

SI VOUS DESIREZ la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages, réceptions, etc. **Appelez JOE LEGAL et son orchestre à ED 4-2579.** 8-292-T.F

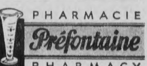
DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. **Pour plus de renseignements, signaler 233-5361.** 4-219-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989, AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: 253-9805



PHARMACIE
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: 247-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — 1er novembre. Grand logis: 3 pièces. Lonergan Apartment, boul. Provencher. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Antenne tous canaux. Stationnement disponible. Adultes de préférence. **Composer: CH 7-3084.** 21-447-T.F.

A LOUER — Chambre meublée pour jeune homme. Etudiant de préférence. Place de stationnement à l'arrière. **Composer: 233-3659.** 22-468-22C.

A LOUER — Grande chambre meublée. Près hôpital St-Boniface. **Composer: CE 3-4017 après 5 h.** 22-465-T.F.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Maison: 3 chambres à coucher et salle de bain au 2e; grande cuisine, salle à manger, salon et solarium au 1er. Chauffage: huile. Taxe très basse. Garage. Arbres fruitiers. Comptant requis: $7,500. Balance portée par propriétaire. **Composer: 247-7920.** 22-464-23C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Des Meurons. Maison moderne: 1½ étage. Près école Provencher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. 3 chambres à coucher, 1½ salle de bain pour propriétaire. Logis meublé, avec salle de bain, loué au 2e à $75 par mois. 50' x 120' clôturés. Garage et stationnement pour 3 voitures. Comptant substantiel requis. **Appeler propriétaire: 233-2523.** 21-449-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, place d'affaires. Duplex: 2 logis. Terrain de grande valeur. A bas prix. **S'adresser au propriétaire: C.P. 453, Winnipeg.** 20-434-22C.

A VENDRE — Plage Albert, Man. Lots de plage. 2 milles au sud de Victoria Beach. Une des plus belles et des moins dangereuses plages. Très tranquille. Idéale pour enfants. Beaux lots boisés: 80' x 140'. $475 seulement. **B. J. Trainor, Victoria Beach. Téléphone: 754-2257.** 5-226-T.F

A VENDRE — Près du village de St-Pierre. Bonne ferme: 230 acres pour culture mixte. **S'adresser à M. Louis Geysek, St-Pierre, Man.** 18-413-23C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinguet. Duplex complètement privé. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, **rue Desautels,** duplex complètement privé. Chauffage: gaz. **Pour information, signaler: 253-9823.** 4-214-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Bungalow moderne en stuc: 3 chambres à coucher. Fenêtres et portes d'aluminium. Tapis mur à mur. Garage double. Logis: 2 chambres à coucher au soubassement. Entrées complètement privées. **Composez: 233-1007.** 20-433-23C.

RAND REALTY
Avons clients avec montant d'argent considérable, qui désirent acheter propriétés. **Composer: 453-8520 le jour; 474-2487 le soir.** 22-459-26C.

A VENDRE
POSSESSION: Le 1er OCTOBRE
Norwood — $12,900
Située sur grand lot boisé, cette maison d'un étage et demi, bien entretenue, comprend fenêtres auto-entreposage, tapis mur à mur, salle de récréation, chauffage à l'eau chaude, garage, allée de côté. Termes d'arrangements avec acheteur choisi.

POSSESSION: Le 1er OCTOBRE
Transcona — $16,950
Bungalow de 3 chambres à coucher, salon et salle à manger en forme de L, salle de récréation presque terminée. Lot clôturé, allée de côté. Taxe: $345. P.I.T.: $120. Intérêt: 6½%.
GEORGE DEMARE
247-3079
22-467-23C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Wpg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Oliver, Brown & Schrag Ltd.
696, ch. Elizabeth, St-Boniface 6

MAURICE AYOTTE
13, Crestwood Crescent
Parc Windsor
253-9641

ST-VITAL
Bungalow
Comptant: $900
2 chambres à coucher
Lot: 50' x 180'
Soubassement complet
Chambre à coucher et salle de récréation au soubassement
Complètement rénové
Possession immédiate
Prix réduit

NORWOOD
Comptant: $1,500
4 chambres à coucher
2 salles de bain
Garage
Rue Traverse
Possession immédiate
Prix réduit: $12,250

ST-BONIFACE
Comptant: $1,500
3 chambres à coucher
Soubassement complet
Garage
Très joli lot
Près écoles et autobus
Possession immédiate
Toute offre considérée
Doit être vendue

PARC WINDSOR
Prix réduit
Maison de 4 ans
Genre "Townhouse"
3 chambres à coucher
Soubassement complet
Cuisine et salle à manger
Hypothèque: 6¼%
Accès facile à l'école Lacerte
$1,000 comptant
$129.00 P.I.T
Toute offre considérée

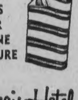
PARC WINDSOR
QUATRE NOUVELLES MAISONS POUR LA PREMIERE FOIS SUR LE MARCHE

ST-BONIFACE CENTRE
Immeuble appartement
Prix: $24,900
Hypothèque: $14,900
Intérêt: 7%
Paiement mensuel: $150 P.I.T.
Revenu annuel: $4,380
Dépenses annuelles: $750.00
Revenu net: 14%
Près hôpital
Endroit idéal
Fini en stuc
Cinq logis
Chauffage: gaz
En parfait état
Aubaine idéale
20-446-22C.

A VENDRE
NORWOOD
Rue Kitson. Duplex: 4 et 4; 2 plomberies. Chauffage: gaz. Grand lot. Prix: $17,000 à termes.
LA BROQUERIE
Dans village. Maison: 5 pièces avec toutes commodités. Lot: ½ acre. Prix: $2,750.
ELIE
Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. 2½ acres de terrain. Garage. Kiosque de jardin. Prix complet: $5,500 à termes.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: 475-1876
18-421-T.F.

CARRIERE REALTY
S.S. 1, Groupe 2, C.P. 6
St-Norbert
A VENDRE
Notre-Dame-de-Lourdes. Près du village. 160 acres; 120 en culture. Bien égoutée. $12,000.
Autre terre. 320 acres avec maison et étable. Bonne eau et terrain. Environ 6 milles du village. Taxe: $250. 210 acres en culture. Seulement $25,000.
St-Norbert. Rue St-Pierre. 3 lots: 75' x 178' chacun.
St-Norbert. Bonne maison moderne: 4 chambres à coucher. Lot: 100' x 178'.
Winnipeg. Maison: 4 chambres à coucher. Gaz. A besoin de réparations. $7,000 seulement.
Pour plus d'informations
Composer 269-2943
18-420-T.F.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,
St-Boniface — Lot: 349' x 165' avec bungalow: 4 pièces. Site commercial. Comptant requis: $5,-000. Balance portée par propriétaire.
Avons besoin de maisons à vendre à Saint-Boniface, Parc Windsor et Norwood.
Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
10-325-T.F.

PAS N'EST BESOIN DE VOUS ROULER DANS UNE COUVERTURE AU

St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171
Installez-vous confortablement au centre de la ville

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
Norwood — LaRivière. $8,500. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. En bon état. Chauffage moderne: gaz. Pas de soubassement. Comptant requis: $700. Balance à termes.
St-Boniface — Rue Langevin. Triplex. Logis avec entrées privées. Revenu mensuel: $265, plus grand logis moderne: 3 chambres à coucher pour propriétaire. Comptant requis: $7,000. Balance à termes.
Parc Windsor — Crestwood. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher, plus 2 pièces supplémentaires très bien finies et salle de récréation au soubassement. Comptant requis: $6,000. Balance à termes.
St-Boniface — Près église Ste-Famille. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 180'. Garage double. Jardin. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.
St-Boniface — Rue Bertrand. Près hôpital. $7,000. Maison de 2 logis privés. Revenu mensuel: $120. Taxe: $148. Termes faciles.
St-Boniface — Rue Des Meurons. Près écoles. Maison modernisée: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de récréation au soubassement. Draperies. Quelques accessoires électriques. Table de billard. Garage. Comptant requis: $8,000. Balance à termes.
Parc Windsor — Près écoles et Centre de commerce. Grande maison moderne: 7 pièces, salle à manger, 4 chambres à coucher, salle de récréation, auto-port. Comptant requis: $8,000. Balance à termes.
Chemin Symington — Bungalow neuf: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Environ $500 de matériaux requis pour terminer. Terrain: 8 acres. Idéal pour placement. Comptant requis: $5,000. Balance à termes.
APPELER
A. Ayotte: 233-5845
20-444-22C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
PRES DE LA VILLE
Garage de construction récente. Très bon état. Equipement complet compris. Aussi, agence de machines agricoles, ainsi que d'automobiles, etc. Chiffre d'affaires très encourageant. **Pour plus d'informations, appeler M. Rivard: 247-4927.**
ST-BONIFACE
Magasin: épiceries et viandes. Très bon commerce établi depuis nombre d'années. Chiffre d'affaires annuel plus de $100,000. Termes très attrayants.
PARC WINDSOR
Très beau site. Bungalow très spacieux, près de 1,200 pieds carrés, dont 3 grandes chambres à coucher. Inclus: laveuse de vaisselle et éventail au charbon de bois. Comptant requis: seulement $4,800 à une hypothèque. Mensualités: $111 P.I.T.
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
20-445-22C.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire à:

M. Alexandre Huberdeau, de St-Lazare, du 23 septembre.

M. Marcel Dufault, de Somerset, du 25 septembre.

M. Claude-J. Bohémier, de Lorette, du 26 septembre.

M. Gaston Bohémier, de Lorette, du 27 septembre.

M. Brian Empson, 407, rue De la Morénie, St-Boniface, du 28 septembre.

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.19-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.20-.24
Poulets, plus de 6¾ lb	.25-.26
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.09
4½-5¾ lb	.06-.085
Plus de 5¾ lb	.10-.13
Dindes	
Adultes	.26-
Dindons	.22-22½

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg
par le ministère fédéral
de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	53.0
A—moyens	49.5
A—petits	30.9

Paroisse du Sacré-Coeur

M. et Mme A. Chaput célèbrent leur 25e anniversaire de mariage

Le samedi 7 septembre, une soirée-surprise, organisée par Mmes L. Gareau, J. Gauthier et L. Joyce, avait lieu à la résidence de M. et Mme Arthur Chaput à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Une trentaine d'amis vinrent mêler leurs félicitations et leurs souhaits à ceux reçus de parents trop éloignés pour assister à la fête.

Le mercredi 11 septembre, jour même du jubilé, un souper, offert par quelques amis, fut servi au Restaurant Paddock. A 8 h. 30 une messe fut célébrée aux intentions des jubilaires, qui renouvelèrent leurs promesses conjugales devant le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, qui officiait à cette cérémonie.

Pour terminer la soirée, les jubilaires furent reçus à la résidence de Mme J. Gauthier où se réunirent les Pères de la paroisse et quelques amis intimes.

Voeux de santé et de bonheur aux jubilaires.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE
Rue Eugénie — Maison de famille. Semi-duplex: 8 pièces. En excellent état. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Poêle et réfrigérateur inclus.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
20-443-22C.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
A VENDRE
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Semi-bungalow: 5 pièces. 2 ou 3 chambres à coucher. Très propre. Demi-cave. Chauffage: huile. Garage. Bel emplacement pour couple retiré ou jeune couple. Près de toutes commodités. Titre clair. Prix: $10,900. Possession: 1er novembre. Sur rendez-vous seulement.
Pour information, appeler
M. BERNIER: 233-2027
22-463-22C.

A VENDRE
Norwood — Près Holy Cross. Jolie maison de famille: 1½ étage, 7 pièces 4 chambres à coucher. En parfait état. 2 chambres à coucher au 1er étage, plus plomberie de 4 morceaux. Au 2e: 2 chambres à coucher et plomberie de 4 morceaux. Excellente salle à manger au 1er. Salle de récréation, atelier et garage. C'est vraiment une jolie maison de famille.
Appeler
R. Kneeshaw: 253-1595
Ross Realty: 247-4828
22-458-23C.

RAND REALTY
A VENDRE
30 milles à l'ouest de Winnipeg: 335 acres en terre noire. Bonne pour toutes sortes de récoltes. Chemin en gravier. Hypothèque portée par propriétaire. **Composer 453-8520 le jour; 474-2487 le soir.**
PAUL GODIN
1392, chemin Pembina
22-460-23C.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 11 septembre 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 8,000 bovins, 4,000 veaux, 2,550 porcs, 650 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,700 bovins, 2,750 veaux, 1,800 porcs, 750 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$29.00—30.00
Bons	$28.00—29.00
Moyens	$25.00—28.00
Communs	$20.00—24.50
Génisses	
Choix	$26.00—27.00
Bonnes	$25.00—26.00
Moyennes	$22.00—25.00
Communes	$15.00—21.50
Vaches	
Bonnes	$19.50—20.50
Moyennes	$18.00—19.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—17.50
Taureaux	
Bons	$20.50—21.50
Communs et gras	$15.00—20.00
Veaux	
Bons et choix	$34.00—39.00
Moyens	$28.00—33.00
Communs	$20.00—27.00

Porcs
Les porcs de catégorie A de $32.25—34.10 ($33.55 à la fermeture); les truies de $20.30—20.65.

Moutons et agneaux	
Agneaux bons	$20.00—23.00
Agneaux à l'engrais	$15.00—17.00
Moutons bons	$ 5.00— 8.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: 942-3451
Pour la semaine du 9 au 13 septembre 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	90.6	90.4	90.2	89.2	90.2
C.W. No 3	87.6	87.2	87	86	87
Fourrage No 1	86.6	85.4	85.2	84.2	85.2
Fourrage No 2	83.6	82.4	82.2	81.2	82.2
Fourrage No 3	80.6	79.4	79.2	78.2	79.2
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	121.2	123	123	121	121
C.W. No 3 6 rangs	119.2	121	121	119	119
Fourrage No 1	111.2	110	110	108	108
Fourrage No 2	109.4	108.4	108.4	106.4	106.4
Fourrage No 3	106.4	105.4	105.4	103.4	103.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	121.6	119⅜	119.4	119⅛	119⅛
C.W. No 3	116⅜	114	114⅛	114⅛	114⅛
C.W. 2 rej.	117.6	115⅜	115⅜	115⅛	115⅛
C.W. No 4	108	105⅝	105.6	105⅛	105⅛
Ergot	98.4	96⅛	96.2	95⅝	95⅝
Sur voie net	121.4	119⅛	119.2	118.6	118⅞

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	220⅝	219⅞	219⅛	220.2	219⅞
Janvier	220.2	219.2	218.6	219.4	219.2
Mars	221⅝	220⅝	219.4	219.6	219⅝
Mai	223⅛	222	220.6	221	220.6
AVOINE —					
Octobre	90.2	90	89.6	88⅝	89⅝
Décembre	88.2	88	87⅞	86.4	87.4
Mai	88	88	88	87	88
Juillet	88	88	88	88	87.4
ORGE —					
Octobre	114⅛	114	113⅞	112	112
Décembre	111⅝	111⅝	110⅜	109⅜	109.4
Mai	111.6	111.6	110⅞	108.6	108⅞
Juillet	113	113	111⅞	109.6	109.4
LIN —					
Octobre	345⅝	339.2	344.6	339.4	338.2
Décembre	323.2	321	323.2	321	321.4
Mai	330.4	328	330.6	328.6	329⅜
Juillet	327.2	322	327.2	325⅝	325⅝
SEIGLE —					
Octobre	122.4	120⅛	120.2	119⅝	119⅝
Décembre	118⅞	117.2	117.2	117.4	117⅜
Mai	123⅝	122.2	122.2	122⅝	122.2
Juillet	....	....	123	123	123

Chevaliers de Colomb
Conseil Provencher no 2450

Chevalier du mois

Pour juin, la palme fut décernée au frère Maurice Fifi, du sous-conseil de St-Adolphe. Qu'a-t-il fait? Simplement organisé un Marchoton de grande envergure et réalisé l'importante somme de $1,300.00. J'ai dit: simplement! L'entreprise n'est pas aussi simple que tout cela. Le frère Fifi saurait vous en dire à ce sujet. Un homme n'y réussit pas par lui-même. Il lui faut l'aide précieuse de nombreux volontaires. N'empêche que sans l'âme animatrice de l'organisateur il ne peut y avoir de réussite. Bravo, frère Fifi!

Initiation de novembre

Aux deuxième et troisième degrés au Conseil Goulet en novembre, sans date décisive. Il importe qu'au mois d'octobre prochain, notre conseil soit en mesure d'initier au premier degré au moins une vingtaine d'aspirants à la chevalerie. Voyez-y donc dès maintenant.

Rapport financier

Il démontre pour le dernier terme un statu quo. Sans être submergés nous nageons de peine et misère. Nous pouvons faire beaucoup mieux à l'avenir et il n'y a pas lieu de se décourager. Le conseil en a vu bien d'autres!

L'Association d'Education

Josaphat prétend avoir lu en "La Liberté" que cela n'existe plus depuis la formation du "Rallye". N'empêche que nous avions une demande en belle et due forme de cette "Association" pour appartenir encore, comme dans le passé, au Club des Deux Cents. Qui nous éclairera à ce sujet? En attendant nous votions notre $25.00 à son égard. Est-ce de l'imprudence?

Rapport de l'épluchette

Le frère Gilbert Robert présentait à chaque assistant de la dernière assemblée un rapport bien détaillé et très minutieux de cette entreprise d'août. Un ex-Grand Chevalier de s'exclamer: "Jamais je n'en ai vu de meilleure, surtout, accusant, comme celui-ci, un beau bénéfice". Une ombre au tableau cependant: le frère Robert et ses quelques dévoués assistants ont peiné toute la journée sans l'aide nécessaire qu'ils auraient désirée.

Le frère Fifi pourrait peut-être les conseiller sur les moyens à prendre, et cela bien d'avance. Au fait, la liste complète de membres, projetés par le conseil, pourrait leur être d'une grande utilité pour l'avenir. Seras-tu prêt avant la prochaine organisation, Clément?

Bistouri

DAKOTA MOTOR HOTEL

De midi à 6 h.
"KITTY DAY"
Une étoile de Pittsburg
TOUS LES JOURS
du lundi au samedi
dans la salle de
Diamond Jim
Déjeuner chaud le midi $1.00
LE SOIR
BAD & THE UGLY

L'heure de gaieté au petit salon "Red Ox"
Tous les jours de midi à 5 h. p.m.
Menu à prix spécial
UN SPECTACLE au programme le soir

Visitez la salle à manger SUNSET
Goûtez-y un superbe rosbif
Prix spéciaux pour les enfants
Place pour 600 personnes dans la salle de banquet
DAKOTA MOTOR HOTEL
Ste-Marie et Dakota
Tél.: 256-4315

EN MAGASIN MAINTENANT
Jusqu'à épuisement du stock
COPEAUX DE BOIS en balles
Bois rond — Contre-plaqué — Bois de construction
Châssis de portes et fenêtres
BROWN & RUTHERFORD LTD.
No 3, ave Sutherland Winnipeg
Téléphone 942-7344

GASTON ROCHON
Votre représentant canadien-français
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Camaro • Corvette • Oldsmobile
• Chevrolet II • Camions Chevrolet

Community
CHEV-OLDS (1965) LTD.
Bureau 589-8341 - Résidence 284-0923
Autos et camions usagés "garantis" de première condition.

À LOUER
ESPACES POUR
MAGASINS, BUREAUX
dans nouveau
centre commercial
Place Provencher
Pour renseignements
S'adresser à
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
100, Paris Building
Winnipeg 2 Tél. 943-5408

Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14
Programme Provisoire d'Education des Adultes (1968-69)

I. Cours Académique
9e à la 12e année
Anglais
Mathématiques
Français

II. Cours Commercial
Dactylographie,
10e et 11e années

III. Cours Pratique
Conversation française

IV. Cours culturels
Initiation à la chansonnette française (St-Norbert)
Initiation à la peinture (St-Norbert)

INSCRIPTION

(a) Demander une formule d'inscription aux principaux des écoles secondaires suivantes: La Broquerie — Lorette, Ste-Anne — St-Norbert, et à l'école de St-Adolphe.

(b) Un minimum de dix élèves par cours.

(c) Les frais d'inscription sont de dix dollars ($10) par cours, sauf pour le cours de peinture qui est de vingt dollars ($20).

Date limite: 30 septembre

Endroits: Ceci dépendra du nombre d'inscriptions dans chacun des endroits.

Dawson Memorial
Monuments "Lonite"
Ventes,
Installation gratuite. Rayon 60 milles de Winnipeg
C.P. 144, Lorette, Man. Tél.: 878-2931

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2